

**TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES *EN ET SUR* L'ARCHITECTURE [LBARC2200] (16 ECTS)**

---

**EN-TÊTE****TFÉ 2023 [LBARC2200] -LOCI Bruxelles**

**Titre:** Ruines : la réappropriation par une communauté comme moteur de la préservation

**Etudiant·e :** JACQUEMIN Gilles

**Copromoteur-expert :** MONTULET Thomas < [thomas.montulet@uclouvain.be](mailto:thomas.montulet@uclouvain.be) >

**Copromoteur 2 :** GILLIS Christophe < [christophe.gillis@uclouvain.be](mailto:christophe.gillis@uclouvain.be) >

**Copromoteur 3 :** MAIRY Cécile < [cecile.mairy@uclouvain.be](mailto:cecile.mairy@uclouvain.be) >

**Copromoteur 4 :** VANDENBROUCKE David < [david.vandenbroucke@uclouvain.be](mailto:david.vandenbroucke@uclouvain.be) >

**Date de présentation :** 21 juin 2023

**RÉSUMÉ**

Les ruines sont des empreintes de l'Histoire, oscillant entre savoir et imaginaire, qui fascinent l'Homme. Longtemps considérées comme des objets figés, elles sont aujourd'hui perçues comme de potentiels éléments d'ancrage pour des projets d'architecture. Dans cette optique, quel rôle joue le tissu communautaire dans lequel ces vieilles pierres s'inscrivent ? En premier lieu, ce travail se penchera sur la communauté pour mettre en lumière l'influence de l'architecture sur sa création. En second lieu, la ruine sera abordée en tant qu'objet architectural et la recherche tentera de retracer l'évolution de sa perception à travers le siècle et l'influence pour établir un catalogue typologique de ruines et une méthodologie d'intervention sur ces dernières. Pour finir, une étude de cas sur une ruine qui a été réappropriée par une communauté mettra en avant des leviers de projet d'architecture pour la suite du travail, qui porte sur la réappropriation du Château César de Vaulx-lez-Tournai par la communauté villageoise.

**MOTS-CLEFS**

Village - Protection du patrimoine – Patrimoine architectural - Ruine - Communauté - Château  
- Projet d'architecture

## Déclaration de déontologie à intégrer au travail de mémoire

Considérant que le plagiat est une faute inacceptable sur les plans juridique, éthique et intellectuel ;

Reconnaissant que le Règlement Général des Etudes et Examens de l'UCLouvain précise la notion de plagiat et décrit les procédures et sanctions liées à sa pratique : <https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-des-etudes-et-des-examens.html> ;

Notant que les étudiant·e·s sont sensibilisé·e·s aux questions d'intégrité intellectuelle durant leur parcours académique et que le site web de l'UCLouvain met à disposition des ressources spécifiques sur le sujet : <https://uclouvain.be/fr/etudier/lutter-contre-le-plagiat.html> ;

Je déclare sur l'honneur que ce travail de fin d'étude a été écrit et dessiné de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (dessins, maquettes, idées, phrases, graphes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Fait à Bruxelles

Le 01-06-2023

Signature de l'étudiant·e

Jacquemin  
Billes



HÉRITAGE

Fig 1  
JACQUEMIN, Gilles. *Champ de ruines, théâtre de vie*, 2023

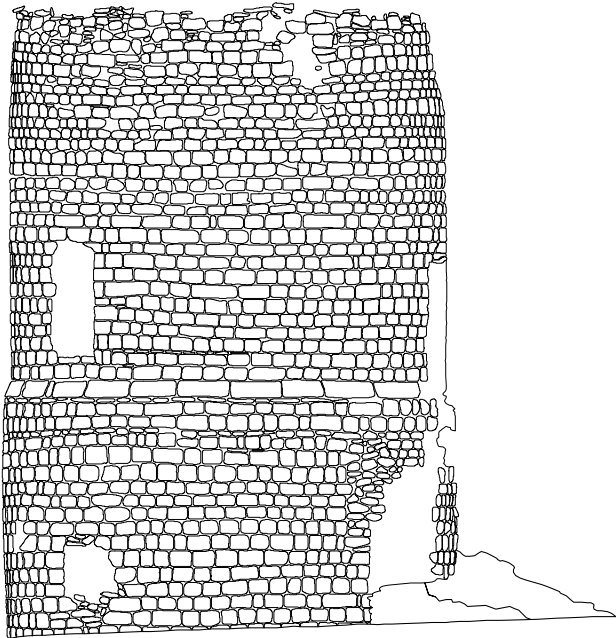


## RÉSUMÉ

Les ruines sont des empreintes de l'Histoire, oscillant entre savoir et imaginaire, qui fascinent l'Homme. Longtemps considérées comme des objets figés, elles sont aujourd'hui perçues comme de potentiels éléments d'ancrage pour des projets d'architecture. Dans cette optique, quel rôle joue le tissu communautaire dans lequel ces vieilles pierres s'inscrivent ? En premier lieu, ce travail se penchera sur la communauté pour mettre en lumière l'influence de l'architecture sur sa création. En second lieu, la ruine sera abordée en tant qu'objet architectural et la recherche tentera de retracer l'évolution de sa perception à travers le siècle et l'influence pour établir un catalogue typologique de ruines et une méthodologie d'intervention sur ces dernières. Pour finir, une étude de cas sur une ruine qui a été réappropriée par une communauté mettra en avant des leviers de projet d'architecture pour la suite du travail, qui porte sur la réappropriation du Château César de Vaulx-lez-Tournai par la communauté villageoise.

Mots-clés :

Village - Protection du patrimoine - Patrimoine architectural - Ruine - Communauté -  
Château – Projet d'architecture



MASTER EN ARCHITECTURE A FINALITÉ SPÉCIALISÉE  
TFE « EN ET SUR L'ARCHITECTURE »

Dimension Héritages :  
Dossier de recherche théorique

# RUINES

La réappropriation par une communauté comme moteur de la préservation

**Auteur :** Gilles JACQUEMIN  
**Expert :** M. Thomas MONTULET  
**Co-promoteur :** M. Christophe GILLIS  
Mme. Cécile MAIRY  
M. David VANDENBROUCKE  
**Assistante :** Mme. Sophia SENTISSI

Année académique : 2022 - 2023

## **REMERCIEMENTS**

À toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce mémoire, grâce à qui les questionnements furent enrichis et approfondis.

À mon co-promoteur expert, Monsieur Thomas Montulet, pour sa passion et ses corrections qui ont agrémenté mon travail.

À mes co-promoteurs de l'Atelier Héritages, Monsieur Christophe Gillis, Madame Cécile Mairy et Monsieur David Vandenbroucke, pour leur encadrement et soutien sans faille lors de cette année.

À Monsieur Robin Penay, pour la visite du Château de Vaulx et le partage de ses connaissances historiques et archéologiques, essentielles pour l'appréhension de l'étude projectuelle.

À l'Agence wallonne du Patrimoine et en particulier à Monsieur Jean-Noël Anslijn, pour leur collaboration et la mise à disposition de leurs ressources concernant le Château César.

À mes amis et à ma famille, pour leurs encouragements et leur aide dans la réalisation de ce mémoire, ainsi que dans l'ensemble de mon parcours universitaire.

À Axelle, pour sa présence dans les moments de doutes.

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	<b>23</b>
<b>CHAPITRE I   LA COMMUNAUTÉ - <i>le tissu</i></b>	<b>25</b>
1. La réappropriation	27
2. La communauté	29
2.1 Les gens	31
2.1.1 <i>L'identité</i>	31
2.2 Les lieux	33
2.2.1 <i>Le centre</i>	33
2.2.2 <i>Le vide commun</i>	35
2.2.3 <i>Le maillage</i>	37
2.2.4 <i>La place publique</i>	39
2.2.5 <i>La rue</i>	41
2.3 Les institutions	43
2.3.1 <i>L'église</i>	43
2.3.2 <i>Le commerce local</i>	45
2.3.3 <i>La maison du village</i>	47
3. Synthèse	49
<b>CHAPITRE II   LA RUINE - <i>l'objet</i></b>	<b>51</b>
1. L'histoire de la ruine	53
1.1 L'évolution de la perception de la ruine	55
1.1.1 <i>L'Antiquité</i>	55
1.1.2 <i>Le Moyen-âge</i>	57
1.1.3 <i>La Renaissance</i>	59
1.1.4 <i>Le Siècle des Lumières : âge d'or de la ruine</i>	61
1.1.5 <i>Le XIXe siècle : L'influence de la photographie</i>	63
1.1.6 <i>Le XXe siècle : La conservation volontaire</i>	65
1.1.7 <i>Le XXIe siècle : La ruine du futur</i>	65
2. La ruine comme objet architectural	67
2.1 Les types de ruines	69
2.1.1 <i>La ruine archéologique</i>	69
2.1.2 <i>La ruine romantique</i>	69
2.1.3 <i>La ruine recomposée</i>	69
2.1.4 <i>La ruine invisible</i>	71
2.1.5 <i>La ruine traumatique</i>	71
2.1.6 <i>La ruine factice</i>	71
2.1.7 <i>La ruine ordinaire</i>	73
2.2 Les types d'interventions	75
2.3 Corpus d'interventions dans les ruines	79
3. Synthèse	85

<b>CHAPITRE III   LES ÉTUDES DE CAS</b>	<b>89</b>
1. La réappropriation communautaire de la ruine	91
1.1 Le Temple d'Auguste et Livie	91
1.1.1 <i>Le mur</i>	93
1.2 Le village de Monte Carasso	95
1.2.1 <i>Le cheminement</i>	97
1.2.2 <i>La perception</i>	97
1.3 Le Château de Lichtenberg	99
1.3.1 <i>La polyvalence</i>	101
2. Synthèse	103
<b>CHAPITRE IV   CONCLUSION DE LA PARTIE THÉORIQUE</b>	<b>105</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	<b>109</b>
<b>CHAPITRE V   LE CHÂTEAU CÉSAR - <i>le tissu et l'objet</i></b>	<b>111</b>
1. Le tissu de Vaulx-lez-Tournai	113
1.1 L'histoire du tissu villageois	113
1.2 La communauté villageoise	115
1.3 La place de la ruine dans la communauté	117
2. Le Château César comme objet architectural	119
2.1 L'implantation du Château César	119
2.2 L'histoire du Château César	121
2.3 L'étude archéologique du Château César	125
2.4 La ruine du Château César	131
2.5 L'état actuel du Château César	133
3. Le programme projeté	137
4. La démarche conceptuelle pour le projet d'architecture	143
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>148</b>
<b>ICONOGRAPHIE</b>	<b>152</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>161</b>



Fig. 2

JACQUEMIN Gilles. *Les ruines de l'Amphithéâtre d'El Jem, Tunisie, 2009*

## PRÉAMBULE

Mon histoire personnelle avec les ruines débute dès mon enfance, lors d'un voyage dans le nord de l'Afrique, où mes parents nous ont emmenés, mon frère, ma sœur et moi, visiter un village aux portes du Sahel. Liés d'amitié à un habitant de la ville de Mahdia, ce dernier s'est efforcé à nous faire découvrir les joyaux de sa région. C'est ainsi que, du haut de mes 10 ans, j'ai été introduit pour la première fois à la ruine. Arpentant les rues de la ville d'El Jem, nous avons été tout à coup surplombés par une immense masse rocheuse : les ruines de l'Amphithéâtre d'El Jem (Fig. 2). Malgré ma relative ignorance sur le sujet, je me souviens d'avoir été pris d'admiration pour la massivité et l'immensité de l'édifice qui semblait figé dans le temps.

Par la suite, j'ai été bercé par les récits d'enfance de mon grand-père. Ingénieur de projet et mordu d'histoire, il me racontait ses péripéties dans les ruines du Château de Montaigne, en région namuroise, où lui et ses amis exploraient les ruines librement, à une époque où on entrait dans ce genre de site comme dans un moulin.

Sans le savoir, cette thématique est revenue avec insistance lors de mon parcours universitaire. Ce sont les cours liés au patrimoine qui m'ont particulièrement fait vibrer et plus spécifiquement ceux où on se questionnait sur l'avenir d'un édifice déchu. De ce fait, j'ai eu l'opportunité de travailler sur la revalorisation des ruines du Château des Ducs de Brabant, à Tervuren. Enfi dans la Forêt de Soignes, qui compose le Parc de Tervuren, l'existence des vestiges du château est aujourd'hui totalement niée. C'est en parcourant le site, en l'expérimentant et en l'analysant que j'ai pu me rendre compte de la force évocatrice de ces vestiges, mais également de la problématique qui les concerne : comment rendre un site chargé d'histoire à nouveau appréhendable par l'usager tout en s'appuyant sur l'architecture déjà en place ?

C'est de ce constat qu'a découlé mon envie de traiter le sujet de la réappropriation de la ruine pour mon travail de fin d'études. Ces vestiges, blessés par l'épreuve du temps, qui ne demandent qu'à ce que l'on écrive un nouveau chapitre de leur histoire.

## INTRODUCTION

Depuis toujours, l'humain a été en quête d'améliorer son confort de vie. De ce fait, le monde a traversé de nombreuses phases de développement démographiques et technologiques. Le XIXe siècle et les périodes d'après-guerre ont été un terreau particulièrement fertile pour l'érection de nouvelles architectures sur nos territoires, répondant aux besoins d'une population grandissante. À cette époque, les bâtiments étaient produits à grande échelle, sans se questionner sur l'emploi des ressources naturelles que la planète met à notre disposition.

Or, depuis la seconde moitié du XXe siècle, des lanceurs d'alertes<sup>1</sup> font prendre conscience à la majorité de la finitude de notre monde. Les ressources s'épuisent et il n'est plus possible d'ériger de nouveaux édifices à tout-va. La notion de recyclage gagne en ampleur et s'applique aussi en architecture. Ainsi, le terme « résilience » s'est largement répandu dans la discipline, décrivant l'importance du recyclage d'un édifice délaissé. Par conséquent, un architecte contemporain se doit d'être économe dans l'utilisation de la matière et être inventif dans le réemploi des ressources et des bâtiments. Il optera pour l'adaptation d'un bâti ancien aux usages actuels, plutôt que pour la démolition de l'édifice.

Le réemploi de bâtiments abandonnés est une thématique qui m'intéresse particulièrement, car elle répond aux constats susdits. Dans le cadre de ce mémoire, ce sont les bâtiments en ruines qui seront étudiés. Ces objets architecturaux m'intriguent, car ils font partie de notre société, culture et patrimoine. Ce sont des balises sur un chemin qu'est l'Histoire et dont notre société contemporaine est la résultante.

Les ruines sont témoins de la précarité la plus absolue du bâti, ainsi que de son probable effacement tout en perpétuant sa mémoire<sup>2</sup>. À l'épreuve du temps, les ruines démontrent toute la fragilité de la matière et de son contenu. Ces vestiges offrent un témoignage historique et culturel de l'art de l'architecte<sup>3</sup>. Marqueurs d'un temps révolu, elles continuent néanmoins à intriguer, questionner et faire fantasmer leur interlocuteur. Leur perception a d'ailleurs énormément évolué. Ainsi, chaque siècle a développé sa propre approche par rapport aux ruines, passant d'objet de contemplation à objet d'interprétation et de création<sup>4</sup>. Bien que représentant un passé glorieux, les ruines sont résolument ancrées dans le présent. Les pierres, marquées par les évolutions technologiques, racontent l'histoire de l'édifice. Néanmoins, leur état de détérioration met en péril leur devenir.

1 BEHRENS III, W. W., MEADOWS, Dennis L., MEADOWS, Donella H. & RANDERS, Jørgen (1972). *The Limits to Growth: A report for The Club of Rome's project on the predicament of mankind*. New York, Universe Books

2 HYPOLITE, Pierre (2017). *La ruine et le geste architectural*. Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre, p.11.

3 GEFEN, Alexandre. (2007). « La ruine et le geste architectural ». *Fabula.org*

4 VILLE, Marion. (2018). *Valeurs et enjeux de la ruine au XXIe siècle*. Mémoire de master en architecture, sous la direction d'Alessandro Mosca, Paris : ENSA Paris-Val-de-Seine, p. 104.

Dès lors, quelle est la place de ces vestiges au XXI<sup>e</sup> siècle ? Bien qu'il s'agisse de bâtiments ayant servi dans le passé et obsolètes dans le présent, la question de leur réappropriation est résolument contemporaine. Longtemps, les chartes internationales ont été garantes de la préservation de ces lieux par la stabilisation des ruines. Or, en plus de créer un sentiment contre-intuitif (une ruine stabilisée n'est, par définition, plus une ruine), cela participe à la muséification des bâtiments en ruines. Par conséquent, différentes questions émergent : de quelle manière la société perçoit-elle la ruine de nos jours ? S'agit-il d'un élément architectural à intégrer dans un tissu urbain et communautaire ? Ces questions sont au cœur de ce travail. Celui-ci est structuré en cinq chapitres qui tentent de répondre à l'ensemble des enjeux composant la thématique de recherche.

Dans le but de comprendre le contexte au sein duquel une ruine s'inscrit, le premier chapitre sera consacré à l'étude du tissu urbain et communautaire. La recherche décomposera ce dernier en mettant en lumière les éléments constitutifs d'une communauté. Par la suite, chaque élément constitutif sera analysé plus en détail.

Ensuite, le second chapitre se concentrera sur la compréhension de l'objet architectural qu'est la ruine. Pour ce faire, la ruine sera décomposée selon deux grands principes : l'évolution de sa perception à travers l'Histoire (intangibile) et sa matière (tangibile). En effet, dans un premier temps, un bref historique sera tracé sur la manière dont la ruine a été perçue à travers les siècles et l'influence que cela a eu sur le mode d'intervention. Dans un second temps, la typologie de ruine sera divisée en plusieurs types, qui impliquent une attitude et un type d'intervention qui leur est propre. Ce chapitre sera conclu par un corpus d'intervention qui explicitera concrètement comment intervenir sur la ruine.

Le troisième chapitre tentera de trouver des leviers de projet, à travers des études de cas, qui permettent de préserver un lieu truffé d'histoire et de se le réapproprier. Pour ce faire, ce chapitre essaiera de mettre en lien les principes générateurs d'une communauté avec les potentiels de la ruine, afin d'inscrire une ruine comme un objet rassembleur pour une communauté. Effectivement, la pénurie de ressources combinée au désir d'arrêter l'étalement urbain et au manque de ressources financières des pouvoirs publics pour la restauration du patrimoine nous pousse à repenser notre manière de construire. C'est dans cette période nébuleuse que les communautés ont un rôle à jouer. Ne pouvant plus compter sur l'aide financière de l'État, elles ont la possibilité de préserver un patrimoine (pas toujours reconnu) de leur bourg, village ou ville en se le réappropriant. Dans ce contexte, la durabilité de la ruine doit aussi être comprise comme un sujet social, car quand un édifice est compris par son tissu, il obtient un sens. Inconsciemment, la communauté prend soin des lieux qui occupent une place importante dans l'imaginaire collectif.

Les enseignements émanant des trois premiers chapitres seront confrontés dans le dernier chapitre à la réalité du Château médiéval de Vaulx-lez-Tournai, situé à proximité de la ville de Tournai, dans le Hainaut. Ce château représente l'architecture militaire du XIV<sup>e</sup> siècle et se situe dans le cœur du village. Cet édifice, rare et particulier, présente donc un potentiel important pour la communauté villageoise. Cette dernière est impliquée dans le devenir de ce château et ce mémoire est donc la résultante de la volonté de répondre à une question réelle.

## ÉTAT DE L'ART

Peu de sources existent sur l'étude des éléments constitutifs d'une communauté. Néanmoins, certains auteurs se sont intéressés à des sujets spécifiques<sup>5</sup> qui contribuent à la réflexion. Ainsi, les architectes Christian Norberg-Schulz et Kenneth Frampton se sont questionnés à travers leurs écrits sur l'importance de l'identité d'un lieu et de l'architecture. En parallèle, d'autres auteurs se sont penchés sur des questions urbanistiques plus concrètes, comme l'architecte Camillo Sitte qui a effectué des recherches sur le dessin de la place publique.

A contrario, il existe une multitude de sources sur le sujet de la ruine. Bien qu'avant la Renaissance, les ruines étaient des objets architecturaux méconnus et inconsiderés, elles émergent au XVe siècle à la conscience des humains comme des objets de savoir. À partir de là, elle a été étudiée par des philosophes, architectes, et théoriciens.

Dans un premier temps, il existe des sources qui permettent de retracer les changements de perception auxquels la ruine a été confronté au courant de l'Histoire<sup>6</sup>. Ces sources sont le résultat de recherches menées par des historiens ou des chercheurs, comme Alain Schnapp, ce qui leur donne un caractère scientifique.

Ensuite, il existe également des sources sur la classification des ruines en types<sup>7</sup>. Ces derniers sont souvent étroitement liés à l'époque dans laquelle ils ont été établis et à la raison de leur destruction. L'écrivain français François-René de Chateaubriand a par exemple été le premier à distinguer les ruines du temps des ruines de l'homme. Ses affirmations seront développées par des chercheurs, dont l'architecte Tuija Lind.

Pour finir, des travaux plus récents tentent de réaliser un inventaire d'interventions au sein des ruines<sup>8</sup>. C'est notamment le cas de l'historien Olivier Darmon.

- 5 BISE, Thibaut (2020). *Le village comme lieu. Une architecture idiosyncrasique comme solution d'un retour au sens de la communauté*. Mémoire de master en architecture, Tournai : UCLouvain.  
BOURDIN, Alain (2019). *Faire centre*. La nouvelle problématique des centres-villes. Avignon, éditions de l'Aube.  
FRAMPTON, Kenneth (2006). *Moderne architectuur. Een kritische geschiedenis*. Nimègue, éditions SUN.  
NORBERG-SCHULZ, Christian (1979). *Genius Loci : Paysage, ambiance, architecture*. Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur.  
SITTE, Camillo (1889). *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon les fondements artistiques*. Paris, éditions du Seuil.
- 6 MAKARIUS, Michel (2011). *Ruines : Représentations dans l'art de la Renaissance à nos jours*. Paris, éditions Flammarion.  
SCHNAPP, Alain (2020). *Une histoire universelle des ruines : Des origines aux Lumières*. Paris, éditions Seuil.
- 7 AUDRERIE, Dominique (2019). « Faut-il ou non conserver les ruines ? » *Sudouest.fr*  
DE CHATEAUBRIAND, François-René (1828). *Génie du Christianisme*. Paris, éditions Garnier Frères.  
LIND, Tuija (2013). « La ruine comme objet monumental dans l'architecture européenne ». *Encyclopédie pour une histoire numérique de l'Europe*.
- 8 CAUWEL, Daphné (2022). *Reconversion de ruines : le Château de la Royère situé à Néchin en Belgique : quelle approche architecturale permet une mise en valeur de ruines ?* Mémoire de master en architecture, Tournai : UCLouvain.  
DARMON, Olivier (2016). *Habiter les ruines : Transformer – Réinventer*. Paris, éditions Alternatives.  
VANHEE, Louise (2020). *Ruin Age. An analysis of Belgian Contemporary Architectural Projects between Ruin and Ruinosity*. Mémoire de master en architecture, Gand : Ghent University.

## MÉTHODOLOGIE

La recherche sur la thématique de la ruine a débuté par une collecte d'informations sur le patrimoine militaire médiéval à travers des ouvrages de référence et des articles en ligne. Par la suite, la recherche s'est précisée sur la typologie du château médiéval. Finalement, face au constat sur l'état sanitaire de certains de ces édifices, la recherche s'est orientée vers la typologie de ruines, appliquée à tous types d'édifices. La récolte de données sur cet objet architectural a été réalisée à travers la consultation d'ouvrages principalement occidentaux et issus de diverses années, d'articles scientifiques et de travaux de fin d'études. Celle-ci a permis de retracer l'historique de l'évolution de la perception de la ruine, d'établir un catalogue typologique et un corpus d'intervention sur ces vestiges. Néanmoins, cette question est déjà relativement bien développée. Par conséquent, ce travail cherche davantage à se questionner sur la place de la ruine dans la société actuelle et future. Dès lors, la recherche s'appuie sur les travaux questionnant la manière d'intervenir sur une ruine et tente de donner un nouveau sens à ces interventions.

Le choix du Château médiéval de Vaultx comme cas d'étude a été déterminant, car il a apporté une nouvelle dimension à la recherche. Grâce à son implantation particulière, l'étude s'est penchée sur le tissu communautaire au sein duquel la ruine s'inscrit comme point de départ de sa réappropriation. Les données explicitées sur ce sujet sont basées sur des livres provenant de divers pays européens et issus de diverses années, des articles scientifiques et des travaux de fin d'études.

Les études de cas réalisées ont permis de mettre en lumière certains leviers de projet, nécessaires à la pérennisation d'une réappropriation par une communauté d'un édifice délabré.

Enfin, ces leviers de projet ont été expérimentés au sein du Château médiéval de Vaultx. De ce fait, le projet d'architecture se présente comme l'aboutissement de la recherche théorique et tente de répondre à la problématique énoncée au début de ce mémoire.

# 01

Recherche théorique



## **CHAPITRE I**

LA COMMUNAUTÉ - *le tissu*

## 1.

### La réappropriation

Habiter un lieu signifie se l'approprier<sup>9</sup>. L'appropriation permet de maîtriser l'espace, tant public que privé. Dans ce cadre, la sphère publique doit être investie, car elle symbolise la sociabilité : en plus d'habiter sa maison, on habite le quartier.

Le mot « réappropriation » est dérivé du terme « appropriation » et est défini dans les dictionnaires anglais comme étant « *l'assignation de quelque chose d'une manière nouvelle ou différente*<sup>10</sup> ». La notion d'appropriation est aussi « *le fait de s'approprier quelque chose, d'en faire sa propriété*<sup>11</sup> ». Néanmoins, la notion de « propriété » doit être nuancée. L'appropriation est souvent utilisée dans le cadre des domaines de l'habiter et du territoire. Du point de vue de l'habiter, l'appropriation se caractérise, selon la psychosociologue Perla Serfaty-Garzon, par « *l'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise*<sup>12</sup> ». En parlant d'adaptabilité, elle nuance la notion de propriété. De plus, l'appropriation est un argument souvent utilisé dans la question du logement, ou on l'explique comme « *l'ensemble des pratiques [...] qui lui confèrent un caractère de lieu personnel*<sup>13</sup> ». On remarque donc que l'affectif est important, car il met en évidence le lien fort entre une personne et un lieu. Ainsi, mis à l'échelle du territoire, l'appropriation devient l'ensemble des pratiques qui donnent un caractère personnel à un lieu pour un groupe de personnes ou une collectivité. Par conséquent, l'accent est mis sur les rapports sociaux à l'espace, plutôt que sur l'espace lui-même. À noter que c'est grâce aux allers-retours incessants entre les rapports à l'espace et l'espace lui-même que se constitue la mémoire collective du *locus*, dans laquelle on vit et on « fait vivre ».

Ce premier chapitre a pour but d'explorer les différents éléments qui permettent à une collectivité de se réapproprier un lieu, de lui conférer un caractère personnel, dans le but de le réinvestir et de le redynamiser.

9 LEROUX, Nadège (2008). « Qu'est-ce que habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion ». *Cairn.info*

10 Définition issue du Merriam-Webster Dictionary.

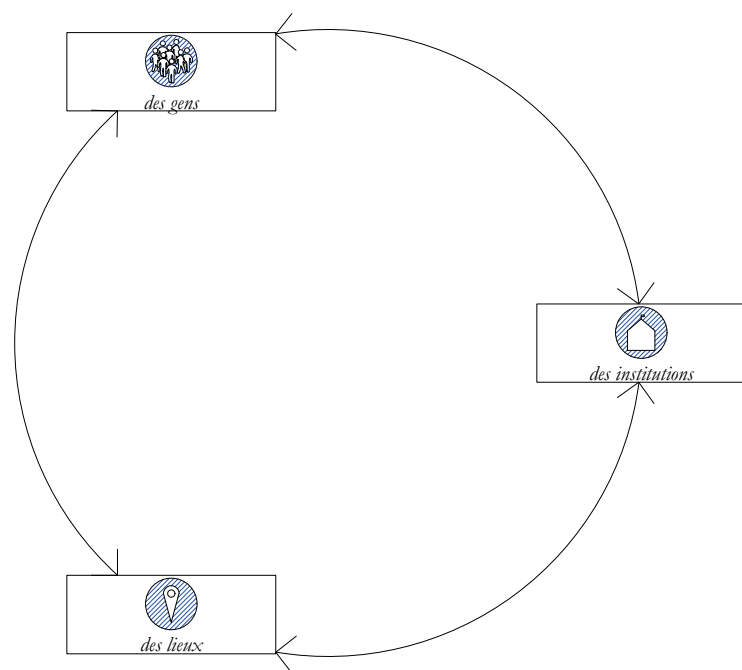
11 Définition issue du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).

12 VESCHAMBRE, Vincent (2008). « La notion d'appropriation ». *Norois* [en ligne], p. 2

13 *Ibidem*, p. 3

## 2.

### La communauté



La ruine ne peut être considérée comme un objet dépourvu de tout contexte. Effectivement, le tissu urbain dans lequel la ruine s’inscrit informe sur le sens à donner à la réappropriation. Ainsi, la communauté peut transcender la mémoire des anciennes pierres en les intégrant dans leur quotidien. Elle a la capacité de leur donner une nouvelle dimension et d’en assurer la pérennité par l’usage et la perception.

Avant toute démarche architecturale, la première étape consiste à comprendre ce qu’est une communauté et de quels éléments cette dernière a besoin pour exister. La communauté est définie comme « caractère de ce qui est commun à plusieurs personnes<sup>14</sup> ». Au sens étymologique, elle désigne généralement un groupe de personnes partageant des caractéristiques communes, comme le partage d’une langue commune, d’un même mode de vie ou encore d’une même religion. Elle est caractérisée par un sentiment d’appartenance à ce même groupe.

Néanmoins, par l’architecture, la notion de communauté peut être rattachée au territoire que cette dernière occupe. Ainsi, Jean-François Médard, professeur de science politique, définit la communauté comme étant « à la fois un endroit, des gens vivant dans cet endroit [...], la vie commune qu’ils partagent et les institutions qui règlent cette vie<sup>15</sup> » (Fig. 3). Les endroits parlent des lieux, ce que l’architecture génère, les gens expriment la caractère profondément social de la communauté et les institutions représentent différents objets architecturaux indépendants auxquels la communauté peut s’identifier et qui mis ensemble forment le tissu communautaire. Les différents composants de la communauté ne sont pas immuables. Au contraire, ils peuvent prendre de nombreuses formes et donner naissance à des atmosphères singulières<sup>16</sup>.

La recherche dans ce mémoire se concentrera sur la communauté villageoise et son potentiel dans la réappropriation d’un patrimoine en ruine. L’analyse de cette communauté se fera par décomposition de ses éléments constitutifs.

14 Définition issue du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).

15 JACQUIER, Claude. (2011). « Qu’est-ce qu’une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd’hui? ». *Vie sociale*, 2, p. 39

16 MARSHALL, Alfred (1920). *Principles of Economics* dans JACQUIER, Claude. (2011). *Ibidem*.

Fig. 3



Fig. 4

RIDOLFI Mario & QUARONI Ludovico, *Immembles d'habitations Ina-Casa*, 1950 - 1954

Entre 1965 et 1985, le mouvement *La Tendenza* s'oppose aux principes de l'architecture moderne. Les architectes de ce mouvement prônent un retour aux formes historiques et proposent une architecture identitaire s'inspirant des matériaux, formes et volumétries traditionnels.

## 2.1 Les gens

Dans un premier temps, la communauté se caractérise par sa population. Elle forme l'identité communautaire et doit se reconnaître dans l'architecture qu'elle habite.

### 2.1.1 L'identité

Suite à la Révolution Industrielle et le mouvement moderne, qui ont conduit à une architecture internationale et décontextualisée, l'homme est confronté à une perte de repères. L'architecte britannique, Kenneth Frampton, met en lumière le paradoxe qui frappe l'architecture contemporaine et l'identité culturelle : d'une part, il est nécessaire de s'ancrer à nouveau dans le passé pour créer une architecture identifiable par la communauté. D'autre part, il faut adapter ce passé aux avancées scientifiques et techniques de la société moderne. En résumé, comment moderniser tout en retournant aux sources<sup>17</sup>? En réponse, au XXIe siècle ce sont les thématiques de l'architecture vernaculaire, du génie du lieu et du régionalisme critique qui sont avancées.

Premièrement, Frampton décrit l'architecture vernaculaire comme étant « *le produit spontané de l'interaction du climat, de la culture, du mythe et de l'artisanat*<sup>18</sup> ». Désignant une architecture sans architecte, ce concept se raréfie par la complexité des bâtiments.

Ensuite, le *genius loci* a été étudié par l'architecte Christian Norberg-Schulz. Il explique que les milieux construits par l'homme sont composés de « choses » qui donnent un caractère rassembleur à un lieu<sup>19</sup>. Le caractère du lieu dépend donc de la manière dont « les choses » sont faites<sup>20</sup> et l'architecture sert à révéler le potentiel d'un lieu. De plus, Norberg-Schulz met en évidence que l'identité d'une personne dépend de la fonction de ces choses et de ces lieux, car l'identification est la base du sentiment d'appartenance à un lieu. Ainsi, pour permettre aux gens de s'identifier à l'architecture, il est nécessaire de concrétiser le *genius loci*. D'après lui, c'est possible grâce à une architecture qui « *rassemble les propriétés du lieu et les rapproche de l'homme*<sup>21</sup> ».

Pour finir, le régionalisme critique est « *la tendance à conserver ou à cultiver les traits originaux d'une région, d'une province*<sup>22</sup> ». En architecture, ce courant apparaît sous la forme d'une répétition d'une typologie représentative du territoire considéré. Cela s'explique notamment par la proximité des habitants, partageant une histoire commune. De plus, la nature du lieu dans lequel ils se situent joue un rôle prépondérant : le choix des matériaux, la forme de la toiture ou encore le nombre d'ouvertures. De ce régionalisme critique résulte une compréhension du lieu, permettant l'homogénéité du paysage bâti et préservant la tradition et l'identité locale (Fig. 4).

17 FRAMPTON, Kenneth (2006). *Moderne architecture. Een kritische geschiedenis*. Nimègue, éditions SUN, p. 386.

18 FRAMPTON, Kenneth (2006). *L'architecture moderne. Une histoire critique* dans MAROIS, Fanny (2020). *Ibidem*, p. 25.

19 NORBERG-SCHULZ, Christian (1979). *Genius Loci : Paysage, ambiance, architecture*. Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, p. 10.

20 *Ibidem*, p. 15.

21 *Ibidem*, p. 23.

22 Définition issue du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).

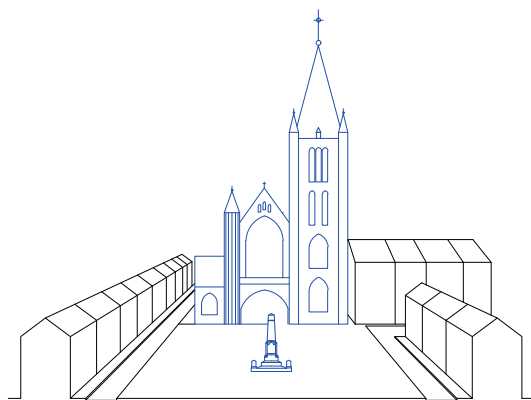


Fig. 5

JACQUEMIN Gilles, *Le centre comme lieu doté d'une valeur perceptive particulière*, 2023

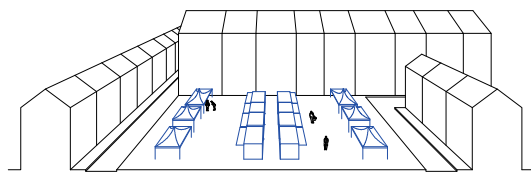


Fig. 6

JACQUEMIN Gilles, *Le centre comme lieu d'événements*, 2023

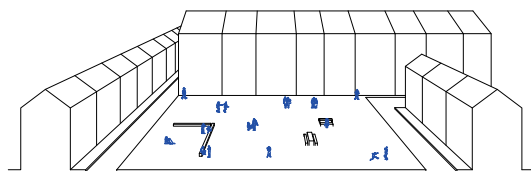


Fig. 7

JACQUEMIN Gilles, *Le centre comme lieu animé par des acteurs*, 2023

## 2.2 Les lieux

Parallèlement aux gens, qui représentent les acteurs, les lieux se réfèrent à l'espace. Les lieux font référence à ce que l'architecture génère, de manière volontaire ou non. De plus, les lieux peuvent à la fois être intangibles (le centre, le vide commun ou le maillage) et tangibles (la place et la rue) et participent activement à la sociabilité de la communauté. Il revient donc à l'architecte de les appréhender ou de les dessiner avec rigueur, car la force sociale de ces lieux dépend directement de leur conception et composition.

### 2.2.1 Le centre

L'expression de l'identité de la communauté connaît son paroxysme au sein du centre du territoire considéré. Comme le définit le philosophe Michel Foucault, le centre est avant tout un dispositif qui regroupe à la fois une matérialité et des formes architecturales et urbaines, mais aussi des institutions et des gens. Le centre rassemble des activités nécessaires à tous et qui témoignent de l'identité collective. Il est souvent composé des fonctions politiques, historiques, religieuses et économiques permettant l'expression de la collectivité<sup>23</sup>.

Néanmoins, pour faire un centre, il faut qu'un territoire fasse lieu. Pour ce faire, il doit ajouter du sens aux fonctions qu'il abrite. On peut alors jouer sur trois registres. D'abord, la dimension sensorielle donnera au centre, et en particulier à son espace public, une valeur perceptive particulière par la présence d'objets extraordinaires ou de monuments (Fig. 5). Ensuite, il est important que le centre soit un lieu d'événements ou de commémoration (Fig. 6). Enfin, un centre nécessite des acteurs qui le prennent en charge et l'animent (Fig. 7). De ce fait, en situant du point de vue du projet, faire lieu associe des valeurs diverses comme le confort, l'acceptation de l'altérité, l'imprévu et les perceptions enthousiasmantes<sup>24</sup>.

Mais, le centre implique également des limites gravitant autour de lui et ne pouvant plus être considérées comme faisant partie de ce centre. La limite est une épaisseur entre deux éléments contigus et se caractérise par son franchissement. Dès lors, la limite n'est pas une fermeture, mais au contraire une ouverture qui invite au passage. Il s'agit donc d'un point d'accès au centre ou en d'autres termes de son seuil. Ce dernier peut être physique et sensoriel. En architecture, le seuil se matérialise physiquement par une paroi, un changement de revêtement de sol, une différence de hauteur ou encore par de la végétation. De plus, l'utilisateur peut aussi ressentir la présence d'un seuil par un jeu d'ombre et de lumière, définissant une atmosphère particulière.

23 BOURDIN, Alain (2019). *Faire centre. La nouvelle problématique des centres-villes*. Avignon, éditions de l'Aube, p. 29.

24 *Ibidem*, p. 175-177

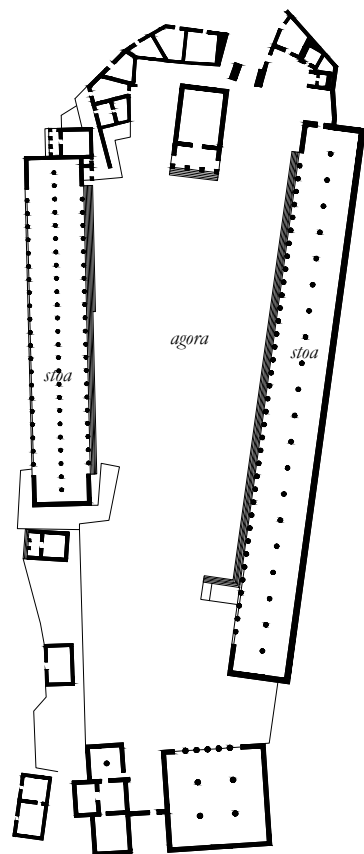
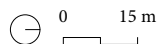


Fig. 8

JACQUEMIN Gilles, *Plan de l'agora d'Assos*, 2023

Chez les Grecs, l'agora était la principale place publique dans laquelle avait lieu des rassemblements politiques et sociaux. Elle servait de lieu de rencontre pour l'assemblée du peuple, mais aussi de marché et d'espace de rendez-vous pour apprendre les nouvelles.



## 2.2.2 Le vide commun

Toute centralité urbaine est composée d'un espace vide symbolique. Néanmoins, l'architecture contemporaine tend à omettre l'importance de ces vides au sein de la structure urbaine, pour se focaliser sur la matérialité des pleins<sup>25</sup>. De ce fait, le vide ne fait plus l'objet d'une attention particulière, comme ce fut le cas à l'âge classique, avec notamment le dessin des agoras grecques<sup>26</sup> (Fig. 8). Les rues ne sont plus considérées comme des espaces d'échanges pour la communauté locale, mais plutôt comme un décor. La place n'est plus génératrice de liens sociaux, mais devient avant tout un lieu de passage. Or, l'architecture du vide n'est autre que la représentation de l'esprit d'Un au milieu d'une multitude<sup>27</sup>. Ainsi, la rue ou la place permettent à tous de composer une identité commune et d'éprouver un sentiment d'acceptation et d'équivalence de son prochain. Le vide au cœur d'une centralité urbaine représente la première qualité de l'espace commun, il n'appartient à personne et permet à chacun de l'appréhender à sa manière afin de se l'approprier<sup>28</sup>. L'architecture du vide n'est autre que l'architecture de l'unité, celle qui représente l'identité d'une communauté et il revient aux architectes de la maîtriser.

A travers ses recherches, l'architecte Stavros Stavrides s'interroge sur la potentialité des *common spaces* comme outil de résistance face à la stérilisation du vide commun<sup>29</sup>. L'espace commun diffère de l'espace public et privé par son appartenance à un usage public. Comme susdit, les *commons* dépendent de trois éléments : les lieux, les institutions et les gens. Premièrement, le lieu d'un espace commun est fondamental. Contrairement à l'espace public et privé, l'espace commun ne peut être défini comme un espace concret. Il se définit plutôt par la temporalité et l'usage de la communauté et tente de dépasser la limite entre espace public et privé<sup>30</sup>. Deuxièmement, les institutions définissent le but commun de la communauté et les règles à suivre dans l'appropriation d'un lieu. Enfin, les gens qui forment la communauté sont volontaires et font fonctionner l'espace commun par des actions communes. Ce sont ces actions qui définissent de nouvelles formes de vie sociale, de vie en commun. Ainsi, l'espace commun est la résultante d'un ensemble d'actions communes réalisées par une communauté<sup>31</sup>. Néanmoins, l'espace commun peut prendre deux formes distinctes<sup>32</sup> : d'une part, l'espace commun peut être un système fermé se rapportant à un lieu et une communauté spécifique. D'autre part, l'espace commun peut faire partie d'un réseau, échangeant et communiquant avec d'autres communautés.

25 BEAUCHARD, Jacques & MONCOMBLE, Françoise (2013). *L'architecture du vide. Espace public et lien civil*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 11.

26 *Ibidem*, p. 9

27 *Ibidem*, p. 11

28 *Ibidem*, p. 14

29 STAVRIDES, Stavros (2016). *Common Space : The City as Commons*. Zed Books, Londres, p. 1

30 *Ibidem*, p. 262

31 KATHARINA MÜLLER, Agnes & KÖPPER, Julia (inconnu). « Collective City Making : How communing practices foster inclusivity ». *Technische Universität Berlin*, p. 304

32 STAVRIDES, Stavros (2016). *Ibidem*, p. 3

En architecture, l'espace commun peut se traduire par une architecture en auto-construction par la communauté. Ainsi, des équipements urbains modulables, déplaçables et démontables répondent à des besoins spécifiques des utilisateurs. Si ce type d'architecture est mis en place au sein d'une communauté réceptive aux changements de pratique, peut améliorer les relations sociales et régénérer les lieux urbains, car la communauté redevient l'actrice principale de la construction de son espace commun.

### 2.2.3 *Le maillage*

Grâce aux progrès technologiques et la mise en place d'un réseau de transports en commun performant, l'accessibilité des villages est aujourd'hui facilitée. De ce fait, les petites entités villageoises sont reliées par des voies de circulation performantes, leur permettant de mettre en commun leur offre programmatique et de répondre à des besoins dépassant ceux de leur propre communauté, formant ainsi des relations inter-villageoise<sup>33</sup>. Par conséquent, les habitants de ces différents lieux se côtoient et se rencontrent, permettant de tisser un tissu social plus important. Le village n'est donc plus une entité autarcique, mais se retrouve intégrée à un maillage plus large, dans lequel il trouve sa place et s'adapte aux opportunités qui se présentent à lui. Aussi, l'urbaniste Alain Bourdin précise que pour qu'un lieu urbain soit intéressant, il faut qu'il crée une « valeur locale<sup>34</sup> ». Pour qu'un lieu génère une valeur locale, il doit non seulement faire preuve d'une validation locale, c'est-à-dire d'une appropriation d'usage et d'identification positive par la communauté locale, mais aussi d'une reconnaissance de la part d'une échelle plus importante. Par conséquent, pour donner du sens à une communauté villageoise, elle doit s'inscrire au sein d'un maillage plus large.

---

33 BISE, Thibaut (2020). *Le village comme lieu. Une architecture idiosyncrasique comme solution d'un retour au sens de la communauté*. Mémoire de master en architecture, Tournai : UCLouvain, p. 94

34 BOURDIN, Alain (2019). *Ibidem*, p. 12

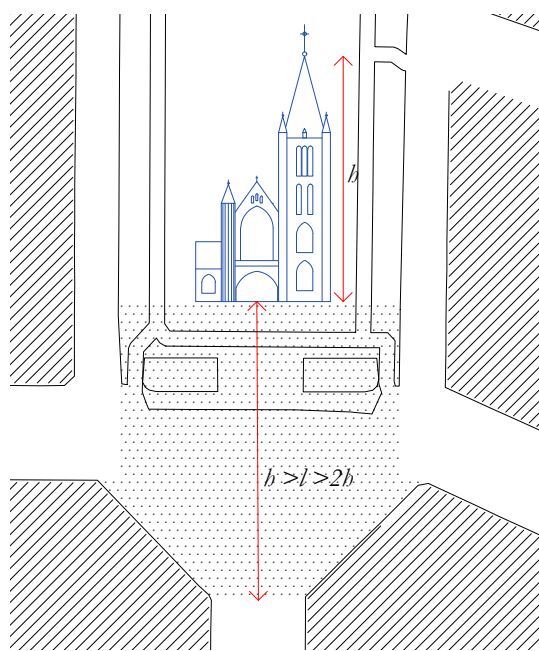


Fig. 9  
JACQUEMIN Gilles, *Place Saint-Antoine*, Etterbeek, 2023  
La place, dominée par l'Eglise Saint-Antoine, respecte la forme et les proportions énoncées par Camillo Sitte.

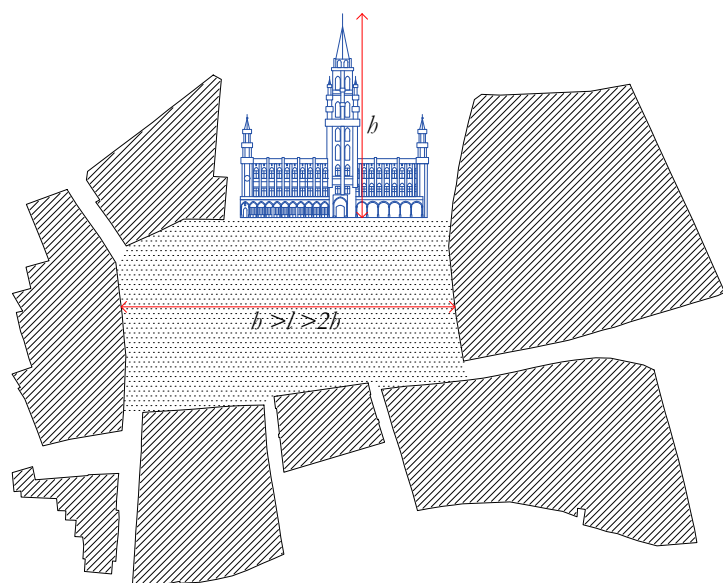


Fig. 10  
JACQUEMIN Gilles, *Grand-Place*, Bruxelles, 2023  
La place, dominée par l'hôtel de ville, se développe en largeur.

### 2.2.4 La place publique

La place publique est un espace public non bâti, desservie par des voies et affectée aux piétons. Généralement dotée d'un revêtement minéral, la place est souvent entourée des bâtiments et agrémentée de mobilier urbain. La place est un lieu propice pour recevoir diverses activités grâce à sa polyvalence, sa superficie et sa localisation dans le tissu villageois. En général, la place publique constitue un lieu de concentration des commerces. La place est aussi un lieu ouvert, qui permet le déroulement de la vie collective et qui favorise la création de liens sociaux. La place publique se distingue par sa capacité à faire centre et par le vide qu'elle représente. Il s'agit donc d'un lieu appartenant à chacun et où tout le monde est égal.

D'après Camillo Sitte, la forme et l'orientation de la place dépendent du bâtiment qui la domine. Ainsi, si une place est bordée par la façade d'une église, la place devra se développer dans la profondeur pour produire un effet harmonieux (Fig. 9). À l'inverse, si c'est la maison communale qui prédomine, les proportions de la place accentueront la largeur de cette dernière (Fig. 10). Les proportions de la place sont fondamentales, car elles mettent en valeur les édifices qui la jouxtent. Sitte définit que « *la dimension principale d'une place doit être, au minimum, égale à la hauteur de l'édifice [...] pour garder un effet agréable, elle ne doit pas, au maximum, dépasser le double de cette hauteur*<sup>35</sup>».

Sitte met aussi l'accent sur la fermeture de la place, car un espace libre ne devient qu'une place à partir du moment où il est fermé. Ainsi, il s'oppose aux modernes qui ont tendance à dégager les places. Or, selon lui, dégager une place équivaut à lui faire perdre son effet spatial<sup>36</sup>.

Ensuite, Sitte étudie le potentiel d'un groupe de places, délimité par un édifice central. Il met en évidence la relation qu'ont ces places avec le bâtiment central et il observe les différentes ambiances des places. Chaque place magnifie l'édifice et inversement, l'édifice offre à chaque place une autre façade remarquable<sup>37</sup>.

Pour finir, dans le but de rendre une place plus homogène, il faut en percevoir les limites. Cela peut se faire à travers le traitement du sol.

35 SITTE, Camillo (1889). *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon les fondements artistiques*. Paris; éditions du Seuil, Paris, p. 51.

36 *Ibidem*, p. 44.

37 *Ibidem*, p. 63.

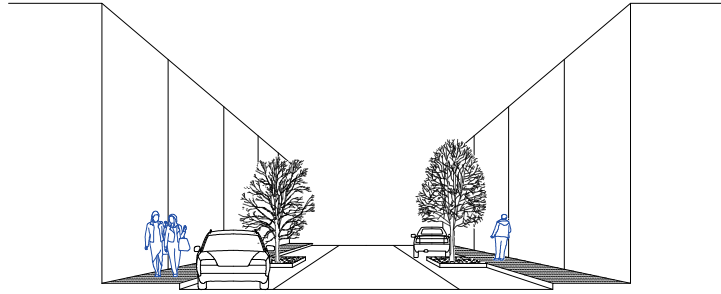


Fig. 11  
JACQUEMIN Gilles, *La chaussée*, 2023  
La voirie est dédiée à la voiture, ce qui déforce le contact social.

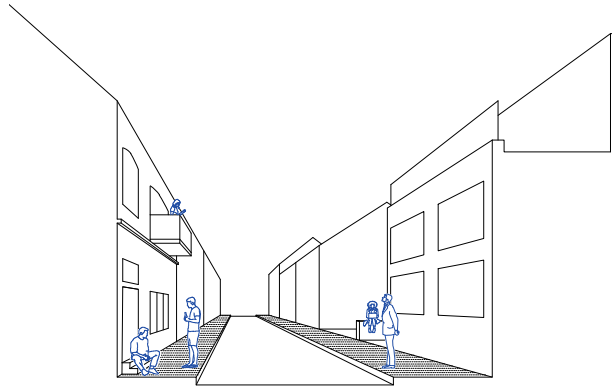


Fig. 12  
JACQUEMIN Gilles, *La rue*, 2023  
Les seuils, fenêtres et balcons incitent à l'échange.

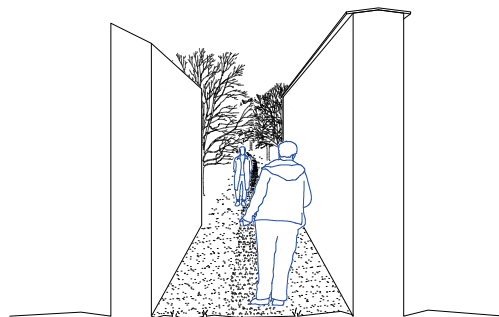


Fig. 13  
JACQUEMIN Gilles, *La venelle*, 2023  
Les dimensions de la venelle poussent à l'interaction sociale

### 2.2.5 La rue

La rue est également un espace public non bâti. Contrairement à la place, ou elle aboutit, la rue est une voie qui permet de relier un point à un autre. Elle peut être dédiée aux véhicules motorisés et/ou piétons et est minéralisée. Comme la place publique, la rue est un lieu important au sein d'une communauté.

Sa morphologie et son affluence vont avoir une grande influence sur la manière dont l'utilisateur l'appréhende. Effectivement, la rue est un espace entouré de masses (pleines et creuses). Sa largeur a une grande influence sur l'interaction sociale qu'elle génère. Face à des voiries très larges, la distance entre les deux fronts bâtis s'agrandit, ce qui déforce la proximité entre habitants (Fig. 11). De plus, une voirie très empruntée par les voitures générera un sentiment d'insécurité. De ce fait, la rue fonctionne comme une barrière et les usagers ne sont pas incités à se rencontrer. A contrario, les rues plus étroites ou moins empruntées jouent un rôle à part entière de la création de liens sociaux dans un village. Ainsi, l'espace commun devient le prolongement de l'espace privé, dans lequel les voisins se rencontrent. Les seuils, les fenêtres et les balcons sont des dispositifs qui incitent à l'échange (Fig. 12). La rue devient un espace dans lequel ils partagent tout. Un sentiment de sécurité naît grâce aux nombreux regards et au faible passage de voitures. Ainsi, les enfants peuvent s'approprier l'espace public en y jouant, tandis que les adultes s'y croisent à de multiples occasions. Ces rues représentent aussi un potentiel pour les personnes âgées, qui s'installent sur leur seuil ou leur balcon et discutent avec les passants, leur évitant la solitude<sup>38</sup>.

Les venelles ou ruelles se faufilent généralement entre deux fronts bâtis ou jardins très rapprochés et contribuent aussi à la rencontre. De par la morphologie de ces passages, les passants ne peuvent pas s'éviter, ce qui entraîne des moments d'échanges (Fig. 13). Néanmoins, contrairement à la rue, les venelles sont davantage destinées au passage et n'invitent pas à y rester longtemps.



Fig. 14  
VAN ELSANDER K.C., *Hoegaarden*, 2019  
L'Église Sint-Gorgonius surplombe le village de Hoegaarden et sert de repère aux villageois.



Fig. 15  
DEWILDE Kristof, *Saint-Rémy-Geest*, 2013  
L'Église Saint-Rémy émerge à travers les ruelles sinueuses du village de Saint-Rémy-Geest.



Fig. 16  
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN, *Que voit-on depuis le clocher de l'église de Mars-la-Tour ?*, 2021  
Depuis le clocher de l'Église Saint-Martin, les clochers des églises des villages voisins apparaissent, créant un réseau d'églises au sein du paysage lorrain.

## 2.3 Les institutions

Pour finir, les institutions représentent directement les objets architecturaux qui rythment la vie de la communauté. Il s'agit d'éléments tangibles, construits, qui forment de véritables nœuds sociaux et dans lesquels les gens peuvent sociabiliser. Ces bâtiments sont fondamentaux pour créer un sentiment de proximité entre personnes d'une même communauté.

### 2.3.1 L'église

Comme le précise le sociologue Gabriel Le Bras, l'église et le village possèdent une relation réciproque. D'une part, le centre du village regroupe les fonctions de production et d'échanges. C'est donc tout naturellement qu'il a accueilli l'église. Et inversement, c'est à partir de l'église que le village se développe<sup>39</sup>.

Depuis toujours, l'église forme le nœud social du village. Les villageois s'y donnent rendez-vous pour des événements communautaires (des messes, des mariages ou des enterrements). Aujourd'hui encore, malgré le déclin de la pratique, elle représente un endroit de sociabilité. Certaines d'entre-elles ont été désacralisées et accueillent de nouvelles activités, comme des expositions culturelles, des concerts ou des lieux commerciaux. C'est notamment le cas de l'Église des Dominicains aux Pays-Bas, transformée en librairie à partir de 2007.

Les caractéristiques architecturales de l'église lui permettent aussi de servir de repère pour les habitants. Ainsi, son développement vertical domine le relief du village (Fig. 14). De la sorte, les habitants et les passants s'en servent de repère pour se localiser (Fig. 15). De plus, sa matérialité accentue la monumentalité de l'édifice. Composée de pierres ou de maçonnerie, elle domine généralement la place du village.

L'église s'inscrit aussi au sein d'un réseau, qui favorise le rapprochement entre habitants (Fig. 16). Elle évoque à la fois un lien entre les églises au sein d'un même paysage, mais elle représente aussi l'identité propre à chaque village.

39 LE BRAS, Gabriel (1976). *L'église et le village*. Paris, éditions Flammarion, p. 27-29



Fig. 17

BARCET Sonia, *Sans commerce, c'est un peu du village qui disparaît*, 2019

Le commerce local est un lieu d'échange, dans lequel des personnes de différentes génération se rencontrent.

### 2.3.2 Le commerce local

Parmi les activités qui permettent de dynamiser un centre, l'activité commerciale ne peut être sous-estimée. Effectivement, ces espaces de vente et de production sont primordiaux pour faire tourner l'économie locale. Plus encore, ce sont des endroits vers lesquels les villageois affluents, ce qui en fait une institution importante, car elle crée de la proximité entre habitants.

D'un côté, les villageois tissent des liens importants avec les commerçants (Fig. 17). Ces derniers sont souvent des locaux, faisant partie de la même communauté villageoise que leurs clients. De ce fait, les consommateurs s'identifient aux commerçants, ce qui ne fait qu'augmenter le sentiment d'appartenance au village ou au territoire. Ils vivent les mêmes choses, sont au courant des mêmes événements et se croisent régulièrement en dehors de l'espace commercial. Tous ces détails contribuent au renforcement de l'identité locale de la communauté.

De l'autre côté, ces espaces commerciaux sont aussi des endroits privilégiés pour rencontrer d'autres villageois. Effectivement, ce sont des lieux propices pour l'échange d'informations locales. Ce partage établit un tissu relationnel particulier entre villageois. Le café est particulièrement propice au développement de ce tissu relationnel. Il s'agit d'un lieu intergénérationnel, où les gens de tout âge peuvent se rencontrer. De ce fait, il facilite l'échange de services et de savoir entre villageois. Aussi, en été, il arrive souvent qu'il étende sa terrasse sur la place (Fig. 18 & Fig. 19), ce qui renforce son attrait et qui permet de donner de la vie à la place.

Consciente du rôle central que jouent les commerces de proximité dans les rapports sociaux d'une communauté, la Wallonie a lancé un plan de soutien aux commerces de proximité, et ce malgré leur disparition progressive.



Fig. 18

CAFÉ BISOUS BISOUS, 2021

L'été, les terrasses des cafés se déploient et colonisent la place du village.

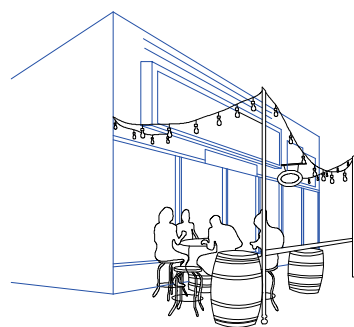
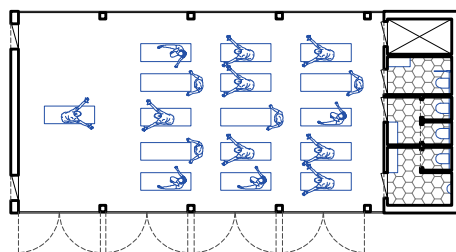
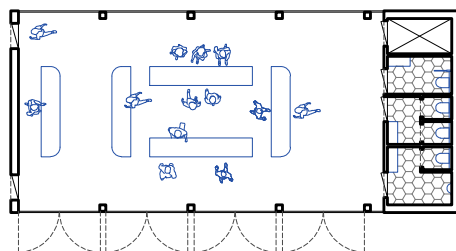
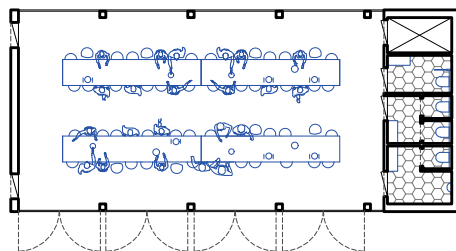
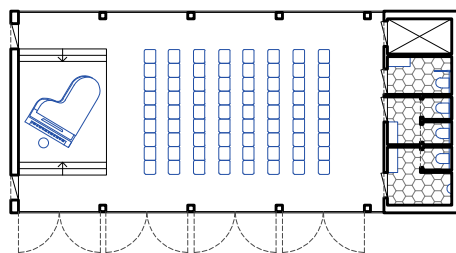


Fig. 19

JACQUEMIN Gilles, *Dessin d'un commerce local*, 2023



### 2.3.3 La maison du village

Face à la disparition progressive de commerces de proximité et ces conséquences sur les rapports sociaux au sein de la communauté, la création de nouveaux lieux de rencontres dans les villages devient élémentaire. Dans ce cadre, la maison du village constitue un réel potentiel pour rapprocher les gens et renforcer le sentiment de communauté.

La maison du village est une infrastructure appartenant à la communauté et qui se caractérise par sa polyvalence. Elle est destinée à l'accueil d'activités associatives, sociales, sportives ou festives, organisées par la communauté. De par sa fonction d'accueil du citoyen, la maison du village rapproche les gens appartenant à de différentes générations et milieux sociaux<sup>40</sup> (Fig. 20).

En plus de créer des liens entre personnes d'horizons différents et de fournir des services associatifs et culturels, la maison du village peut aussi stimuler l'économie locale en mettant en avant les commerçants de proximité et les produits locaux.

De plus, pour que la maison du village puisse répondre à ses objectifs, elle village doit être reconnaissable par les habitants. Ainsi, ils doivent pouvoir s'identifier à son volume, son gabarit et sa forme. Elle ne répond donc pas à un modèle-type, mais doit être réalisée à l'image de la communauté<sup>41</sup>.

Fig. 20

JACQUEMIN Gilles, *Schémas de polyvalence d'une maison du village*, 2023

La maison du village se caractérise par sa polyvalence, accueillant des gens appartenant à différentes générations et milieux sociaux.

40 Fondation rurale de Wallonie (2007). « La maison de village - Cahier 5 ». *frw.be*, p. 1.

41 *Ibidem*, p. 4.

### 3.

## Synthèse

### LA COMMUNAUTÉ

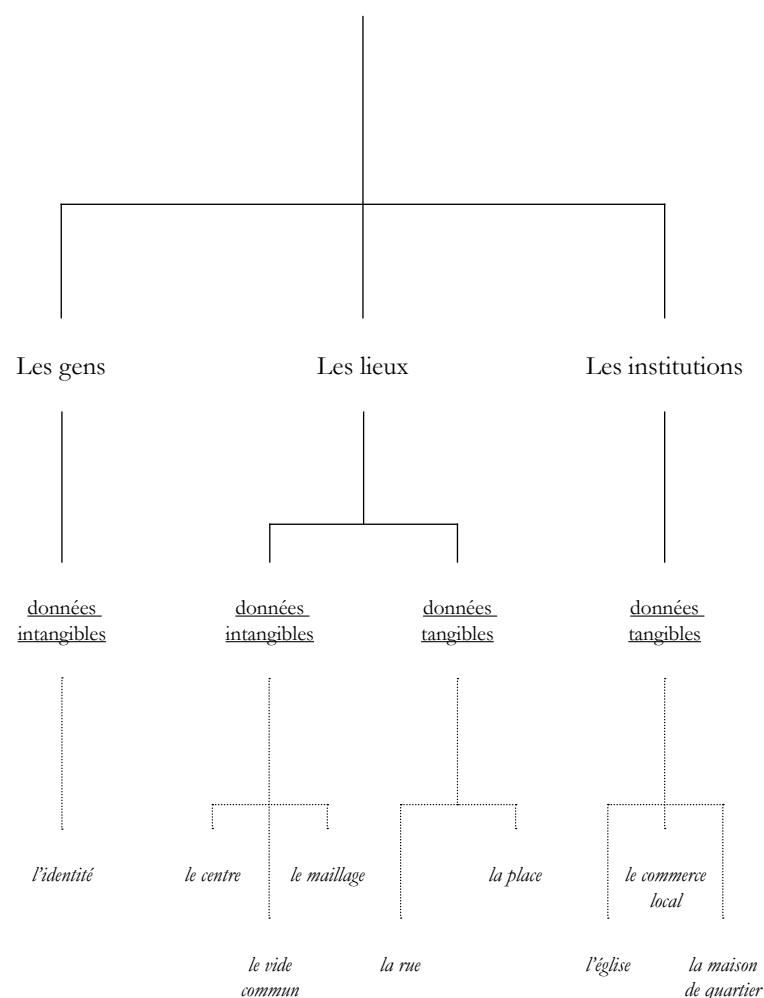


Fig. 21

Avant de pouvoir parler de quelconque intervention sur un objet architectural, il est nécessaire d'avoir une compréhension du tissu urbain dans lequel ce dernier s'inscrit. Dans le cadre de ce travail, l'hypothèse retenue est celle d'une communauté villageoise. De ce fait, ce chapitre met en lumière une série d'éléments qui permettent à une communauté d'exister. La notion principale à retenir de ce chapitre est qu'une communauté repose sur trois piliers fondateurs : les gens, les lieux et les institutions.

Premièrement, les gens forment le cœur de la communauté. Leur sentiment d'appartenance et leur volonté d'œuvrer pour le bien commun sont des éléments déterminants pour le bon fonctionnement d'un tissu communautaire. Il est important pour eux de se reconnaître dans les lieux et les institutions qu'ils fréquentent et que ces derniers soient vecteurs de leur identité. Bien qu'elle soit intangible, il reviendra à l'architecte de mettre en place des interventions architecturales qui correspondent à l'identité villageoise. Cela peut se faire pour la matérialité, la forme ou la volumétrie.

Deuxièmement, les lieux se réfèrent à l'espace. Il s'agit de ce que l'architecture génère volontairement ou non. D'un côté, il existe des lieux intangibles, comme le centre urbain, le vide commun ou le maillage. Ces derniers sont difficilement quantifiables, mais il revient à l'architecte de les appréhender et de les intégrer dans sa réflexion. De l'autre côté, on peut mettre en avant les lieux tangibles, tels que la place ou la rue. Tous deux sont des espaces publics ouverts dans le tissu villageois, qui favorisent la rencontre et les échanges entre villageois. Néanmoins, l'intensité de la rencontre dépend du dessin de ces espaces et l'architecte a une influence directe dessus.

Enfin, les institutions représentent des objets architecturaux spécifiques, qui une fois assemblés forment le tissu communautaire. Ces derniers sont tangibles et résultent directement de ce que l'architecture met en place. Ainsi, l'architecture de l'église du village lui permet de servir de repère au sein de la communauté. De plus, elle représente un véritable nœud social, favorisant la rencontre entre habitants. Parallèlement, le commerce de proximité et la maison de quartier offrent permettent aux gens de tout âge de se croiser et de tisser un tissu relationnel particulier.

Ces trois éléments s'influencent mutuellement et participent à la création d'un tissu communautaire. Individuellement, ce sont des supports qui permettent la rencontre ou l'implantation d'un sentiment d'appartenance. Une fois assemblés, ils permettent de donner un sens à la communauté. Pour résumer l'apport de ce chapitre, un schéma récapitulatif est proposé (Fig. 21).

## CHAPITRE II

### LA RUINE - *l'objet*

*« L'homme n'est lui-même qu'un édifice tombé, qu'un débris du péché et de la mort, son amour tiède, sa foi chancelante, sa charité bornée et ses sentiments incomplets, ses pensées insuffisantes, son cœur brisé, tout chez lui n'est que ruines.<sup>42</sup> »*

## 1.

### L'histoire de la ruine

Ruines, vestiges, décombres, débris ou encore déchets : tous ces termes désignent quelque chose qui a été impacté par le passage du temps ou un événement accidentel<sup>43</sup>. Le mot ruine, issu du latin *ruina*, est défini par le dictionnaire de la langue française Larousse comme étant « *un processus de dégradation ou d'écoulement d'un bâtiment, pouvant mener à sa destruction complète*<sup>44</sup> ». Cette définition peut être complétée par celle du CNRTL qui précise que la ruine est le résultat d'un « *effondrement partiel ou total d'une construction [...] à la suite d'une dégradation naturelle, volontaire ou accidentelle*<sup>45</sup> ».

Contrairement à la ruine, qui fait donc référence à l'ensemble d'un processus de dégradation, le terme « vestige » se réfère davantage à une finalité. Effectivement, un vestige est plutôt « *une marque ; une trace laissée par quelque chose qui a été détruit*<sup>46</sup> ». La nuance entre les deux termes est subtile, mais il est tout de même important de préciser que dans le cadre de ce mémoire, la recherche se focalisera sur la ruine et ce que la langue anglaise a qualifié de *ruination*<sup>47</sup>.

De plus, la notion de ruines est instable à travers les siècles. La définition proposée aujourd'hui s'est nourrie des changements de perceptions et de mentalités des différentes époques et évoluera dans les siècles qui suivent. Cette première partie a donc pour objectif de retracer l'histoire de la notion de ruines, de comprendre la manière dont les différentes sociétés percevaient ces résidus et l'influence que cela a eu sur la manière d'intervenir dessus. Elle mettra aussi en évidence les différents types de ruines qui existent à travers un catalogue typologique. Ce catalogue permettra de comprendre les valeurs que chaque type de ruines sollicite et l'attitude qui en découle.

43 DEMOULE, Jean-Paul, DEVECKA, Martin, HADAD, Rémi, HUI, Andrew, LANDAUER, Paul, SCHNAPP, Alain & STEWART Susan (2021). « On n'échappe pas aux ruines, c'est que l'homme s'assied où la cendre de l'homme repose ». *Perspective*, 2 : p. 19.

44 Définition issue du dictionnaire de langue française Larousse.

45 Définition issue du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).

46 Définition issue du dictionnaire de langue française Larousse.

47 Peut être traduit abusivement par le terme *ruinification*.

## 1.1 L'évolution de la perception de la ruine

### 1.1.1 L'Antiquité

La mémoire du passé est souvent le résultat d'un dialogue entre monuments anciens, témoins oraux et tradition écrite. Les premiers peuples connus à avoir accordé de l'importance aux ruines sont les Égyptiens et les Mésopotamiens. Lors du III<sup>e</sup> millénaire avant J.C., ils associaient le respect du passé à des formes poétiques et à des monuments spécifiques<sup>48</sup>. Ainsi, l'usage des ruines était nécessaire pour l'exercice du pouvoir et pour représenter le prestige de leurs souverains. Ces derniers étaient légitimés, car leurs temples et palais créaient un sentiment de continuité avec les rois les plus anciens. Ainsi, les Pharaons d'Égypte et les Rois de Mésopotamie s'efforçaient de bâtir les monuments les plus somptueux, afin d'exprimer leur pouvoir et d'impressionner leurs peuples respectifs. Dans ce contexte, les ruines jouaient un rôle qui se voulait avant tout philosophique et poétique, car les édifices étaient déjà édifiés dans l'optique de les transmettre. Néanmoins, il est important de noter qu'à cette époque, la mémoire se transmettait davantage par les écrits et les témoignages oraux que par des témoignages matériels.

Similairement, chez les Grecs, les paroles et les écrits primaient sur les édifices. Le contact entre les différentes générations était établi par la parole transmise d'un homme à un autre. De plus, dans le monde gréco-romain la connaissance du passé n'était guère politique ou religieuse, mais servait avant tout à développer un savoir sur les origines du monde, des conflits qui le caractérisent et de ses ruines successives<sup>49</sup>. Dans ce contexte, les ruines servaient aux érudits, historiens et antiquaires à confronter les écrits et les paroles avec la réalité de la pierre. Malgré cette approche rationnelle, cela n'a pas empêché l'éclosion de la poésie des ruines auprès des auteurs tragiques et poètes gréco-romains, qui, touchés par l'esthétisme des édifices déchus, les décrivaient avec une mélancolie rare pour l'époque. Cette dernière, couplée à l'esthétisme des œuvres architecturales, a mené à l'émergence d'une conscience patrimoniale. Ainsi, dans le monde grec, les fondements d'une doctrine qui vise à protéger les monuments anciens a vu le jour. Néanmoins, l'équilibre entre la protection et l'exploitation d'édifices en ruine était très fine, car à cette époque, elles appelaient naturellement au recyclage. Françoise Choay, philosophe et historienne de l'architecture et de l'urbanisme, précise par exemple qu'un décret est adopté à Rome en 459 « *légalisant la spoliation d'édifices dont l'état ne permet pas la réparation*<sup>50</sup> ». De la sorte, de nombreux édifices romains endommagés ont été convertis en carrières de pierres et ont conféré aux ruines une réelle **valeur utilitaire**. De plus, la chute de l'Empire romain d'Occident en 476 a mis un véritable coup d'arrêt à l'émergence de la notion de monument historique. On note donc, que malgré leur rôle de témoins de l'histoire, les ruines servaient avant tout de carrière de pierre pour la (re)construction des cités romaines.

48 SCHNAPP, Alain (2020). *Une histoire universelle des ruines : Des origines aux Lumières*. Paris, éditions Seuil, p. 15

49 *Ibidem*, p. 108.

50 CHOAY, Françoise (1992). *L'allégorie du patrimoine*. Paris, éditions Seuil dans DARMON, Olivier (2016). *Habiter les ruines : Transformer – Réinventer*. Paris, éditions Alternatives, p.11

### 1.1.2 Le Moyen-âge

La chute de l'Empire romain d'Occident a légué à l'Europe médiévale une quantité conséquente de ruines. Cependant, l'architecture romaine projetait une ombre sur la culture païenne, car elle instaurait une distance entre leurs édifices et ceux du monde romain. Cette époque est marquée par les missionnaires qui, suite à l'émergence du christianisme en Europe, s'efforçaient de rassembler le peuple autour de leurs églises. Pour ce faire, deux attitudes ont émergé :

D'une part, certains clercs rejetaient l'héritage romain, car il représentait à leurs yeux une tentation diabolique. L'architecture romaine, tant dans les matériaux utilisés que dans les techniques de construction, témoignait d'une richesse inabordable pour la société chrétienne. Par conséquent, les missionnaires tentaient de détourner le peuple du paganisme par la foi. Pour ce faire, ils maximisaient la beauté de la ruine dans l'imaginaire collectif, afin d'en minimiser les effets sur le peuple, créant ainsi des **ruines délaissées et effacées**<sup>51</sup>. D'autre part, des missionnaires ont converti des temples en églises, malgré un décret de 408, favorisant l'usage séculier de temples romains à protéger en tant que monuments publics. Plutôt que d'éprouver un sentiment de dégoût envers l'architecture romaine, ils utilisaient les édifices hérités qui étaient gage de qualité, propices au rassemblement et présentaient des avantages économiques. De la sorte, afin de détourner le peuple de la culture romaine, les missionnaires chrétiens se sont appuyés sur les ruines antiques, créant des **ruines exaltées et glorifiées**<sup>52</sup>.

En parallèle des temples, d'autres ouvrages antiques ont aussi été transmis à la société moyenâgeuse. Ces derniers, si imposants et dominants, peuplaient les campagnes et les cités. Cependant, le peuple ne connaissait souvent ni la fonction, ni la raison de la présence de ces amas de pierres. L'ignorance historique a impliqué un recyclage important des ruines antiques. Par conséquent, de nombreux édifices ont été désossés et dénaturés. Les Arènes d'Arles ont, par exemple, été converties en citadelle avec une église en son centre et des logements sur les gradins<sup>53</sup> (Fig. 23). Ainsi, malgré la protection de certains édifices, la majorité des ruines ont été transformées pour répondre aux besoins de la population. La ruine possédait donc **une valeur utilitaire**.

Les différentes postures par rapport aux ruines antiques ont provoqué une complexification de la notion de « mémoire ». Effectivement, le rejet de l'architecture romaine par les missionnaires chrétiens a nécessité de construire de nouvelles églises, faisant référence à une mémoire proche. En opposition, la transformation des ruines antiques faisait référence à une mémoire plus lointaine, représentant un temps révolu<sup>54</sup>. À Rome, la présence de ces deux mémoires a initié la notion de « Monument Historique ». L'émergence de cette notion est fondamentale, car elle a donné à la ruine **une valeur historique**.

51 SCHNAPP, Alain (2020). *Ibidem*, p. 273

52 *Ibidem*.

53 DARMON, Olivier (2016). *Habiter les ruines : Transformer – Réinventer*. Paris, éditions Alternatives, p.12

54 CHOAY, Françoise (1992). *Ibidem*, p. 35

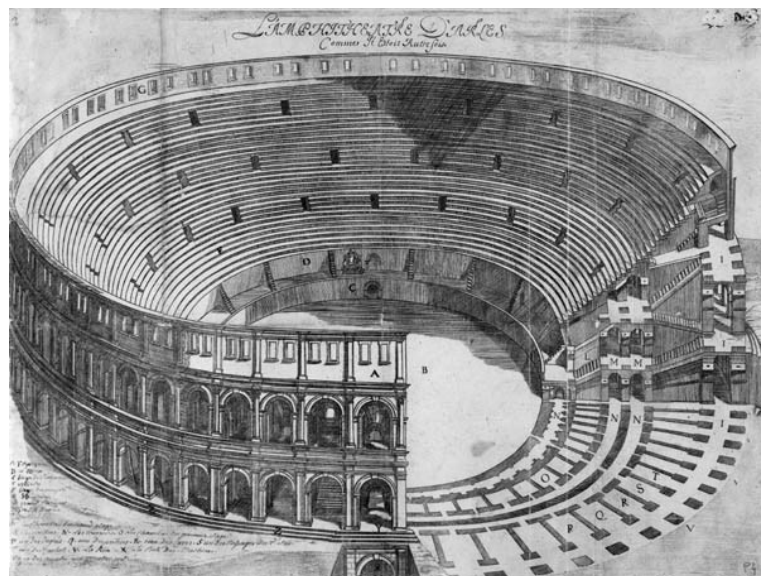


Fig. 22

PEYTRET Jacques. *L'Amphithéâtre d'Arles, comme il estoit autrefois*, date inconnue



Fig. 23

PEYTRET Jacques. *L'Amphithéâtre [sic] d'Arles comme il est, à présent*, 1666

### 1.1.3 La Renaissance

Le départ des papes pour Avignon en 1309 a transformé Rome. La décrépitude de la ville est telle (Fig. 24) qu'est né l'appel d'un retour à l'Antiquité glorieuse. La Renaissance a marqué un véritable tournant dans la manière dont les ruines antiques étaient perçues. Au XIV<sup>e</sup> siècle, elles étaient employées comme outil politique pour la refondation de la ville de Rome. Les ruines jouissaient d'un intérêt nouveau porté à l'Antiquité et leur rôle était pluriel, car en plus de leur impact politique, les ruines émouvaient par la symbolique de leurs pierres déchaussées. Effectivement, elles représentaient d'une part la chute d'une civilisation, mais elles étaient aussi porteuses d'espoir pour la reconstruction d'une cité nouvelle. Il fallait donc les apprivoiser telles qu'elles sont, car ces vestiges sont encore plus puissants dans leur état précaire que quand ils sont complets. La symbolique et l'émotion que dégagent la ruine lui attribuent dès lors **une valeur esthétique**.

Pour la première fois, les antiquaires et les architectes ne se contentaient plus de simplement admirer ces amas de pierres, mais ils les dessinaient, les relevaient et les représentaient avec une grande précision. Avant cela, la perception de la ruine était une affaire de mots. Mais à la Renaissance, elle est devenue une affaire d'image et de projet. Dans cette optique, peintres et architectes ont joué un rôle primordial. D'une part, les architectes comme Filippo Brunelleschi retrouvaient les principes constructifs des anciens, tandis que d'autre part, les peintres redécouvraient la perspective. La ruine se situait donc à la fois dans le passé et le présent<sup>55</sup> et possédait, en plus de sa valeur artistique, **une valeur scientifique**.

En parallèle, le retour des papes à Rome en 1420 a relancé la notion de « Monument Historique ». Lors de leur retour, la ville ne comptait plus que 17.000 habitants et les résidus de l'époque antique gisaient au milieu des champs et des pâturages. Dans ce contexte, la perception des ruines antiques obligeait à donner aux monuments romains une distance et **une valeur historique**, ce qui sera le réel point de départ du « Monument Historique ».

La Renaissance a donc été une période dans laquelle la perception des ruines a drastiquement changé. La symbolique qu'elle engendre émouvait les poètes, tandis que sa représentation intriguait les architectes et les peintres. De plus, elle était utilisée pour son rôle politique, renvoyant à un passé glorieux. Ainsi, **la ruine oscillait entre sa valeur utilitaire, historique, esthétique et scientifique**. La limite et la hiérarchie entre ces valeurs n'étaient pourtant pas clairement définies, ce qui a pu mener à des attitudes contradictoires. Ainsi, pour la reconstruction de la ville de Rome, les papes Nicolas V et Pie II Piccolomini n'ont pas hésité à employer certains monuments antiques, tels que le Circus Maximus, comme carrière de pierres.

Il est également important de noter que lors de la Renaissance, la poétique des ruines s'est développée sur l'ensemble de l'Europe. Avant cela, seules les ruines antiques



Fig. 24

VAN POELENBURGH Cornelis, *Ruines de la Rome antique*, 1630  
Après le départ des papes pour Avignon, Rome tombe en décrépitude.

de Rome étaient considérées comme intéressantes. Mais avec l'émergence des humanistes, les ruines d'autres cités romaines étaient étudiées, tout comme celles des vestiges médiévaux.

### 1.1.4 Le Siècle des Lumières : âge d'or de la ruine

La fascination pour les ruines est à son apogée au XVIIe siècle où la ruine a acquis un véritable statut d'objet esthétique. Ainsi, dans l'Encyclopédie de 1765, un article la définit :

« Ruine : se dit en peinture de la représentation d'édifices presque entièrement ruinés : de belles ruines. [...] Ruine ne se dit que des palais, des tombeaux somptueux ou de monuments publics. On ne diroit point ruine en parlant d'une maison particulière de paysans ou bourgeois ; on diroit alors bâtiments ruinés.<sup>56</sup> »

Le Siècle des Lumières a marqué la naissance de la ruine romantique, qui accorde aux vestiges de l'importance en tant qu'objet en soi, en plus de leur témoignage du passé<sup>57</sup>. Et dans la représentation des ruines, il y avait une figure qui domine de toute sa stature cet art : Giovanni Battista Piranesi (Fig. 25). L'approche piranesienne consistait à disséquer les monuments qu'il observait et de le représenter comme de planches anatomiques à travers des gravures. Contrairement à tous ses prédécesseurs, Piranesi appliquait sur les ruines son regard d'architecte<sup>58</sup>. Son regard observait, pesait, mesurait, analysait, déconstruisait et reconstruisait mentalement l'édifice. Ainsi, il étudiait le monument pour comprendre la tectonique des masses, le souci du détail architectural, la fonction de l'édifice et sa forme<sup>59</sup>. Grâce à son approche d'architecte, la ruine a surpassé sa fonction de décors dans les peintures de la Renaissance et est devenue un objet à part entière qui méritait d'être étudié comme tel. Piranesi renforce **la valeur scientifique** de la ruine, qui devient un outil de réflexion pour l'architecture.

C'est dans ce contexte que s'est imposée la discipline de la restauration architecturale. Cette approche a été intégrée dans les formations<sup>60</sup> d'architectes, archéologues et historiens de l'art au courant du XVIIIe et XIXe siècle et avait pour but de sauvegarder la mémoire du passé et les valeurs inscrites dans les anciennes pierres. La conscientisation générale de l'importance de la préservation des ruines a induit des mesures de protection interdisant l'usage d'anciens vestiges comme carrières de pierre<sup>61</sup>. Parallèlement, la catégorisation des ruines a vu le jour. Ainsi, de Chateaubriand distingue les « ouvrages de la nature » et les « ouvrages de l'homme »<sup>62</sup>.

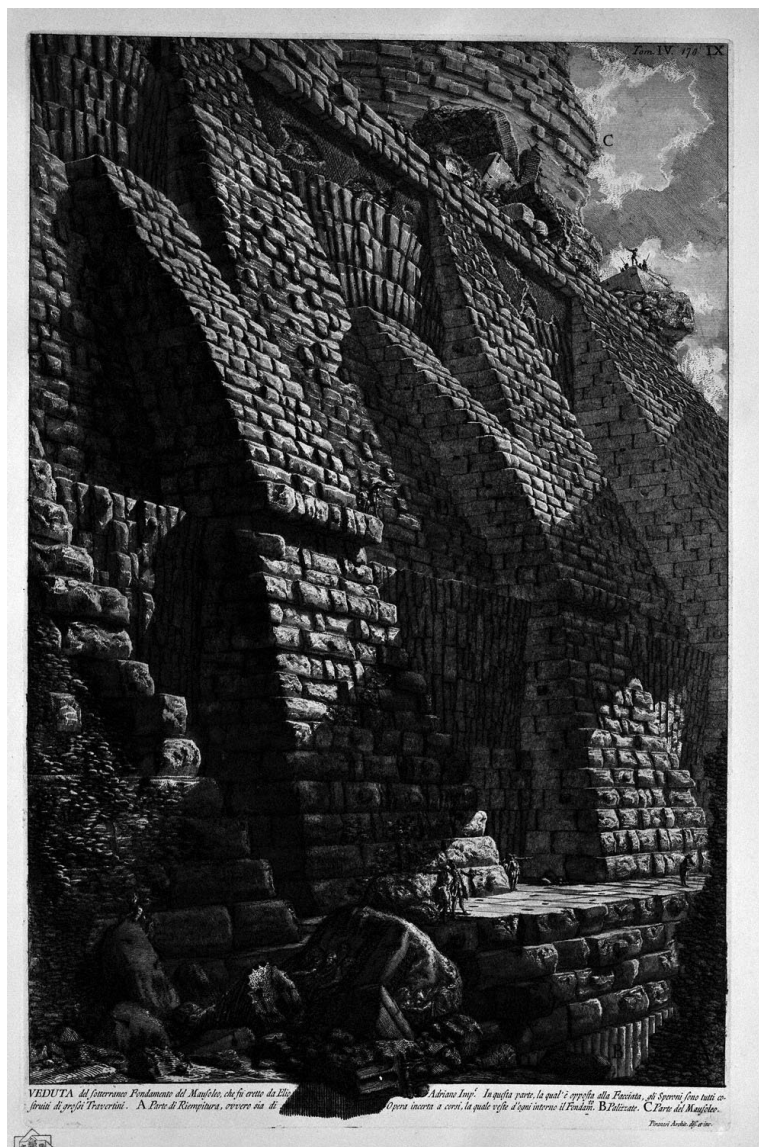


Fig. 25

PIRANESI Giovanni Battista, *Contreforts du mausolée d'Hadrien*, 1756  
A travers ses dessins, Piranesi décompose l'architecture pour comprendre l'édifice..

56 Encyclopédie, t. XIV (1765). *Article Ruines*, dans MAKARIUS, Michel (2011). *Ibidem*, p. 95

57 LIND, Tuija. (2020). « La ruine comme objet monumental dans l'architecture européenne. » *ebne.fr*.

58 MAKARIUS, Michel (2011). *Ibidem*, p. 115

59 SCHNAPP, Alain (2020). *Ibidem*, p. 610

60 Les architectes, archéologues et historiens réalisaient le Gand Tour, voyage autour de l'Europe pour s'approprier le savoir livresque par une expérience directe.

61 LIND, Tuija. (2020). *Ibidem*.

62 Ces notions seront développées dans 2.2 *Types de ruines*

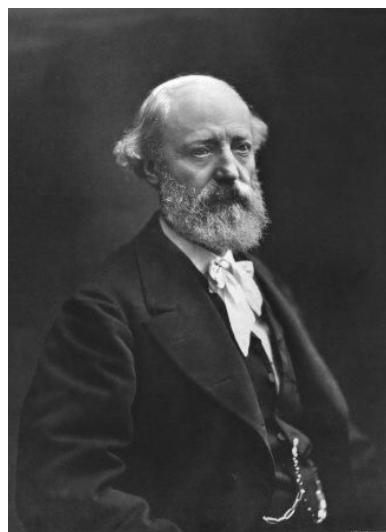


Fig. 26  
VIOULET-LE-DUC Eugène-Emmanuel  
Figure de proue de la pensée interventionniste.

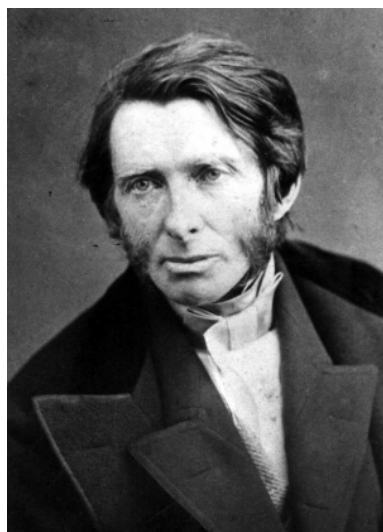


Fig. 27  
RUSKIN John  
Figure de proue de la pensée romantique.

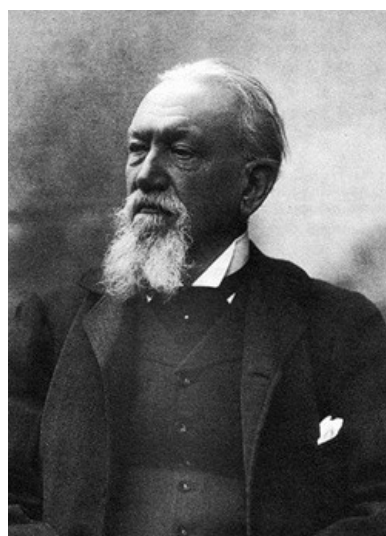


Fig. 28  
BOITO Camillo  
Médiateur entre Viollet-le-Duc et Ruskin.



Fig. 29  
RIEGL Alois

### 1.1.5 Le XIXe siècle : l'émergence de la photographie

L'invention de la photographie a été un nouveau tournant dans l'appréhension de la ruine. Ainsi, en France, des « missions héliographiques » sont assignées à des photographes pour photographier des monuments en péril. Mais contrairement au Grand Tour, où les architectes, archéologues et historiens voyageaient avec une démarche scientifique, les voyages du XIXe siècle étaient réalisés par des voyageurs romantiques. Plus encore, l'expansion des voyages a démocratisé l'accès aux ruines et en a diminué l'aura<sup>63</sup>. Ainsi, un processus de « ruination marchande » s'est développé et la ruine a obtenu une **valeur économique** par l'apparition du tourisme.

Outre la question de la représentation des ruines, se posait aussi la question de leur présentation. C'est au tournant du XIXe siècle que la question pratique de leur devenir s'est posée concrètement. À partir de là, on a pris conscience que les décrire et les reproduire ne suffisaient pas à les pérenniser. Dès lors, deux attitudes s'opposaient pour sauvegarder ce patrimoine : conserver ou restaurer ? En Europe, quatre personnalités représentent les principaux courants de pensée :

Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc (Fig. 26) se positionne en faveur de la reconstruction totale d'un édifice en ruine. Ainsi, il définit sa vision : « *Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné.*<sup>64</sup> » Sa vision se démarque par son caractère interventionniste, qui subordonne la valeur historique de l'édifice à la vision idéalisée qu'il en a.

A contrario, John Ruskin (Fig. 27) plaide pour un abstentionnisme complet. Pour lui, restaurer des édifices historiques est contraire à leur rôle de témoin de la mémoire. Toucher la ruine, c'est porté atteinte à son authenticité et la rendre factice pour les générations suivantes. Ruskin décrit la restauration comme la destruction « *la plus totale qu'un bâtiment puisse subir*<sup>65</sup> ».

À la fin du XIXe siècle, l'architecte italien Camillo Boito (Fig. 28) tente de relier les positions contraires de ses prédécesseurs. Ainsi, il ne rejetait pas entièrement l'idée d'une restauration, tout en précisant l'importance de la préservation de l'authenticité historique d'un monument. Ainsi, il estimait qu'une restauration conservatoire est possible, à condition que l'intervention du restaurateur soit facilement dissociable, dans le but de ne plus tromper l'interlocuteur de la ruine.

Pour finir, le début du XXe siècle est marqué par la grille de lecture qu'apporte l'historien de l'art Alois Riegl (Fig. 29). Il est le premier à distinguer sans ambiguïté le « Monument » du « Monument Historique ». Grâce à la définition de différents niveaux de valeurs, Riegl propose une méthodologie à appliquer à chaque édifice.

63 MAKARIUS, Michel (2011). *Ibidem*, p. 188

64 VIOULET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel (1854). *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, B. Bance, t.VIII, p 14.

65 RUSKIN, John (1849). *Les Sept Lampes de l'architecture*. Paris, les Presses d'aujourd'hui, p. 204.



Fig. 30

IBA HAMBURG, *Energiebunker*, 2010 - 2013

Malgré son manque d'ancienneté, la ruine ordinaire provoque en nous une émotion particulière.

### 1.1.6 Le XXe siècle : la conservation volontaire

Le débat entre conservation et restauration est toujours d'actualité quand les guerres mondiales frappent l'Europe. Les bombardements à grande échelle ont même accentué le débat, car ils ont généré une grande quantité de bâtiments ruinés. Dans ce cadre, l'attitude d'Auguste Perret est révélatrice du changement de nature de la ruine. D'après lui, les ruines ne peuvent plus être appréhendées par la méthodologie de Riegl, car elles sont désormais des témoins de la souffrance humaine<sup>66</sup>. La ruine n'est plus considérée comme un témoin du passé, mais elle représente un présent marqué par la douleur<sup>67</sup>. Elle obtient **une valeur traumatique**.

Ce nouveau statut de la ruine a complexifié la justification des interventions sur ces dernières. Dans ce contexte que le Conseil International des Monuments et Sites a rédigé des chartes internationales. La Charte de Venise<sup>68</sup>, publiée en 1964, instaure des règles à suivre pour tout professionnel intervenant sur un monument. Ainsi, l'ICOMOS définit la notion de « Monument Historique » et précise les termes « conservation » et « restauration ». Nourrie par les écrits de l'historien de l'art Cesare Brandi, l'ICOMOS exclut la reconstruction ou la reconstitution de la ruine, ce qui diverge de la tendance à la reconstruction des ruines traumatiques<sup>69</sup>.

### 1.1.7 XXIe siècle : la ruine du futur

Au XXIe siècle, l'attrait pour les bâtiments anciens fait émerger la ruine contemporaine<sup>70</sup> (Fig. 30). Il est impossible de nier que les ruines récentes nous attirent aussi. Elles déclenchent en nous la même curiosité, bien que les émotions qu'elles provoquent diffèrent des vestiges anciens. Là où les ruines classiques impressionnent leur interlocuteur, les bâtiments modernes donnent envie de les explorer. Bien qu'ils ne soient pas patinés par le temps, ces bâtiments présentent des stigmates d'un délabrement occasionnel, leur donnant une apparence pittoresque. Les bâtiments modernes nous plaisent, car nous voyons en eux des futures ruines<sup>71</sup>.

Pour finir, face aux enjeux contemporains, l'attitude envers les ruines a évolué. Les ruines, de par leur valeur utilitaire, représentent une ressource matérielle qui peut être réutilisée. Ainsi, au XXIe siècle, la ruine devient un ancrage pour de futurs projets. De la sorte, la ruine obtient **une valeur de réemploi et d'adaptation** à un nouvel usage.

66 LEMPEREUR, Hubert (2002). *Encyclopédie Perret* dans MAKARIUS, Michel (2011). *Ibidem*, p. 206

67 PAULET, Céline (2020). *L'évolution du regard sur la ruine et son influence sur l'intervention architecturale*. Mémoire de master en architecture, Bruxelles : UCLouvain, p. 25.

68 International Council on Monuments and Sites (1964). « Charte de Venise sur la conservation et la restauration des monuments et des sites ». ICOMOS.

69 PAULET, Céline (2020). *Ibidem*.

70 Ce terme sera davantage développé dans 2.2 *Types de ruines*

71 SOMHEGYI, Zoltan (2014). « Ruines contemporaines : Réflexion sur une contradiction dans les termes ». *Nouvelle Revue d'esthétique*, 13, p. 116.

## 2.

### La ruine comme objet architectural

Comme l'a démontré l'histoire, la ruine a toujours intriguée, questionnée et émue son interlocuteur. Sa perception a énormément évolué à travers les siècles et cela a eu une influence sur la posture des architectes envers elles. À partir du XIXe siècle, le tourisme et la mondialisation de la société a nécessité la création d'une ligne de conduite claire et universelle pour leur appréhension. Ainsi, l'architecte se positionne aujourd'hui entre la conservation et la restauration<sup>72</sup>, entre préservation du passé et transmission au futur.

Néanmoins, dans le but de donner du sens à l'intervention de l'architecte sur la ruine, il lui revient de comprendre la nature de l'objet architectural auquel il fait face. En effet, l'architecte se doit d'ajuster sa position face à la ruine en fonction de l'histoire que cette dernière raconte. Il devra être conscient des valeurs que les vestiges véhiculent, afin de les transcender à travers son intervention architecturale.

---

72 International Council on Monuments and Sites (1964). « Charte de Venise sur la conservation et la restauration des monuments et des sites ». *ICOMOS*.



Fig. 31  
PIZZOLI Alberto, *Forum Romanum*, 2017  
Les vestiges du forum se caractérisent par leur valeur historique.

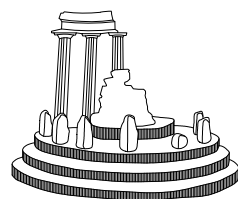


Fig. 32  
JACQUEMIN Gilles,  
*Représentation schématique de la ruine archéologique*, 2023

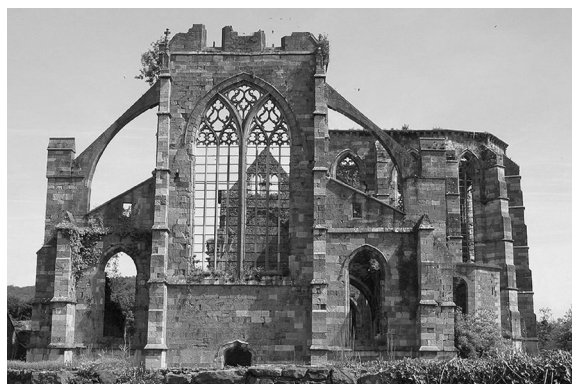


Fig. 33  
RTBF, *Abbaye d'Aulne*, 2010  
Les ruines de l'Abbaye d'Aulne émeuvent par leur valeur esthétique.

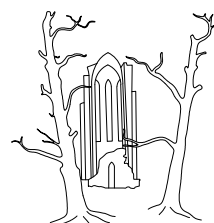


Fig. 34  
JACQUEMIN Gilles,  
*Représentation schématique de la ruine romantique*, 2023

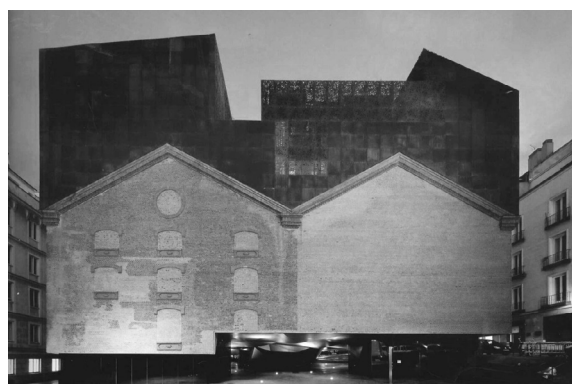


Fig. 35  
HERZOG & DE MEURON, *CaixaForum*, 2016  
Les architectes créent un nouveau volume en recomposant la ruine.

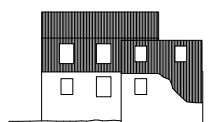


Fig. 36  
JACQUEMIN Gilles,  
*Représentation schématique de la ruine recomposée*, 2023

## 2.1 Les types de ruines

Depuis le XIXe siècle, le terme « ruine » implique une ambivalence qui, selon son contexte, entraîne des significations et des pensées différents. De plus, la répartition des ruines en catégories permet de mieux les appréhender et de développer une méthodologie quant à l'attitude à adopter à leur égard.

### 2.1.1 La ruine archéologique

La ruine archéologique (Fig. 31) découle d'une méthodologie scientifique rigoureuse, qui consiste à réaliser des fouilles par des archéologues. Cette démarche provoque moins d'émotions auprès des interlocuteurs de la ruine. La curiosité scientifique l'emporte sur le beau et la mélancolie<sup>73</sup>. Ce type engendre une **attitude de documentation**.

### 2.1.2 La ruine romantique

Au début du XIXe siècle, François-René de Chateaubriand catégorise les ruines pour la première fois. Il distingue l'homme et la nature et s'appuie sur cette distinction pour expliquer la dualité des ruines. Ainsi, certaines ruines sont dues à « l'ouvrage du temps ». Celles-ci ne sont guère désagréables et sont le résultat d'un lent processus de dégradation, dans lequel la nature reprend ses droits sur l'édifice<sup>74</sup> (Fig. 33). Le monument obtient son statut de ruine grâce à la patine que le temps lui inflige. Ces ruines, que l'on qualifiera de « ruines romantiques<sup>75</sup>», mettent en avant le côté esthétique et pittoresque de l'édifice. Sa valeur historique est relative, éclipsée par sa valeur esthétique. Face à ce type de vestiges, l'architecte adoptera **une attitude de fascination**, à travers laquelle il considérera la ruine comme une œuvre.

### 2.1.3 La ruine recomposée

Parfois, la restauration n'est pas suffisante pour assurer la fonctionnalité du bâtiment. Les architectes procèdent alors à une reconversion ou réhabilitation en intervenant sur la ruine. Les ruines deviennent des supports de création, recomposant ainsi l'édifice<sup>76</sup>. Deux types d'interventions existent : D'une part, certains architectes réalisent des interventions fidèles aux ouvrages originelles du bâtiment. Ils recomposent le bâtiment par anastylose<sup>77</sup> et adoptent une **attitude de documentation**. D'autre part, des interventions contemporaines sur les ruines peuvent former un édifice inédit (Fig. 35). Ainsi, les architectes choisissent **une attitude d'usage**.

73 LIND, Tuija. (2020). *Ibidem*.

74 DE CHATEAUBRIAND, François-René (1828). *Ibidem*, p. 361.

75 LIND, Tuija. (2020). *Ibidem*.

76 AUDRERIE, Dominique (2019). « Faut-il ou non conserver les ruines ? » *Sudouest.fr*

77 Technique qui consiste à reconstruire une ruine à partir d'éléments retrouvés sur place et selon les mêmes principes architecturaux qui étaient d'actualité lors de sa construction.



Fig. 37  
LECOMTE Aurélie, *Le Château de Quéry-le-Grand*, 2012  
Vestige découvert par hasard lors des fouilles d'un couvent.

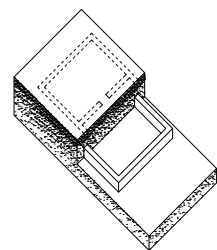


Fig. 38  
JACQUEMIN Gilles,  
*Représentation schématique de la ruine invisible*, 2023



Fig. 39  
*Village martyr d'Oradour-sur-Glane*, date inconnue  
Les vestiges témoignent du traumatisme subi par les villageois.

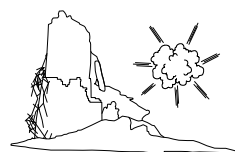


Fig. 40  
JACQUEMIN Gilles,  
*Représentation schématique de la ruine traumatique*, 2023



Fig. 41  
*Temple de la philosophie*, Ermenonville, date inconnue  
L'aspect ruiné est trompeuse, car il s'agit d'une volonté artistique.



Fig. 42  
JACQUEMIN Gilles,  
*Représentation schématique de la ruine factice*, 2023

#### 2.1.4 La ruine invisible

Il existe des ruines que l'on ne voit pas, car elles n'ont pas encore été découvertes<sup>78</sup>. Elles sont généralement mises à jour lors de grands travaux (Fig. 37). L'approche consiste à procéder à des fouilles archéologiques et de relever l'entièreté de la ruine de manière rigoureuse. **L'attitude** adoptée est celle de la **documentation**.

#### 2.1.5 La ruine traumatique

A contrario, de Chateaubriand définit les ruines dues à l'action de l'homme, qu'il nomme « ouvrages des hommes ». Cette catégorie est caractérisée par des destructions violentes et volontaires, provoquant un délabrement rapide des édifices. Ainsi, il fait référence aux ruines de la Révolution française.

Ces ruines choquent la population. De la sorte, les ruines ne sont plus caractérisées par leur valeur historique, mais elles sont marquées d'un coefficient de souffrance humaine<sup>79</sup>. L'intérêt de ces ruines est de partager l'événement dramatique tel qu'il a été vécu par la population. Représentatif de cette démarche, le XXe siècle possède le « triste apanage de commémorer les destructions et les catastrophes<sup>80</sup> ».

Face au message douloureux que véhicule ce type de ruines, deux postures ont été adoptées au cours du XXe siècle. Premièrement, dans le cas du Ghetto de Varsovie, le choix a été de procéder à la destruction des bâtiments représentant cet événement tragique et de reconstruire par-dessus. **L'attitude** adoptée est donc celle de **l'oubli**. En opposition à l'oubli, des ruines ont été laissées telles qu'elles ont été retrouvées le lendemain des drames qu'elles ont connu. Par exemple, le village martyr d'Oradour-sur-Glane (Fig. 39) a été conservé dans son état de ruine, pour représenter l'horreur qu'il a vécu. Le nouveau village a été construit à côté du village martyr, afin « de ne jamais oublier ». C'est donc **l'attitude de documentation** qui est privilégiée.

#### 2.1.6 La ruine factice

Au cours du XVIIIe siècle, des ruines artificielles sont apparues dans l'art du jardin en Angleterre. En utilisant ces « fabriques », les romantiques renforçaient le côté pittoresque de l'architecture des jardins. Néanmoins, la fonction de la ruine y est différente, car son rôle est d'émouvoir son interlocuteur<sup>81</sup>. Elle est intégrée au paysage et lui donne des qualités nouvelles, accompagnant les arbres et les plantes comme de simples décors<sup>82</sup>. Ainsi, dans le parc d'Ermenonville, Hubert Robert érige un temple (Fig. 41). Cet édifice possède un aspect ruiné, mais il s'agit en réalité de la volonté de l'artiste pour renforcer la symbolique du bâtiment. Confrontés à ce type des ruines, les architectes emploient une **attitude de fascination**.

78 AUDRERIE, Dominique (2019). *Ibidem*.  
79 MAKARIUS, Michel (2011). *Ibidem*, p. 206  
80 *Ibidem*, p. 207.  
81 SCHNAPP, Alain (2020). *Ibidem*, p. 628  
82 AUDRERIE, Dominique (2019). *Ibidem*.



Fig. 43  
VANACKER Bart, *Les hangars de séchage des Tuileries du Littoral*, 2020  
Des hangars industriels abandonnés présentent un grand potentiel de réhabilitation.



Fig. 44  
JACQUEMIN Gilles,  
*Représentation schématique de la ruine ordinaire*, 2023

### 2.1.7 La ruine ordinaire

Au XXI<sup>e</sup> siècle, l'attrait pour les bâtiments modernes fait apparaître la ruine contemporaine. Dans le discours savant, la ruine contemporaine regroupe tous les édifices datant des deux derniers siècles<sup>83</sup>. Néanmoins, ces derniers ne satisfont pas les critères des ruines classiques, qui se caractérisent par l'a-fonctionnalité, l'absence et le temps<sup>84</sup>. De plus, comme la définition du Larousse le précise, les ruines sont le résultat d'un long processus de délabrement. Pour ces raisons, l'utilisation du terme « ruine contemporaine » est une contradiction et les bâtiments que nous admirons comme tels ne peuvent être qualifiés de « ruines ». Il s'agirait plutôt de « bâtiments en train de se délabrer<sup>85</sup> » ou de « ruine ordinaire » (Fig. 43).

Contrairement aux ruines antiques, qui expriment une sérénité et un sentiment de paix forgé par le poids des années, les ruines récentes sont incongrues, sinistres et troublantes<sup>86</sup>. Ainsi, ces ruines nous rendent plutôt anxieux, nous faisant prendre conscience que la vie qui remplissait ces bâtiments appartient à la même temporalité que la nôtre<sup>87</sup>. De plus, elles évoquent un malaise que nous éprouvons vis-à-vis de notre époque contemporaine. Nous aimerions que notre présent soit aussi glorieux que notre passé, mais nous ne sommes pas sûrs qu'il l'est. Pire encore, on se demande si nos réalisations se transmettront, du moins partiellement, aussi bien aux générations futures qu'ont pu le faire les ruines antiques. Cette inquiétude est partagée par l'architecte Rem Koolhaas :

« *L'espace de pacotille est la somme de nos réalisations actuelles : nous avons construit plus de choses que toutes les réalisations des générations précédentes réunies, mais d'une certaine manière, nous ne nous situons pas sur la même échelle qu'eux. Nous ne laissons pas des pyramides<sup>88</sup> »*

Ces inquiétudes envers notre architecture récente et les vestiges qu'elle produit se traduisent par notre attitude envers elle. Motivée par des raisons économiques et culturelles, notre société n'hésite pas à réutiliser des bâtiments en train de se délabrer pour les assigner à de nouveaux usages. Nous adoptons, par conséquent, **une attitude d'usage** envers ces bâtiments.

83 SOMHEGYI, Zoltan (2014). *Ibidem*, Nouvelle Revue d'esthétique, p. 112

84 *Ibidem*.

85 *Ibidem*, p. 115.

86 BROGGINI, Oliver (2009). *Le rovine del Novacento. Rifiuti, rottami, ruderi e alter reédita* dans SOMHEGYI, Zoltan (2014). *Ibidem*, p. 117.

87 SOMHEGYI, Zoltan (2014). *Ibidem*, p. 118

88 KOOLHAAS, Rem (2002). *Junkspace*, dans SOMHEGYI, Zoltan (2014). *Ibidem*, p. 119

## 2.2 Les types d'interventions

La particularité de la ruine en tant qu'objet, grâce aux émotions qu'elle évoque et la mémoire qu'elle transmet, lui offre un grand potentiel de (re)découverte. Ainsi, divers types d'intervention existent pour redécouvrir ces vestiges, allant du plus interventionniste au plus discret. Souvent utilisés indifféremment, les termes qui définissent ces approches ont pourtant des sens distincts.

Premièrement, l'ICOMOS établit une distinction entre la conservation et la restauration. La **conservation** d'une ruine est « toute opération visant à comprendre une œuvre, son histoire et sa signification et à assurer sa sauvegarde<sup>89</sup> ». De plus, toute action visant à faire perdurer un patrimoine<sup>90</sup>, fait partie de la conservation de ce dernier.

Deuxièmement, la **restauration** est une reconstitution historique par un travail scientifique, rendant son aspect d'origine à un édifice dénaturé par l'usage et le temps<sup>91</sup>. Il s'agit donc d'une opération rigoureuse, qui vise à garder le caractère exceptionnel de l'édifice ou de révéler des valeurs esthétiques et historiques du bâtiment<sup>92</sup>. Cesare Brandi précise que la restauration doit viser à rétablir l'unité de la ruine, sans commettre de faux artistique ou historique et sans effacer des traces du temps<sup>93</sup>. Mais la restauration vise aussi à assurer la conservation de l'édifice en tant qu'image et matière<sup>94</sup>. Pour cela, une reconstruction peut être nécessaire et prendre différentes formes :

- L'emploi de matériaux de la même nature et la même mise en œuvre qu'à l'origine
- L'emploi de matériaux de même nature, mais une mise en œuvre différente
- L'emploi de différents matériaux, mais la même mise en œuvre qu'à l'origine

Une autre approche consiste à réutiliser des ruines. Cette pratique possède un précédent historique important, tant elle a été utilisée au fil des siècles. Définie comme étant le « détournement d'un édifice pour une fonction à laquelle il n'était pas destiné initialement<sup>95</sup> », la **réutilisation** se justifie par l'intérêt économique de réinvestir un lieu existant. Effectivement, les bâtiments délabrés possèdent des éléments de structure et d'ossature existants, permettant une adaptation à de nouveaux usages. La réutilisation d'édifices délabrés est une démarche d'opportunité, qui ne met pas l'accent sur la valeur patrimoniale du bâtiment.

89 International Council on Monuments and Sites (1994). « Charte de Nara sur l'authenticité ». *ICOMOS*.

90 International Council on Monuments and Sites (2000). « Charte de Cracovie ». *ICOMOS*.

91 REAL, Emmanuelle (2015). « Reconversions. L'architecture industrielle réinventée ». *In Situ*, p. 12.

92 International Council on Monuments and Sites (1964). « Charte de Venise sur la conservation et la restauration des monuments et des sites ». *ICOMOS*.

93 BRANDI, Cesare (1963). *Théorie de la restauration*. Paris, éditions du patrimoine, p. 32.

94 *Ibidem*, p. 80.

95 REAL, Emmanuelle (2015). *Ibidem*, p. 13.



Fig. 45  
BOFILL Ricardo, *La Fabrica*, 1973  
Reconversion d'une cimenterie en logement et bureaux.

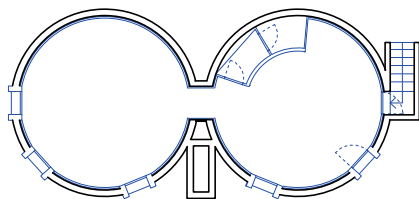


Fig. 46  
JACQUEMIN Gilles, *Plan de « La Fabrica »*, 2023



Fig. 47  
TAVELLA Amelia, *Convent Saint-François*, 2021  
Evocation du volume disparu par une structure en cuivre.

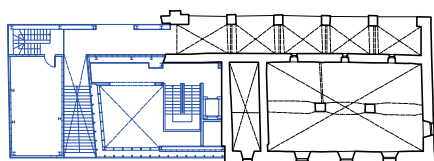


Fig. 48  
JACQUEMIN Gilles, *Plan du « Convent Saint-François »*, 2023

La **reconversion** (Fig. 45) se différencie de la réutilisation par l'intentionnalité qu'elle implique. En effet, la reconversion exprime une volonté de donner un nouvel usage à un édifice dont la valeur patrimoniale est reconnue<sup>96</sup>. De plus, pour que le bâtiment puisse remplir sa nouvelle fonction, il nécessite une adaptation.

La **réhabilitation** se différencie de la reconversion par l'usage qui est conférée à l'édifice. Ce type d'intervention consiste à améliorer l'état de la ruine, dans le but qu'elle puisse continuer à remplir sa fonction originelle<sup>97</sup>.

La démarche romantique a démontré que la **destruction** d'une ruine est aussi une possibilité. De manière pragmatique, une ruine doit parfois être détruite pour assurer la sécurité et permettre la reconstruction d'un ouvrage plus performante. Souvent, ce mode d'intervention s'applique aux ruines qui ne présentent pas une grande valeur patrimoniale. Il se différencie de la **non-intervention**, qui suit le raisonnement des esprits romantiques. Pour eux, la ruine fait partie de la vie d'un édifice. Le laisser se délabrer n'est donc pas contraire à sa sacralisation et va dans le sens de sa vocation testamentaire<sup>98</sup>.

Pour finir, il est aussi possible de compléter la ruine par des éléments évocateurs. Ainsi, **l'évocation** (Fig. 47) a pour but de faciliter la compréhension de la ruine en ajoutant des éléments simples, tel le tracé d'un ancien percement ou encore un volume qu'on voudrait suggérer. Cette évocation peut se faire avec ou sans l'ajout d'une nouvelle fonction<sup>99</sup>.

96 *Ibidem*.  
97 *Ibidem*, p. 12.  
98 RUSKIN, John (1849). *Ibidem*, p. 2034.  
99 PAULET, Céline (2020). *Ibidem*, p. 33.



Fig. 49  
LABOR 13, *House in the garden*, 2011  
S'inscrire à l'intérieur de la ruine.

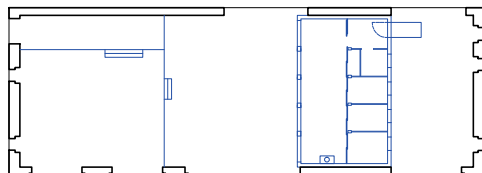


Fig. 50  
JACQUEMIN Gilles, *Plan de la « House in the garden »*, 2023



Fig. 51  
NAUMANN Architektur, *La porcherie*, 2004  
S'inscrire à fleurs de la ruine.

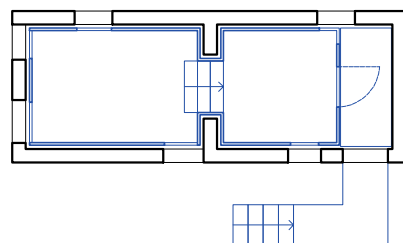


Fig. 52  
JACQUEMIN Gilles, *Plan de « La porcherie »*, 2023



Fig. 53  
JENCKS Lily studio & DORENT Nathanael  
Architecture, *Ruin Studio*, 2016  
S'inscrire au contact de la ruine.

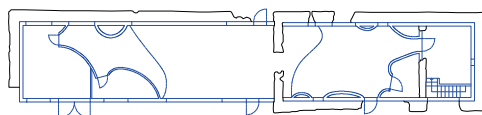


Fig. 54  
JACQUEMIN Gilles, *Plan de « Ruin Studio »*, 2023

## 2.3 Corpus d'interventions dans les ruines

Le dialogue entre l'ancien et le nouveau dépend donc du type de ruines. En effet, comme susdits, chaque catégorie implique une attitude spécifique, ce qui engendre un mode d'intervention différent. Ainsi, les interventions dans les ruines récentes témoignent d'une relative liberté, tandis que les ruines antiques sont souvent traitées de manière plus conservatrice<sup>100</sup>. Les interventions contemporaines peuvent suivre quatre principes : s'inscrire, compléter, protéger ou ajouter.

### S'inscrire

S'inscrire au sein de la ruine permet d'utiliser les anciens vestiges comme des éléments d'ancrage. Effectivement, les murs existants offrent une spatialité inédite à l'architecte, qui compose avec ces contraintes pour proposer des espaces inédits. Néanmoins, il existe différentes manières de s'inscrire :

#### *House in the garden – Labor 13 (Fig. 49) | République Tchèque*

Cette habitation conceptuelle se situe sur les ruines d'une ancienne grange en pierre et en briques du début du XXe siècle. Tirant parti de l'existant, les architectes de Labor 13 ont proposé d'inscrire le logement au cœur de la ruine, dans le but d'utiliser les murs délabrés de la grange comme une enceinte autour du bâtiment. De ce fait, la ruine protège le bâtiment du vent et cadre des vues sur le paysage environnant<sup>101</sup>. L'intervention contemporaine a été d'**inscrire le logement à l'intérieur de la ruine**.

#### *La porcherie – Naumann Architektur (Fig. 51) | Allemagne*

Face à la ruine, les architectes prennent l'option de ne pas restaurer le bâtiment existant. Au lieu, ils décident d'**inscrire leur intervention à fleurs de l'existant** par un nouveau volume en bois qui épouse les contours du bâtiment existant. Possédant ses propres fondations et n'ayant aucun point de contact avec les murs existants, la nouvelle structure couvre néanmoins le bâtiment existant avec sa toiture<sup>102</sup>.

#### *Ruin Studio – Lily Jencks Studio et Nathanael Dorent Architecture (Fig. 53) | Ecosse*

Dans ce projet, la nouvelle structure **s'inscrit au contact de l'existant**. La ruine est celle d'une ferme en pierre, construite au XVIIIe siècle, ayant connu de nombreuses transformations. Les architectes ont opté pour une structure directement greffée à l'existant<sup>103</sup>. Certains anciens murs traversent encore l'habitation et structurent les espaces et les ouvertures.

100 DAVIES, Michael (2011) « New life for old ruins », *The building Conservation Directory*.

101 DARMON, Olivier (2016). *Ibidem*, p.67.

102 *Ibidem*, p. 108.

103 CAUWEL, Daphné (2022). *Reconversion de ruines : le Château de la Royère situé à Néchin en Belgique : quelle approche architecturale permet une mise en valeur de ruines ?*. Mémoire de master en architecture, Tournai : UCLouvain, p. 77



Fig. 55  
DE SMET VERMEULEN & STUDIO ROMA,  
*Maagdentoren*, 2015  
Compléter formellement la ruine.

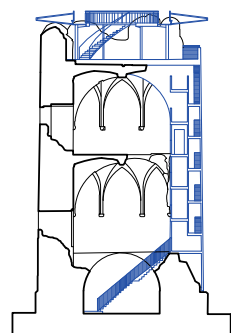


Fig. 56  
JACQUEMIN Gilles, *Coupe de la*  
*« Maagdentoren »*, 2023



Fig. 57  
REPUBLICA DM, *Castillo de Cala*, 2011  
Compléter la ruine en périphérie.

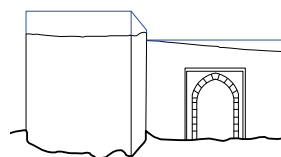


Fig. 58  
JACQUEMIN Gilles, *Coupe du*  
*« Castillo de Cala »*, 2023



Fig. 59  
CARQUERO ARQUITECTURA, *Castillo de Matrera*, 2015  
Compléter la ruine de manière éclectique.

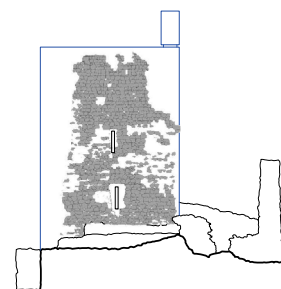


Fig. 60  
JACQUEMIN Gilles, *Coupe du*  
*« Castillo de Matrera »*, 2023

### Compléter

L'action de compléter la ruine<sup>104</sup> est une tentative de rendre à la ruine une lecture historique par une interprétation de sa forme d'origine. Néanmoins, il existe diverses manières de compléter une ruine :

#### *Maagdentoren - De Smet Vermeulen & Studio Roma (Fig. 55) | Belgique*

À cause de son obsolescence et le manque d'entretien, la Maagdentoren s'est écroulée sous son propre poids en 2006. Bien qu'en ruines, la forme cylindrique de l'édifice était toujours reconnaissable. Face à la valeur historique de la tour, l'enjeu du projet était de restituer à l'édifice sa lisibilité historique. Par conséquent, le bureau d'architecture en charge a consolidé la structure interne par l'ajout de voûtes en béton et a complété les façades extérieures en grès par de la brique. Dans cet exemple, l'intervention contemporaine a permis une **complétion formelle**<sup>105</sup> de la tour.

#### *Castillo de Cala – Republica DM architects (Fig. 57) | Espagne*

L'édifice est logé sur une colline surplombant un petit village. En 2011, Republica DM est intervenu sur ces vestiges en complétant les murs extérieurs par l'usage d'un nouveau matériau. Grâce à cette intervention, difficilement perceptible depuis le village, le château donne l'impression d'avoir regagné sa stature d'antan. Néanmoins, les architectes ont uniquement rehaussé les murs faisant face au village, tandis que les murs de l'enceinte faisant face à la vallée ont été surmontés d'une passerelle métallique, offrant un point de vue. De ce fait, un contraste a été créé entre le dehors, qui offre un sentiment d'achèvement, et le dedans, qui témoigne de la fragilité de la ruine. Ici, l'intervention contemporaine est une **complétion périphérique**<sup>106</sup>.

#### *Castillo de Matrera – Carquero Arquitectura (Fig. 59) | Espagne*

Construit au IXe siècle, la tour du Château de Matrera était dans un état de ruine très avancé lorsque les architectes sont intervenus dessus. Bien que classé en 1949, le bâtiment a connu de nombreuses périodes d'obsolescence. L'état de détérioration de la tour était si important que la forme originelle de la tour n'était plus du tout perceptible. Ainsi, selon l'architecte, le but de son intervention était de consolider la structure de l'édifice, de différencier l'ancien du nouveau et de restituer le volume de la tour. La matérialisation de ce dernier objectif est le plus contestable et contesté. Effectivement, pour les habitants, l'érection de grands murs en béton pour a été un véritable affront. Contrairement à la Maagdentoren, la complétion du volume de la tour semble très aléatoire. Pour toutes ces raisons, ce projet témoigne d'une **complétion éclectique**<sup>107</sup>.

104 VANHEE, Louise (2020). *Ruin Age. An analysis of Belgian Contemporary Architectural Projects between Ruin and Ruinosity*. Mémoire de master en architecture, Gand : Ghent University, p. 97

105 *Ibidem*, p. 132

106 *Ibidem*, p. 137

107 *Ibidem*, p. 135

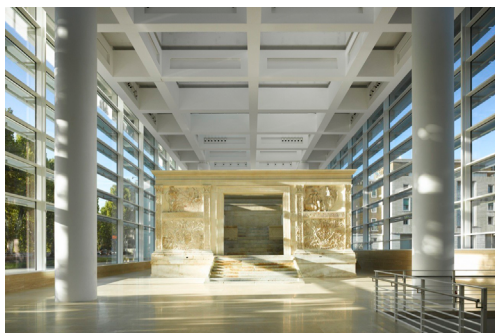


Fig. 61  
MEIER Richard, *Ara Pacis Museum*, 2006  
Protéger la ruine par une nouvelle enveloppe.

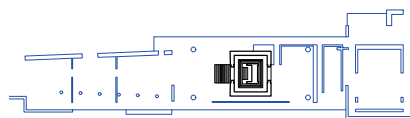


Fig. 62  
JACQUEMIN Gilles, *Plan du « Ara Pacis Museum »*, 2023



Fig. 63  
MARIA SANCHEZ GARCIA Jose, *Templo de Diana*, 2011  
Protéger la ruine par une structure périphérique.

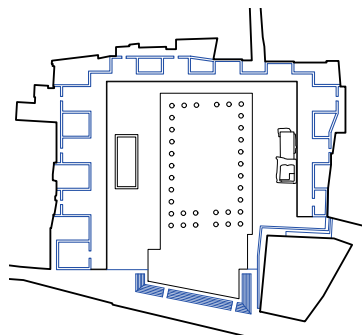


Fig. 64  
JACQUEMIN Gilles, *Plan du « Templo de Diana »*, 2023



Fig. 65  
TUNNEL William, *The White House*, 2010  
Ajouter un volume à côté de la ruine.

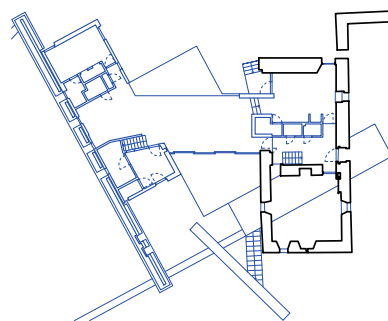


Fig. 66  
JACQUEMIN Gilles, *Plan de « The White House »*, 2023

### Protéger

Parfois, afin d'assurer la pérennité de la ruine, il peut être nécessaire de la protéger. Il est possible de la protéger au sens littéral, par une nouvelle structure couvrante. Mais, on peut aussi protéger la ruine au sens figuré, en créant une délimitation franche autour des vestiges.

#### *Ara Pacis Museum - Richard Meier (Fig. 61) | Italie*

Grâce au bâtiment qui le recouvre, l'Ara Pacis se retrouve à l'abri des intempéries<sup>108</sup>. Cette intervention, motivée par la grande valeur historique de l'édifice, est idéale pour la conservation de la ruine. Néanmoins, ce dispositif fait perdre tout usage à l'édifice, faisant de lui une relique. Dans ce cas, l'intervention contemporaine **protège** la ruine **par une nouvelle enveloppe**.

#### *Templo de Diana – José Maria Sanchez Garcia (Fig. 63) | Espagne*

Face à l'expansion de la ville de Merida, le site et les ruines du Temple de Diana se sont faits encerclés par la construction de logements. Ainsi, ces vestiges ont été reclus dans les fonds de jardins, rendant l'accès au site difficile. Afin de lutter contre ce phénomène, l'architecte a proposé de **protéger** le temple **par** la construction d'**une structure périphérique**, mettant fin à la possible expansion de la ville. Cette intervention claire a permis de rétablir le statut de la ruine et de lui donner une meilleure visibilité<sup>109</sup>.

### Ajouter

L'ajout d'un nouveau volume à côté de la ruine peut présenter de nombreux avantages. Ainsi, l'intervention est clairement distinguée, car elle se met en marge. De plus, cette démarche permet de créer un dialogue entre ancien et nouveau sans devoir intervenir directement sur la ruine. Pour finir, l'ajout d'un nouvel élément permet aussi d'éviter les contraintes de devoir composer avec d'anciens vestiges.

#### *The White House – William Tunnell (Fig. 65) | Angleterre*

Construite en 1732 et abandonnée à partir de 1810, le bâtiment a traversé les époques grâce à sa masse. Néanmoins, conçue sans fondations, la structure interne a été lourdement impactée par des tassements différentiels, rendant le bâtiment inhabitable. De ce fait, l'architecte propose de ne réhabiliter qu'une partie de la ruine et de stabiliser en l'état le pignon iconique de l'édifice<sup>110</sup>. Face au programme conséquent du projet, il **ajoute** une extension **à côté** de l'existant. Face à la valeur historique de l'édifice, il préfère se mettre à distance, afin de pouvoir préserver sa mémoire

108 DAVIES, Michael (2011) *Ibidem*.

109 VANHEE, Louise (2020). *Ibidem*, p. 83.

110 DARMON, Olivier (2016). *Ibidem*, p.114.

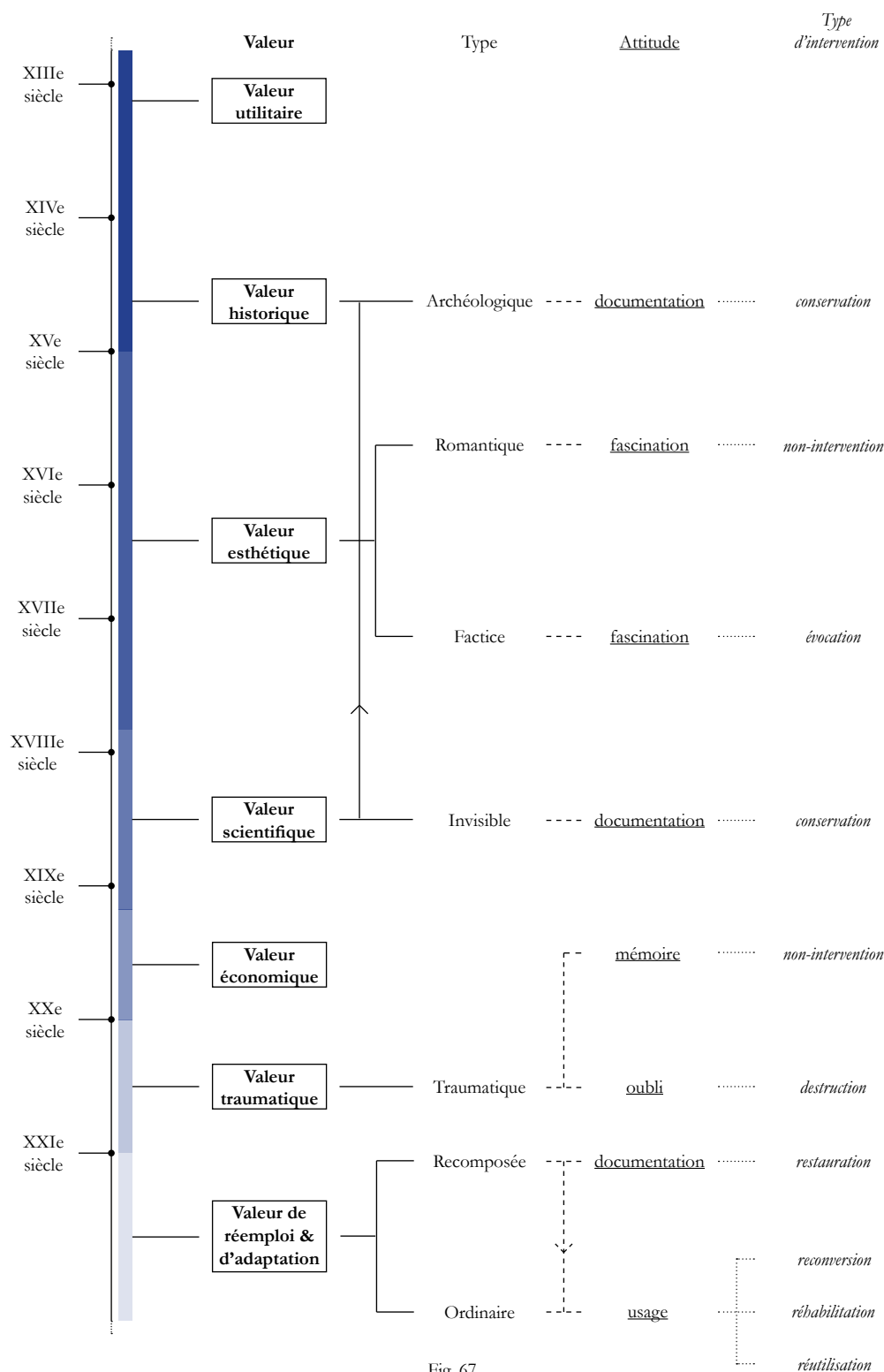


Fig. 67

JACQUEMIN Gilles, Schéma récapitulatif de la corrélation entre les valeurs, les types de ruines, les attitudes et les types d'intervention, 2023.

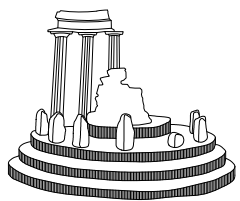
### 3.

### Synthèse

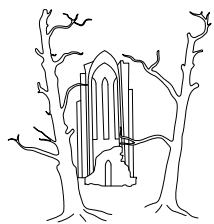
L'Histoire a démontré que la perception de la ruine en Occident a connu de grands bouleversements à travers les siècles. Les ruines témoignant de la grandeur du passé ont d'abord été ignorées, avant d'être apprivoisées, étudiées et considérées. Ainsi, la perception de la ruine a connu un glissement de valeurs important. À l'Antiquité, les ruines étaient perçues comme une ressource matérielle importante pour la (re) construction de la cité. Progressivement, la ruine a été vue comme un témoin important du passé, faisant émerger la valeur historique, esthétique et scientifique de ces vestiges et ralentissant l'exploitation de ces anciennes pierres comme matériaux de construction. Enfin, face aux enjeux environnementaux actuels, la ruine jouit d'une nouvelle dimension, car elle devient l'ancrage de nouveaux projets qui tirent parti de la spatialité et volumétrie qu'elle offre.

De plus, l'émergence de ces valeurs définit divers types de ruines. En effet, il est important pour l'architecte de cerner l'histoire qu'une ruine raconte, afin d'adopter une attitude et un type d'intervention judicieux envers elle. De ce fait, un vestige ayant une forte valeur historique poussera l'architecte à tout mettre en œuvre pour préserver ce témoin historique et à la transmettre aux générations futures. Au contraire, une ruine représentant un important traumatisme pour une communauté peut inciter l'architecte à faire tabula rasa du passé pour permettre à la communauté de tourner la page. On remarque donc que ce sont les diverses valeurs qui ont mis en lumière l'existence de diverses catégories de ruines, qui à leur tour impliquent une attitude et un type d'intervention qui leur est propre. Afin de résumer efficacement les différentes notions énoncées, un schéma de synthèse est proposé (Fig. 67).

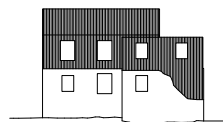
La mise au clair de l'existence de ces différentes catégories a permis de définir une méthodologie théorique dans l'appréhension d'un édifice en ruine. Cependant, il est important de préciser que cet outil propose une approche théorique, se focalisant sur la perception de la ruine et donc la considérant comme un objet intangible. Or, la ruine est avant tout un objet tangible, qui se traduit par sa matière. De ce fait, le corpus d'intervention proposé dans ce chapitre permet de montrer concrètement comment dialoguer avec la matière de la ruine. De ce fait, quatre possibilités ont été proposées : s'inscrire, compléter, protéger & ajouter. Pour finir, il est également important de nuancer l'intensité avec laquelle les valeurs se manifestent pour chaque type de ruine. Pour ce faire, un schéma dynamique est proposé pour démontrer la pluralité d'attitudes possibles en fonction de la nature de la ruine (Fig. 68 & Fig. 69).



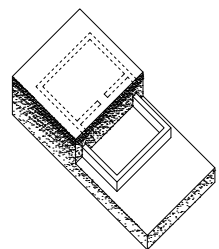
Archéologique



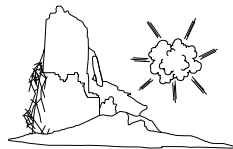
Romantique



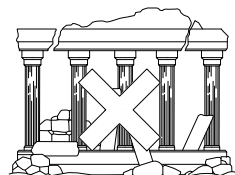
Recomposée



Invisible



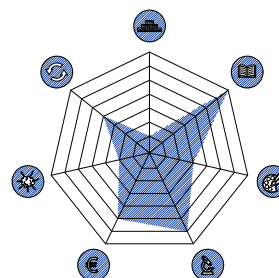
Traumatique



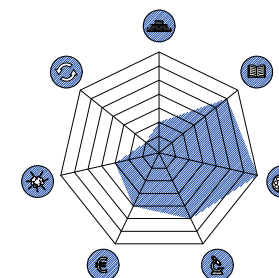
Factice



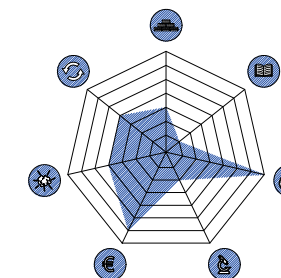
Ordinaire



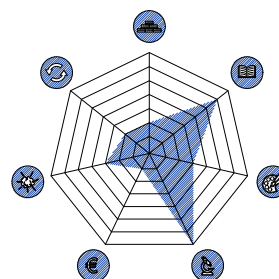
Archéologique



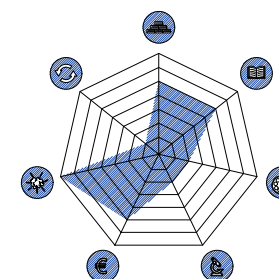
Romantique



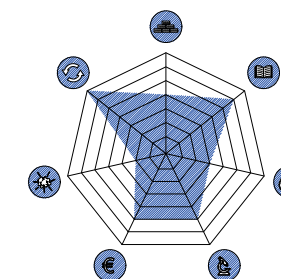
Recomposée



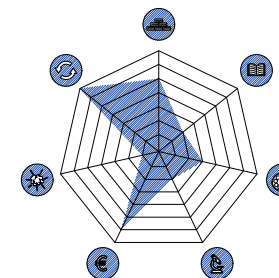
Invisible



Traumatique



Factice



Ordinaire







-  *Valeur utilitaire*
-  *Valeur historique*
-  *Valeur traumatique*
-  *Valeur économique*
-  *Valeur esthétique*
-  *Valeur d'adaptation & de réemploi*

Fig. 68

Fig. 69

## **CHAPITRE III**

### LES ÉTUDES DE CAS

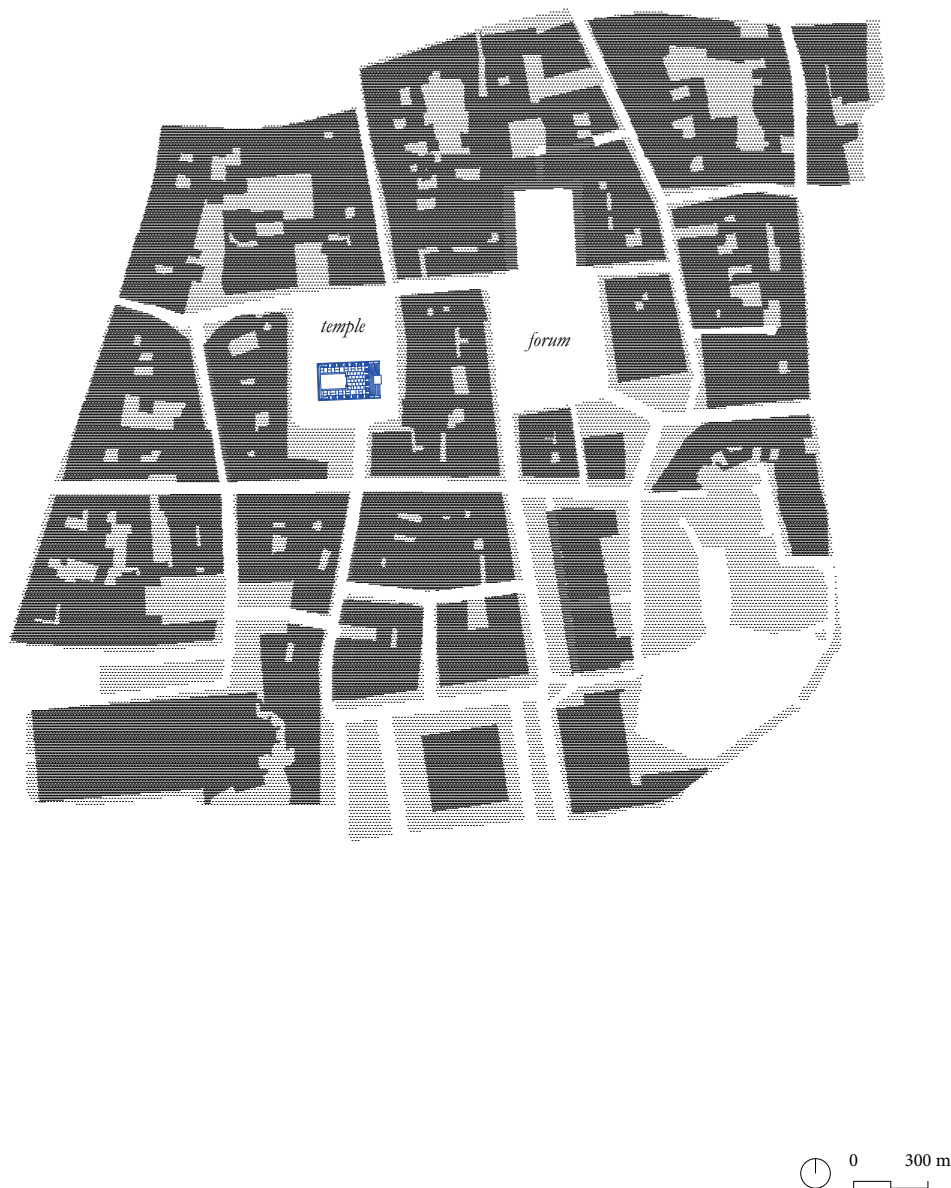


Fig. 70

## 1.

### La réappropriation communautaire de la ruine

Dans le but de conforter les études théoriques réalisées dans les deux chapitres précédents, les mécanismes d'appropriation d'une ruine par une communauté sont confrontés aux réalités construites du Temple d'Auguste et de Livie, à l'ancien couvent du village de Monte Carasso et du Château de Lichtenberg. Ces projets ont été choisis pour l'état de ruine des édifices et le rôle qu'a joué la communauté dans leurs nouvelles affectations.

#### 1.1 Le Temple d'Auguste et Livie

Situé dans le cœur de la ville de Vienne (Fig. 70), en Isère, le temple d'Auguste et de Livie a été construit au début du Ier siècle. Dédié au culte impérial, l'édifice fait face à une basilique et est à proximité du forum. Le temple est caractérisé par ses façades Nord et Sud, composées de 6 colonnes libres et faisant de lui un temple hexastyle. Parallèlement, les façades Est et Ouest se différencient de la tradition des temples antiques, car la dernière travée est pleine, créant un plan unique en Gaule.

Dès la fin de l'Antiquité, l'édifice se délabre. Néanmoins, il présente un état de conservation remarquable, probablement dû aux nombreuses réappropriations qu'il a connu. En effet, il est transformé en église au début du VIe siècle. Cette première réappropriation communautaire a eu de lourdes conséquences sur l'image du temple, car la cella est démolie et l'espace entre les colonnes est comblé par de grands pans de mur, dans lesquels diverses ouvertures sont percées (Fig. 71). Le temple continuera à exercer son rôle de culte jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, avant de connaître de nombreux changements de fonction. Ainsi, entre 1795 et 1852, le temple servira de tribunal du commerce, de palais de justice et de musée. A partir de 1839, la valeur historique de l'édifice commence à prendre le dessus sur sa valeur d'usage dans la conscience collective. Par conséquent, après son classement en 1840, d'importants travaux sont entrepris pour rendre au temple son aspect d'origine (Fig. 72). De ce fait, tous les ajouts médiévaux et contemporains sont enlevés et la cella est reconstituée. Depuis, l'édifice est donc considéré comme un musée à ciel ouvert, que l'on peut visiter.



Fig. 71

MEDIATHEQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, *Le Temple d'Auguste et Livie*, 1851  
Le temple a subi d'importantes modifications, notamment par le remplissage de l'espace entre les colonnes.



Fig. 72

STRUCTURAE, *Le Temple d'Auguste et Livie*  
Dans la seconde moitié du XIe siècle, des chantiers de restauration rendent à l'édifice son aspect original.

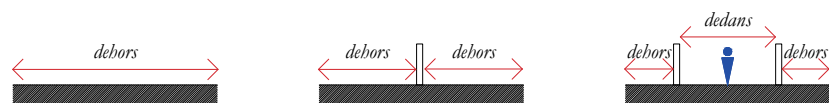


Fig. 73

JACQUEMIN Gilles, *Dissociation entre le dedans et le debors*, 2023

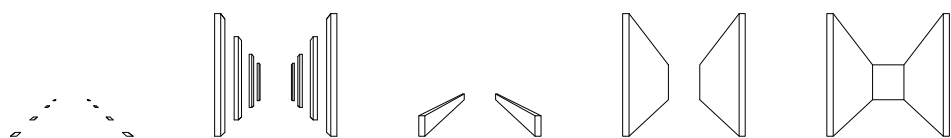


Fig. 74

JACQUEMIN Gilles, *Le mur dans l'espace : d'implicite à explicite*, 2023

### 1.1.1 Le mur

Le Temple d'Auguste et de Livie est probablement l'un des exemples les plus connus en termes de réappropriation communautaire. En effet, il s'agit d'un exemple intéressant pour illustrer le débat entre la conservation des monuments historiques et leur réhabilitation. Dans ce cadre, il est important de préciser que son état de conservation actuel est en grande partie dû aux adaptations qu'il a connu à travers l'Histoire. Il est aussi important de remettre ces adaptations successives dans leur contexte historique. Ainsi, au VIe siècle, les ruines avaient avant tout une valeur utilitaire et la question de leur conservation ne se posait pas. C'est donc tout naturellement la communauté païenne a investi les lieux et l'a transformé pour correspondre à un nouvel usage.

Dans ce cadre, l'une des premières interventions de grande envergure a été d'ériger des pans de mur entre les colonnes pour créer un espace clos. Le mur joue un rôle fondamental en architecture, car il permet de discerner le dedans du dehors, de cloisonner l'espace. En effet, il est un plein qui sépare deux vides, mais qui donne des statuts différents à ces vides. Mais, la construction d'un seul mur dans l'espace n'est pas suffisante pour créer un dedans. Un seul mur vertical opère, dans le sens horizontal, la séparation de l'espace illimité en deux espaces illimités de chaque côté du mur. Par conséquent, le dedans s'affirme pour la construction d'un deuxième mur, placé à une certaine distance du premier, de sorte à créer un nouvel espace<sup>111</sup> (Fig. 73). Ainsi, le dedans devient un endroit sécurisant, à l'abri d'un dehors hostile grâce à l'érection d'une paroi verticale. Il n'est donc pas étonnant de voir que les païens ont souhaité réaffirmer cette limitation claire entre l'espace public et l'espace culturelle. De ce fait, l'église se dresse comme un dedans réconfortant, où l'on peut pratiquer son culte en toute sérénité à l'abri des regards extérieurs.

La paroi se caractérise donc par son rôle physique et symbolique et fonctionne comme une limite. Néanmoins, les formes que peut prendre cette limite sont variables (Fig. 74). La paroi peut être implicite, par un alignement d'éléments verticaux (comme une colonnade ou une rangée d'arbres), mais aussi explicite, par un élément vertical plein. De plus, la forme du mur dépend de sa hauteur, de son épaisseur et de sa longueur. Il est possible de jouer sur l'un de ces éléments pour rendre cet élément architectural polyvalent.

En conclusion, le rôle que joue le mur dans la réappropriation d'une ruine par une communauté ne peut être négligé. Le dedans des vestiges, autrefois marqués par la massivité de leurs parois, est parfois devenu poreux. La construction de parois verticales à des endroits stratégiques contribue à la réaffirmation d'un dedans et permet à la communauté de se sentir protégée de l'extérieur. Le Temple d'Auguste et de Livie en est un bon exemple, car la réappropriation communautaire par la construction d'un dedans a permis de sauvegarder l'édifice pendant de nombreux siècles, tout en lui conférant un usage concret.

111 VAN DER LAAN, Hans (1989). *L'espace architectonique: quinze leçons sur la disposition de la demeure humaine*. E.J. Brill, p. 15

## 1.2 Le village de Monte Carasso

Au début des années 1970, le village suisse de Monte Carasso (Fig. 75) a établi un nouveau plan d'affectation. Ce dernier avait pour objectif de répondre à l'absence de service à la collectivité par la création d'un nouveau lieu dédié aux activités publiques. Ce plan marquait notamment l'intention de construire une nouvelle école dans le village, mais son emplacement faisait débat au sein des instances politiques. En 1977, la municipalité de Monte Carasso s'associe avec l'architecte Luigi Snozzi pour établir un nouveau plan d'affectation. Ce dernier décide de repenser entièrement le plan initial. Le nouveau plan de Snozzi s'articule autour d'une idée centrale : constituer un nouveau centre villageois en y intégrant non seulement l'école, mais aussi une autre série d'équipements communautaires, publique et religieuse. Pour ce faire, l'architecte suisse procède aux prochaines interventions<sup>112</sup> :

Premièrement, il crée une délimitation claire pour l'usage d'arbres. Ces derniers constituent un élargissement des anciens murs du *Antico Convento delle Agostiniane* et créent une zone piétonne entre l'église et le cimetière. Deuxièmement, il met en place une nouvelle vue sur l'église par la démolition de certains bâtiments délabrés. Troisièmement, il procède à la construction d'une garderie au sud de la place, participant à la délimitation de cette dernière. Pour finir, il agrandit le cimetière et crée un cheminement entre les noyaux résidentiels et l'église.

Dans le cadre de cette étude de cas, c'est l'intervention de Snozzi sur le couvent qui est analysée. Ce dernier se situe en plein cœur du village et jouxte la *Chiesa Parrocchiale dei Santi Bernardino e Girolamo*. L'église et son couvent ont été fondés aux alentours de la moitié du XVe siècle, mais il était abandonné depuis le XIXe siècle et tombait en ruine. C'est donc au courant des années 1970 que Snozzi est intervenu sur l'édifice pour lui redonner vie. Au cours de son processus de conception, l'architecte n'a pas hésité à s'appuyer sur la communauté villageoise. À travers des rencontres, ils ont défini ensemble les éléments à mettre en place pour répondre aux besoins des villageois.

Cependant, le couvent a dû subir d'importantes interventions pour accueillir sa nouvelle fonction. En effet, Snozzi a dû procéder à la démolition du troisième et une partie du deuxième étage datant de 1900 pour la construction de cinq nouvelles classes. De plus, il a remplacé la toiture à deux versants par une toiture cintrée en zinc.

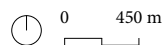
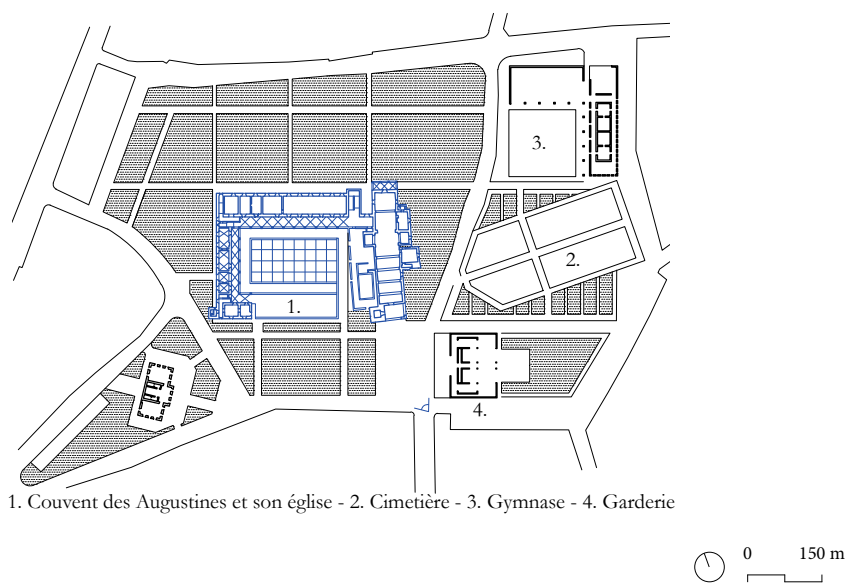


Fig. 75



1. Couvent des Augustines et son église - 2. Cimetière - 3. Gymnase - 4. Garderie

Fig. 76

JACQUEMIN Gilles, *Schéma du masterplan de Luigi Snozzi pour Monte Carasso*, 2023  
 Le masterplan de Luigi Snozzi pour Monte Carasso met en avant les nombreux cheminements qu'il avait prévu.

### 1.2.1 Le cheminement

À travers son projet, Snozzi a porté une grande attention à la question du parcours. Au sein du centre villageois, l'architecte définit une zone de protection monumentale dans laquelle se situent les principaux équipements importants pour la communauté. On y retrouve notamment le couvent, l'église et son cimetière, le gymnase, des noyaux résidentiels et la garderie. Dans son masterplan, Snozzi a porté une grande attention à la question des cheminements pour relier les équipements (Fig. 76). Il crée par exemple deux chemins piétons menant des deux entrées respectives de l'église au cimetière.

À l'intérieur des édifices aussi, la question du parcours revient avec insistance. Dans le couvent, l'architecte affirme la centralité de la cour par la construction de murets. En parallèle, le parcours s'effectue au sein de la galerie qui fait le tour de la cour. Pour accéder aux étages, le parcours est dessiné avec une grande sensibilité, faisant passer l'utilisateur à travers une succession d'espaces clos et d'espaces ouverts. À travers ce parcours, qui s'apparente à la promenade architecturale de Le Corbusier<sup>113</sup>, Snozzi pointe du doigt l'importance d'expérimenter le lieu. En effet, le parcours s'apprécie par la promenade. C'est en se déplaçant au sein de l'édifice et du site qu'on fait face aux aspects variés et parfois inattendus de l'architecture.

### 1.2.2 La perception

La question du cheminement ne peut être dissociée de celle de la perception. En effet, le nouveau parcours dessiné par l'architecte a permis à la communauté de redécouvrir le village sous un nouvel œil. Ce dernier crée de nouvelles perceptions des monuments représentant l'identité villageoise. Ainsi, Snozzi n'a pas hésité à affirmer la place du couvent dans le tissu villageois en rasant les bâtiments qui entravaient les vues depuis l'espace public (Fig. 77). Ces interventions ont permis de révéler la potentialité de centre du couvent (Fig. 78).

Dans le couvent aussi, la question de la perception accompagne celle du cheminement. Ainsi, la promenade au sein du couvent se ponctue par un point de vue sur la cour centrale. De plus, tout au long du parcours, l'architecte suisse a une approche très sensible pour créer des percées ponctuelles dans les murs de couvent, créant ainsi à chaque fois de nouvelles perceptions de la cour.

La mise en place d'un cheminement cohérent, à l'échelle du village ou à l'échelle du bâtiment, permet à la communauté de redécouvrir le centre de leur village sous un nouvel angle. De plus, les nouvelles vues créées par le parcours ont permis d'affirmer le centre villageois. Les édifices caractéristiques de l'identité villageoise ont été mis en avant et s'affirment désormais comme un phare dans la nuit. L'architecture a donc permis d'affirmer et de renforcer l'appartenance territoriale de la communauté par le cheminement et la perception.



Fig. 77

SNOZZI Luigi, *Le centre de Monte Carasso avant l'intervention*



Fig. 78

SNOZZI Luigi, *Le centre de Monte Carasso après l'intervention*

113 SNOZZI, Luigi (2009). *Leçons du Thoronet, le Mur oublié*. Maison de l'architecture et de la ville Provence-Alpes-Côte d'Azur, p. 59.



Fig. 79

JACQUEMIN Gilles, *Plan d'implantation du Château de Lichtenberg*, 2023

### 1.3 Le Château de Lichtenberg

Sis sur un éperon rocheux, le Château de Lichtenberg surplombe la petite commune alsacienne du même nom (Fig. 79). Les premières traces de l'édifice remontent au début du XIII<sup>e</sup> siècle, où il est mentionné par la première fois par la famille Lichtenberg. Le bâtiment a été fortement marqué par l'histoire et les pierres portent aujourd'hui encore les stigmates du passé.

En effet, c'est à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le décès du dernier héritier de la famille Lichtenberg que le château a connu des bouleversements. Premièrement, sous le règne du comte Philippe IV de Hanau-Lichtenberg et sous l'impulsion de l'architecte Daniel Specklin, l'édifice a été sensiblement renforcé et converti en véritable forteresse. Il a tenu son rôle de forteresse défensive pendant trois siècles, avant d'être incendié et bombardée en 1870. À partir de ce moment, le château est à l'abandon et à l'état de ruine (Fig. 80). Or, malgré cet aspect de ruine, les habitants du village de Lichtenberg y ont trouvé refuge lors de la Seconde Guerre mondiale. Les imposants murs de pierres leur servaient de protection face aux bombardements ennemis. La ruine a donc conservé sa fonction de forteresse, malgré son état physique. Après cet épisode meurtrier, les habitants du village ont naturellement cherché revenir au sein des ruines. Ainsi, ils entretenaient les lieux, organisaient des visites de la forteresse et ont mis sur pied des représentations théâtrales au sein des ruines. Face à l'engouement populaire pour ce lieu particulier, un ambitieux projet de restauration et de conservation de la ruine a été adopté en 1993. L'enjeu de ce projet était non seulement de préserver le monument classé en 1878, mais aussi de lui assurer un futur et y implantant une programmation nouvelle, répondant aux besoins de la communauté villageoise. C'est ainsi que les architectes Andréa Bruno et Jean-Pierre Laubal ont procédé à la construction de différents volumes sur le site (Fig. 81). Ces extensions contemporaines regroupent des espaces dédiés à la culture, comme des salles de conférences, un auditorium, des salles d'expositions, cafétéria, etc.

Cependant, avant sa réalisation, l'intervention des architectes aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles a suscité de nombreuses questions, car elle remettait en cause les doctrines de conservation et de sauvegarde. Finalement, après des discussions entre fonctionnaires, architectes, associations et collectivités territoriales, le projet a été accepté à condition de respecter quatre grands principes :

- Sauvegarde des ruines romantiques les plus précieuses.
- Le paysage doit être intégré dans le projet de réhabilitation de la ruine.
- Accepter la modification du statut de la ruine, si cela répond à une demande de la communauté.
- Améliorer la communication avec le public.



Fig. 80  
HLPP, *Le Château de Lichtenberg avant l'intervention architecturale*  
L'édifice présentait un état de délabrement avancé.



Fig. 81  
HLPP, *Le Château de Lichtenberg avant l'intervention architecturale*  
Les architectes ont procédé à l'ajout de trois volumes distincts et à la restauration des vestiges du château.



Fig. 82  
HLPP, *Exemples de la polyvalence du site*  
Le site accueille des expositions, des représentations pédagogiques et théâtrales, des visites de site, etc.

### 1.3.1 La polyvalence

Le Château de Lichtenberg et la communauté villageoise partagent une relation très particulière. Grâce à la masse de ses fortifications, les villageois ont pu se protéger pendant les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Par la suite, la communauté a souhaité à son tour protéger l'édifice de la destruction et de l'oubli. Pour préserver ce lieu, le projet d'architecture se devait donc de mettre en valeur la proximité entre l'architecture et la communauté, tout en préservant les ruines du château.

Pour ce faire, les architectes Andréa Bruno et Jean-Pierre Laubal ont développé une programmation qui allie à la fois la nécessité de la sauvegarde architecturale et l'importance d'une réaffectation culturelle et touristique pour pérenniser le lieu. Soutenus par les acteurs locaux, ils mettent en place des extensions contemporaines, qui dialoguent avec la ruine, pour accueillir les équipements culturels. Ainsi, ils dotent le lieu d'une polyvalence nouvelle, car la programmation se diversifie et se complexifie (Fig. 82). Pour ce faire, ils procèdent à la construction de trois volumes distincts, affectés à des occupations variées : En premier lieu, l'Arsenal est équipé d'un grand auditorium et d'espaces pour des expositions permanentes. Ensuite, le Pavillon des Dames reçoit des expositions temporaires, mais aussi des espaces pédagogiques et une cafétéria. Pour finir, la Caserne est dotée de bureaux et d'une salle de répétition théâtrale. Le site n'est donc plus simplement un témoin du passé, mais il devient aussi un acteur de la quotidienne du village de Lichtenberg grâce à sa polyvalence. Ainsi, grâce aux équipements culturels proposés, les villageois s'y rendent pour des événements festifs et des représentations de théâtre. De plus, le site est adapté pour organiser des événements pédagogiques et accueillir les écoles de la région. Pour finir, les vestiges du passé ont été soigneusement conservés et sont toujours accessibles pour les visiteurs.

La reconversion du site en lieu culturel s'inscrit dans la logique historique de l'édifice. En effet, depuis sa construction au XIII<sup>e</sup> siècle, les habitants successifs du château ont adapté et transformé l'édifice à leurs besoins. Dans ce contexte, la proposition des architectes consiste donc à poursuivre cette logique et de proposer un projet qui répond aux besoins de la communauté. Le rapport entre la communauté et la ruine s'est renforcée suite aux interventions, car les villageois retrouvent un sens à l'édifice.

### LA RÉAPPROPRIATION COMMUNAUTAIRE D'UNE RUINE

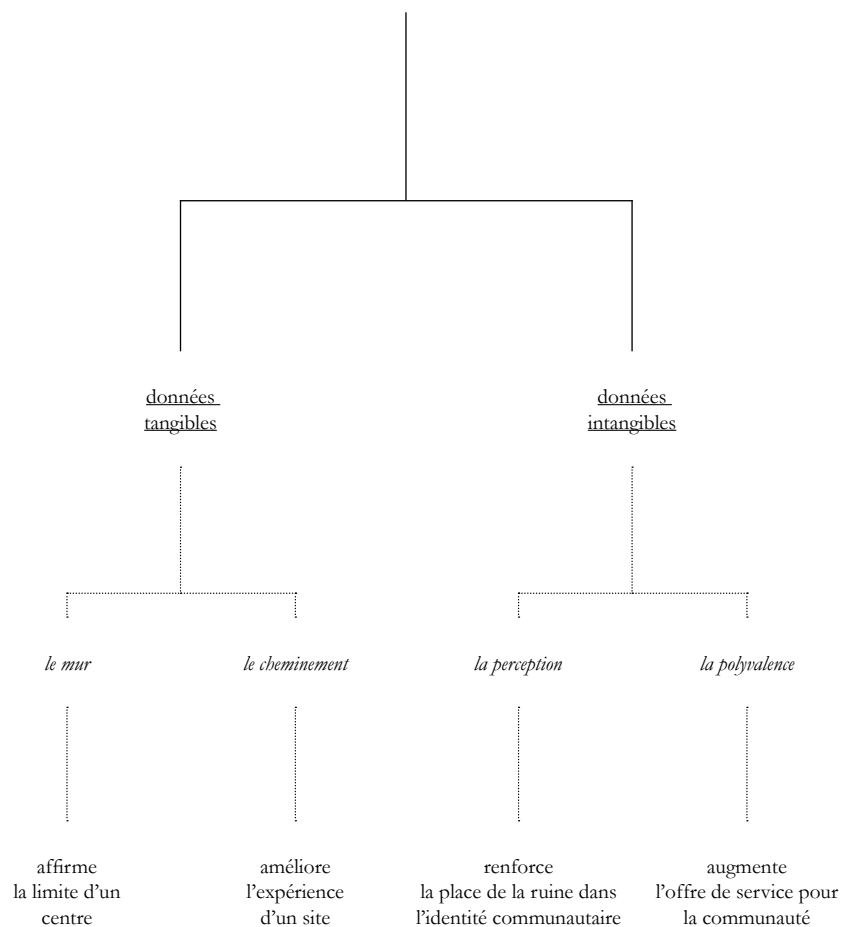


Fig. 83

## 2.

### Synthèse

Il n'existe pas de mode d'emploi pour la réappropriation communautaire d'une ruine. En effet, il est compliqué de définir des critères précis qui permettent à une communauté de se réapproprier d'anciens vestiges. Souvent, les critères sont propres au projet-même et dépendent énormément du contexte dans lequel ces ruines se trouvent. De ce fait, la nature de la communauté, la place de la ruine au sein de cette dernière ou encore son intérêt pour son patrimoine local sont des facteurs extrêmement variables. Par conséquent, les études de cas réalisées offrent certaines clés de lecture, sans pour autant former des généralités implacables.

L'implication de la communauté dans le projet de réappropriation est fondamentale pour le pérenniser dans le temps. La communauté expérimente le site tous les jours. Par conséquent, elle est souvent bien placée pour cerner ses manques et ses besoins. Le projet de Snozzi à Monte Carasso a démontré que c'est la proximité entre l'architecte et les habitants qui a permis de débloquer le projet. Pour qu'un projet de réappropriation communautaire d'une ruine soit durable, il faut donc que l'architecte se mette au niveau de la communauté et qu'il traduise leurs besoins par le projet d'architecture.

Les diverses études de cas démontrent qu'il est possible de pérenniser la réappropriation communautaire par des interventions architecturales tangibles et intangibles. Ainsi, des dispositifs architecturaux concrets, comme le mur et le cheminement, permettent d'affirmer clairement les limites de l'objet monumental et d'optimiser l'expérience du site. Ces deux leviers de projet sont tangibles et définissent un centre vers lequel tout converge. En parallèle, la perception et la polyvalence sont des leviers de projets intangibles. La création de vues spécifiques vers et depuis la ruine permettent de scénographier le lieu et de renforcer son appartenance à l'identité collective de la communauté, tandis que la polyvalence permet au lieu d'offrir une multitude de service à la collectivité et donc d'augmenter son attractivité. La combinaison de ces leviers de projets forme une base pour la réappropriation communautaire, mais doit être enrichie par le contexte propre à la ruine et à la communauté. Afin de résumer les leviers de projets énoncés, un schéma de synthèse est proposé (Fig. 83).

## **CHAPITRE IV**

### CONCLUSION DE LA PARTIE THÉORIQUE

La réalisation de ce mémoire a permis de mettre en avant des clés de lectures de la thématique énoncée : Ruines : La réappropriation par une communauté comme moteur de la préservation.

Tout d'abord, ce travail a exposé la problématique actuelle concernant la conservation des ruines. Au fil du temps, la société et la perception qu'elle a des ruines a beaucoup changé. En effet, face à la raréfaction des ressources naturelles, la ruine s'impose comme un potentiel élément d'ancrage pour un futur projet. Elle représente non seulement une quantité de ressources prête à l'emploi, mais la morphologie de l'édifice qu'elle abritait peut aussi engendrer des spatialités particulières. Néanmoins, face au contexte économique actuel, il est impossible de procéder à la restauration et à la conservation de l'ensemble du patrimoine. Face à cette situation, le tissu dans lequel la ruine se situe offre des potentialités pour lui donner un nouveau sens.

Le travail a donc exploré successivement les deux sujets qui composent la thématique de recherche. Dans un premier temps, le premier chapitre a décomposé les éléments constitutifs du tissu dans lequel la ruine s'inscrit. Dans le cadre de ce mémoire, l'hypothèse s'est portée sur le tissu et la communauté villageoise, faisant écho au contexte dans lequel le Château médiéval de Vaulx s'inscrit. Le premier chapitre a donc permis de mettre en lumière les mécanismes qui sont à la base d'une communauté. De cette analyse, nous pouvons ressortir les trois piliers fondamentaux de **la communauté** :

En premier lieu, la communauté se compose de gens dont le sentiment d'appartenance et la volonté d'œuvrer pour le bien commun sont des éléments déterminants pour le bon fonctionnement d'un tissu communautaire. Ce sont eux qui déterminent l'identité de la communauté dans laquelle ils se reconnaissent.

Ensuite, la communauté a besoin de lieux dans lesquels ils peuvent se rencontrer et échanger. La place en est un exemple parfait, car le vide qu'elle génère appartient à tout le monde. Il s'agit d'un lieu neutre dans lequel chaque membre de la communauté est égal et est libre de s'approprier l'espace comme il le souhaite. Dans ce contexte, le dessin de ces lieux a un impact direct sur l'intensité des rencontres qu'il génère.

Enfin, les institutions représentent des objets architecturaux spécifiques, qui une fois assemblés forment le tissu communautaire. Ils forment des points d'intensités dans le tissu, favorisant l'échange et la rencontre.

Dans un second temps, après avoir exploré la question du tissu, la recherche s'est focalisée sur l'objet architectural qu'est la **ruine**. L'analyse a permis de mettre en avant la complexité de la ruine, car elle dépend de différents facteurs :

Premièrement, la perception de la ruine a énormément évolué à travers l'Histoire. À l'Antiquité, elle n'était pas particulièrement considérée et on la voyait plutôt comme un résidu d'une construction déchu. À partir de la Renaissance, la ruine est entrée

dans une nouvelle ère, car elle était désormais prisée pour l'histoire qu'elle racontait et les émotions qu'elle véhiculaient. On a donc pu constater que les différentes sociétés et générations n'accordaient pas les mêmes valeurs aux ruines, ce qui a eu pour effet de créer différents types de ruines.

Deuxièmement, la répertoriage des ruines en divers types a permis définir les attitudes et les types d'intervention correspondants. On a ainsi pu mettre en évidence qu'une ruine romantique ne véhicule pas le même message qu'une ruine traumatique et que par conséquent, l'attitude et le type d'intervention doit s'adapter à l'histoire que le type de ruine raconte.

Pour finir, cet outil théorique a été confronté à une série de projets existants à travers un corpus d'intervention sur les ruines. De cet exercice, on peut retirer quatre manières concrètes d'intervenir sur les ruines : s'inscrire, compléter, protéger ou ajouter.

Néanmoins, la grille rigide qui semble cantonner chaque type de ruine à un type d'intervention en particulier doit être nuancée. En effet, la perception de la ruine ne peut pas être vue comme quelque chose de figé, car elle dépend de chaque individu et de chaque culture. De plus, il est possible qu'une ruine appartienne à plusieurs types. De ce fait, un « guide de la ruine » ne peut pas être établi et le propos doit être nuancé par modèles dynamiques (Fig. 68 & Fig. 69). Ces derniers se présentent comme des schémas-types, qui doivent être adaptés en fonction du tissu dans lequel les ruines s'inscrivent.

Pour revenir au questionnement initial, qui concerne **la réappropriation d'une ruine par une communauté**, des études de cas ont été analysées pour en dégager des leviers d'actions pour un projet d'architecture. Ces dernières ont mis en évidence qu'il est possible de pérenniser la réappropriation communautaire par des interventions architecturales qui définissent la ruine comme un élément central et rassembleur au sein de la communauté, tout en lui apportant une polyvalence programmatique.

En conclusion, pour permettre à une communauté de se réapproprier une ruine, il faut que l'intervention proposée réponde à un besoin de cette dernière. Ainsi, d'un côté, il reviendra à l'architecte de rencontrer et d'échanger avec les gens de la communauté, pour se rendre compte de quels lieux où institutions il manque pour renforcer l'esprit communautaire. Par la suite, l'architecte devra faire correspondre son intervention avec l'histoire que la ruine raconte. En effet, il est important pour lui de transcender la perception de la ruine que la communauté a à travers un projet d'architecture, afin de renforcer le rôle identitaire de l'objet au sein du tissu.

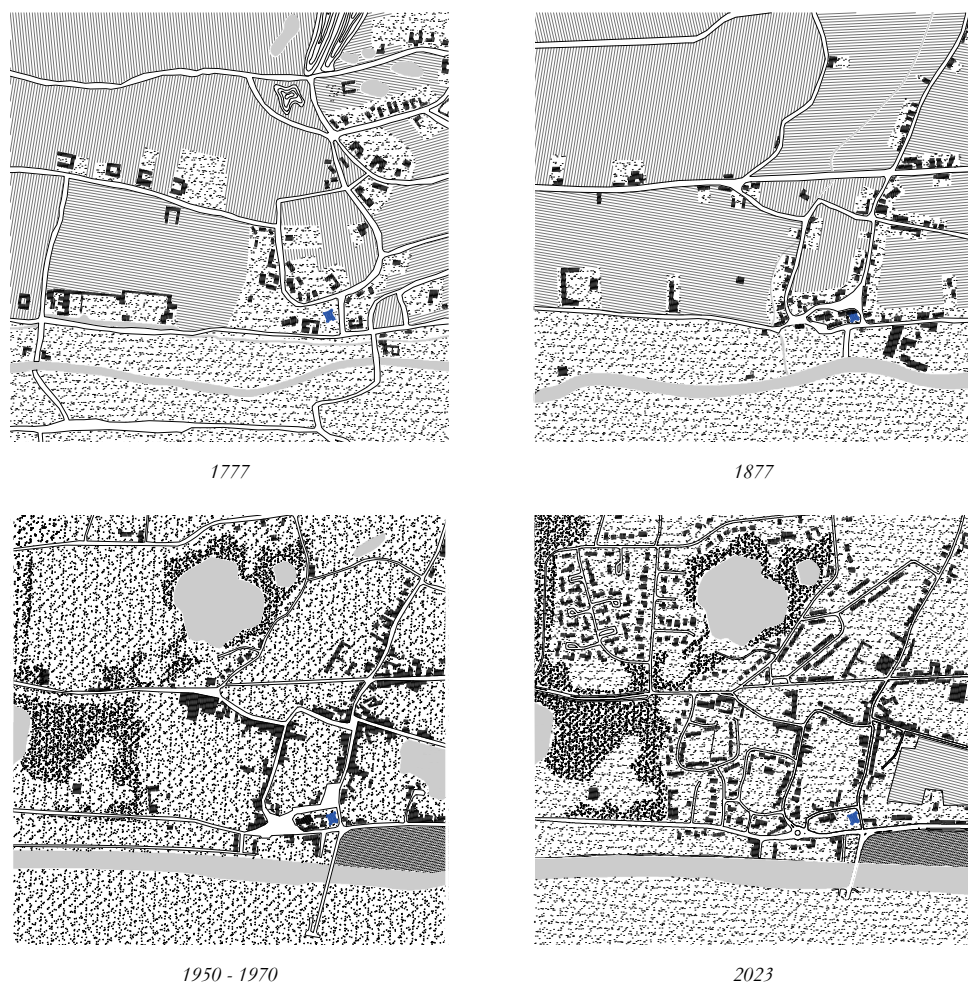
# 02

Recherche projectuelle

---

## CHAPITRE V

LE CHÂTEAU CÉSAR - *le tissu & l'objet*



1777

1877

1950 - 1970

2023

## 1.

## Le tissu de Vaulx-lez-Tournai

## 1.1 L'histoire du tissu villageois

La première mention du hameau remonte au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, où le terrain aurait servi de champ de bataille entre les Nerviens et les Romains. Le nom du village viendrait du mot latin vallum, qui signifie retranchement ou fortification. En 1163, l'évêque de Cambrai, Nicolas I<sup>er</sup>, donne l'autel de Vaulx à l'Abbaye Saint-Martin de Tournai. À partir de ce moment, l'abbaye devient officiellement collatrice de la cure. En 1190, le pape Clément III attribue la dîme<sup>114</sup> du village au chapitre Cathédrale<sup>115</sup> de Tournai.

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et début du XVI<sup>e</sup> siècle, la commune de Tournai poursuit une politique d'acquisition des terres situées en rive gauche de l'Escaut, dans le but de se doter d'une nouvelle enceinte autour de la ville. De ce fait, le village de Vaulx se retrouve coincé entre les limites physiques (le fleuve) et immatérielles, marquées par des bornes.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, le village a appartenu à la famille de Steenkerque, qui y ont fait construire le Château de Vaulx. En 1389, un acte confirme l'attachement du hameau au Hainaut. Le dénombrement des villages et villes du comté du Hainaut confirme le lien avec la châtelainie<sup>116</sup> d'Ath.

En 1669, suite à la conquête de la région pour Louis XIV, Vaulx se détache de la châtelainie d'Ath et est rattachée à la banlieue de Tournai par le Traité de Chambord. En 1697, Louis XIV confirme le transfert du village à la banlieue de Tournai par le Traité de Ryswick. Après la perte des conquêtes sous Louis XIV en 1723, Charles VI replace Vaulx sous la juridiction du Conseil Souverain du Hainaut.

En 1976, le village est annexé par la ville de Tournai suite à la fusion des communes.

114 Taxe au profit de l'Église d'un dixième de la récolte de grains, des fruits, des vins, etc.

115 La communauté des prêtres d'un diocèse au temps où l'évêque vivait avec son clergé à proximité de sa cathédrale.

116 Désigne le plus petite unité du découpage administratif en Europe au Moyen-âge.

Fig. 84



Fig. 85  
BALAT, *Eglise paroissiale Saint-Pierre*, 1978  
L'Eglise Saint-Pierre surplombe la place du village.



Fig. 86  
JACQUEMIN Gilles, *Salle paroissiale du village*, 2023

Dû à son état sanitaire et ses dimensions, la salle paroissiale du village n'est que peu exploitée par les villageois.

## 1.2 La communauté villageoise

### Les gens

D'origine, le village se distinguait par son caractère agricole. Mais suite au développement de l'activité industrielle au XVIIIe siècle, la commune est rattachée au bassin carrier de Tournai, extrayant de la pierre calcaire. Depuis, les terres agricoles ont été remplacées par des sites industriels et de nombreux logements ouvrier ont été construits, donnant au site une identité ouvrière. Aujourd'hui, le village se veut avant tout résidentiel. Les habitants empruntent l'autoroute et la chaussée pour rejoindre leur lieu de travail, en dehors du village. Néanmoins, malgré cette apparence de village-dortoir, la communauté met en place des activités pour faire vivre le lieu. Elle est donc dynamique et son identité est marquée par son goût pour la culture, l'histoire et la fête.

### Les lieux

Comme susdit, les ruines du Château César bordent la place publique du village. Cette place est bitumée et offre un grand potentiel pour l'organisation d'événements culturels. Néanmoins, elle est aujourd'hui majoritairement dédiée à la voiture, qui l'utilise comme parking ou comme espace de circulation. Il lui arrive aussi d'être utilisée pour la fête médiévale, mais cela ne dure qu'un week-end par an.

Au sud du château, on retrouve une importante chaussée qui relie les villes de Tournai et d'Antoing. Très fréquentée, cette chaussée peut être qualifiée d'autoroute urbaine au cœur du petit village hennuyer. Or, le village possède des infrastructures de communication importantes, avec la présence de l'autoroute et du chemin de fer à proximité. La Rue des Abliaux est plus propice aux échanges communautaires.

### Les institutions

À l'ouest des ruines se situe l'Église Saint-Pierre (Fig. 85). Cette dernière a été construite en 1905 sur les vestiges d'un édifice du XVIIIe siècle. Elle se caractérise par une haute tour, faisant face au parvis de l'église, mais dos au château, une nef unique de trois travées, un transept saillant et un chœur à cinq pans. Autant que les ruines du château, l'église permet aux vallois de s'identifier à leur village. Elle sert aussi de repère dans le paysage environnant. Bien que faisant face à une affluence décroissante, l'église reste un endroit qui permet de développer un sentiment de convivialité.

Vaulx a une salle paroissiale, à côté de la place (Fig. 86). Or, les dimensions et l'état du bâtiment ne permettent pas de proposer des activités à l'échelle de la communauté.

Les commerces de proximité sont rares dans le village. La communauté ne dispose que de très peu de services. Les habitants doivent se rendre à l'extérieur du village pour accéder aux premières nécessités.

### 1.3 La place de la ruine dans la communauté

Comme en témoigne son importante histoire, le Château de Vault a fait preuve de nombreuses réappropriations par la communauté valloise. Effectivement, leur démarche a souvent été dictée par la valeur utilitaire du monument. De plus, ce ne sont que quelques artistes ou érudits qui se sont passionnés pour sa valeur esthétique, réalisant des peintures entre le XVIIe et XIXe siècle. Ce n'est que récemment, dans le courant du XXe siècle, que la valeur historique et scientifique du bâtiment a été mis en lumière.

L'attitude d'usage et de réemploi des vallois envers l'édifice attestent de l'image que la ruine occupe dans l'imaginaire collectif du village. Effectivement, l'esprit du lieu de ces vestiges n'est pas celui du puissant château, mais bien celui de la ruine.

Ce constat déforce toute hypothèse de reconstitution de l'édifice. Les ruines font aujourd'hui sens pour la communauté, car ce sont des ruines. Ces ruines font partie de l'identité communautaire. Par conséquent, le projet tentera de mettre en avant cet aspect.

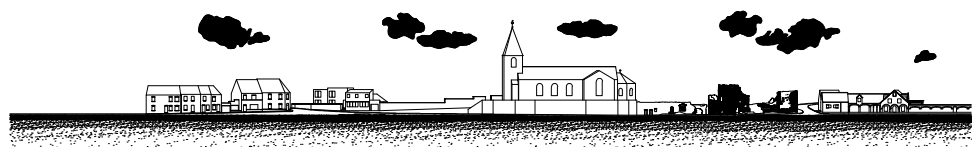
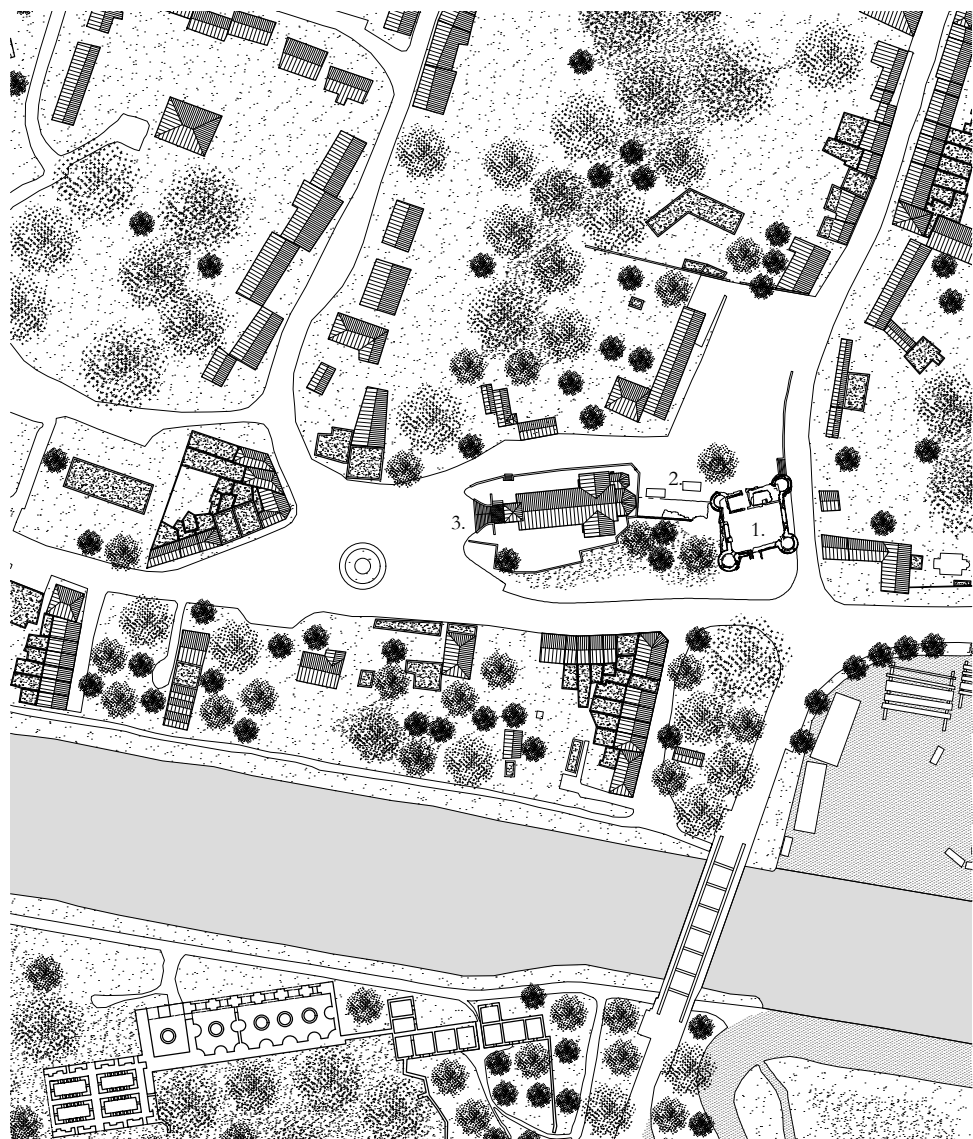


Fig. 87  
JACQUEMIN Gilles, *Coupe longitudinale*, 2023



1. Château César - 2. Ruines d'une habitation du XVIIe siècle - 3. Eglise Saint-Pierre

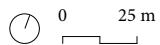


Fig. 88  
JACQUEMIN Gilles, *Plan d'implantation du Château César*, 2023

## 2.

### Le Château César comme objet architectural

Du Château de Vault, il ne subsiste aujourd'hui que ses ruines. Marqués par une longue histoire d'abandon et de réappropriation, ces pans de murs retracent l'histoire du village. Avant de proposer une démarche de projet, il est nécessaire d'analyser cet édifice remarquable en vue de la recherche théorique exposée dans la première partie de ce travail.

#### 2.1 L'implantation du Château César

Sises sur un éperon rocheux le long de l'Escaut, les ruines du Château médiéval de Vault (Fig. 87) se dressent au cœur du village hennuyer de Vault-lez-Tournai, à proximité de Tournai. Ses origines remonteraient au XIVE siècle, à l'époque où un seigneur local entame sa construction pour affirmer son pouvoir. Le château se caractérise par son implantation particulière, car il borde la place du village. À côté de lui, l'Église Saint-Pierre et les ruines d'une habitation du XVIIe siècle (Fig. 88) sont d'autres éléments remarquables du centre villageois, qui représentent l'identité de la communauté villageoise.

Le village de Vault s'inscrit au cœur de quatre voies de communication importante : l'Escaut et une chaussée fortement empruntée au Sud et l'autoroute et le chemin de fer au Nord. La présence de l'eau est importante, car avant sa canalisation, l'Escaut ne se trouvait qu'à quelques mètres des murs de la forteresse. Aujourd'hui, le fleuve est contenu et est longé par des pistes cyclables ou des chemins de randonnée.

## 2.2 L'histoire du Château César

### Le XIVe siècle

L'origine de la construction du Château de Vault demeure mystérieuse. Les premières traces de l'édifice datent d'une période comprise entre 1330 et 1360. À cette époque, la famille de Steenkerque possède le village de Vault-lez-Tournai. Afin d'asseoir leur pouvoir sur leurs terres, ils décident d'y faire construire un imposant édifice. Cette étape peut être considérée comme **la première phase de construction** du château. Concernant le commanditaire de la construction, deux hypothèses se dégagent : d'une part, il aurait pu être réalisé par le chevalier Villain de Steenkerque et son épouse, Agnès A le Take. Or, aucun document n'atteste que Villain de Steenkerque était seigneur de Vault. Nous ne pouvons donc pas lui attribuer avec certitude la construction de l'édifice. D'autre part, il aurait été construit par Sausset de Steenkerque, fils aîné du couple susnommé. Après le décès de son père en 1337, Sausset de Steenkerque obtient le titre de seigneur de Vault en 1342. C'est suite à cet événement, qu'il aurait érigé ce château.

Cependant, dépassé par sa cupidité, le seigneur de Vault s'endette lourdement pour réaliser son édifice. De ce fait, Hugues de Melun, seigneur d'Antoing, rachète des terres et le château au seigneur de Vault en 1376. De plus, à la mort du seigneur de Vault en 1380 son épouse, Marie de Marquette, refuse l'héritage de son mari.

En 1389, l'édifice change de propriétaire. Hugues de Melun reconnaît tous les droits de justice à l'Abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés sur la seigneurie de Vault. Le château est renommé Saint-Marc. Cette date correspondrait à l'abandon de l'édifice.

### Le XVIIe siècle

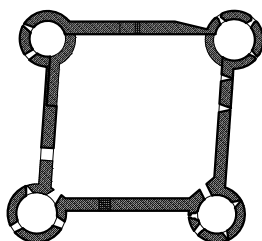
En 1619, une maison est édifée dans la partie Nord du château, attestée par deux relevés du village réalisés en 1643 & 1645 par les arpenteurs J. Rys et Antoine Huet. De plus, lors de la campagne de nettoyage des scouts dans les années 1960, une pierre gravée avec la date 1619 est découverte. À partir de cette période, de nombreux occupants se succéderont dans le château. Il s'agit de **la seconde phase de construction**. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, une seconde bâtisse est érigée à l'ouest du château, dont il ne subsiste aujourd'hui que les caves.

### Le XVIIIe siècle

Une partie de la courtine Sud est reconstruite, comme en témoigne la transition entre la maçonnerie médiévale et moderne. On procède aussi à la réalisation d'une nouvelle porte, dont un montant persiste encore, et d'un escalier. À cette époque, le château occupe principalement une fonction résidentielle. Il s'agit de **la troisième phase de construction**. Sous l'occupation du Chanoine Derasse, entre 1772 et 1775, le château sert également de cabaret.

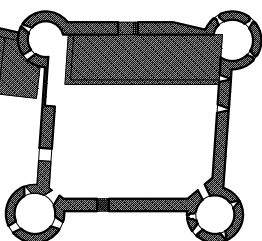
XIVe siècle  
1330 - 1360 :  
Édification du Château de Vault le long de l'Escaut.

*Première phase de construction*



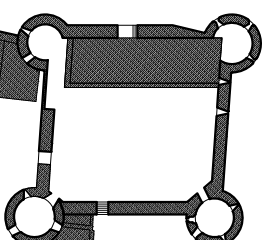
XVIe siècle  
1619 :  
Une habitation est construite dans l'enceinte du château. Une seconde sera érigée le long de la courtine Ouest.

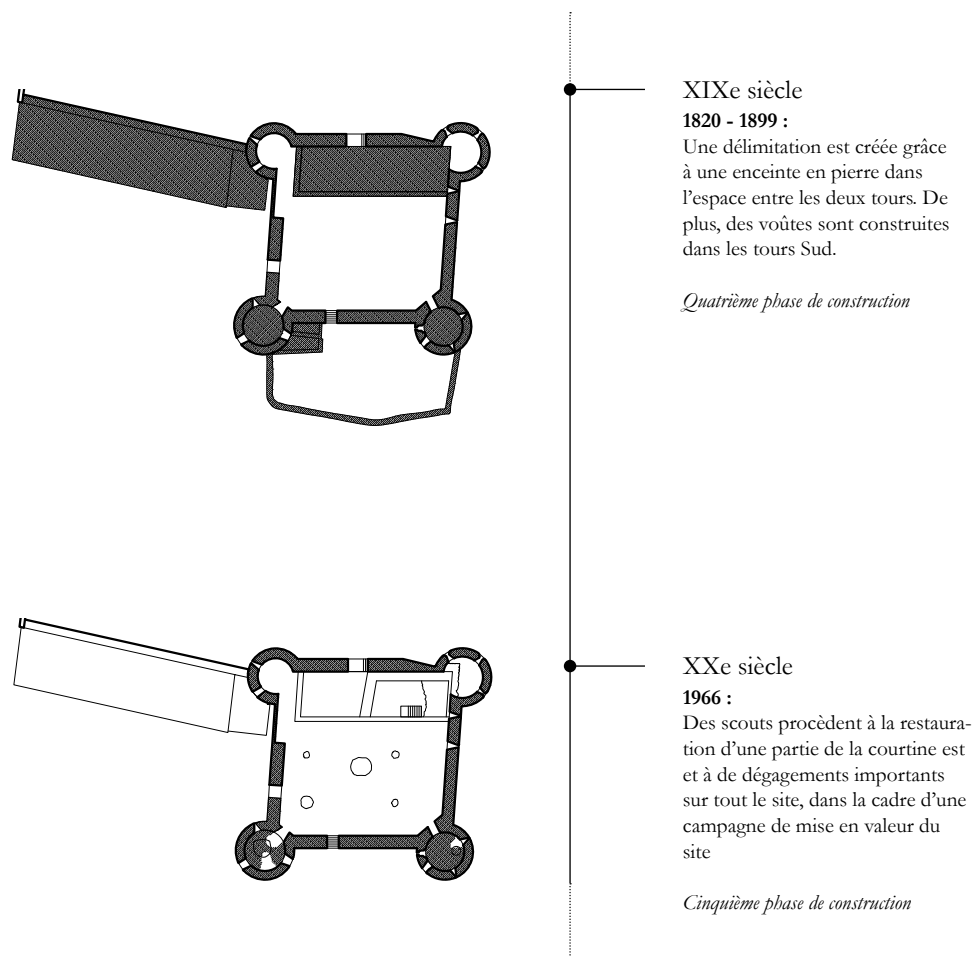
*Seconde phase de construction*



XVIIe siècle  
La courtine Sud est restaurée et on y installe une porte, ainsi que des escaliers. Le site du château est alors majoritairement dédié au logement.

*Troisième phase de construction*





XIXe siècle  
**1820 - 1899 :**  
 Une délimitation est créée grâce à une enceinte en pierre dans l'espace entre les deux tours. De plus, des voûtes sont construites dans les tours Sud.

*Quatrième phase de construction*

XXe siècle  
**1966 :**  
 Des scouts procèdent à la restauration d'une partie de la courtine est et à de dégagements importants sur tout le site, dans la cadre d'une campagne de mise en valeur du site

*Cinquième phase de construction*

### Le XIXe siècle

Lors du XIXe siècle, le château servira majoritairement d'habitation. Néanmoins, le docteur d'Hainaut, alors âgé de 82 ans, témoigne en 1966 qu'enfant, il allait chercher des bonbons dans la tour Sud-est, chez une dame qui les préparait avec « plus ou moins d'hygiène ». Ainsi, ce témoignage atteste de la présence d'une petite confiserie dans le château.

Entre 1820 et 1899, une délimitation est créée à l'aide d'une enceinte en pierres entre les deux tours sud du château. Il s'agit de **la quatrième phase de construction**. Lors de ce siècle, on relève aussi la construction d'une voûte en berceau dans la tour Sud-est et d'une voûte en briques dans la tour Sud-ouest.

En 1852, le bail emphytéotique de la maison de la courtine Nord prend fin, signifiant la fin de son occupation. En 1892, désireuse de restaurer le château, la commune fait une demande de subvention au gouverneur du Hainaut. Bien que refusée, cette demande atteste de l'état de ruine au début du XXe siècle.

### Le XXe siècle

En 1918, le Château de Vaulx sert de carrière de pierres. En effet, dans cette période d'entre guerre, les habitants recherchent de la matière primaire prête à l'emploi. L'édifice, alors en ruines, est démantelé sans scrupule.

Le 21 juin 1943, le Ministère de l'Instruction publique déclare : « *Sont classées, conformément aux dispositions de la Loi du 7 août 1931, en raison de leur valeur artistique, historique et archéologique, les ruines de l'ancien château, dit «Jules César», à Vaulx-lez-Tournai (Hainaut)*<sup>117</sup> ».

En 1966, des scouts procèdent à la restauration d'une partie de la courtine Est, lors d'une campagne de mise en valeur du site. Il s'agit de **la cinquième phase de construction**. Celle-ci sera accompagnée par des fouilles archéologiques en 1982, réalisées par l'archéologue François Baptiste.

### Le XXIe siècle

Aujourd'hui, l'ASBL Château Médiéval de Vaulx cherche activement un moyen d'insuffler un second souffle au Château César. Témoins importants de l'architecture médiévale et philippienne de Belgique, ces amas de pierres ne demandent qu'à réaffirmer leur identité. La réappropriation du site à travers les siècles par les habitants de Vaulx démontre les potentialités du lieu. De plus, par son Arrêté de classement, le Ministère de l'Instruction publique démontre l'importance de sauver ce site de l'oubli.

Fig. 89

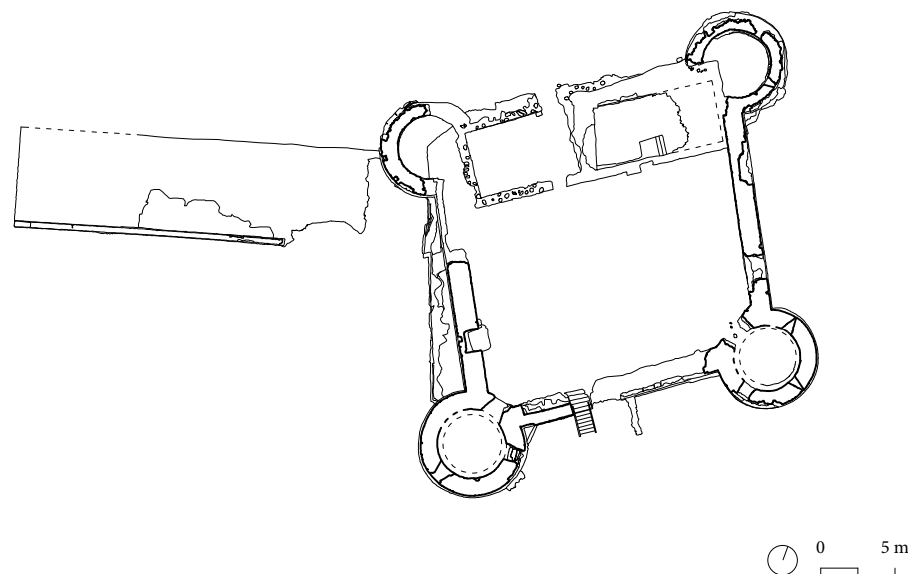


Fig. 90  
JACQUEMIN Gilles, *Plan du Château César*, 2023



Fig. 91  
NEYTS Gillis, *Ruines du Château «César» de Vaulx*, 1666  
Cette peinture semble attester de la présence d'une porte dans la Courtine Nord du château.

## 2.3 L'étude archéologique du Château César

### Le plan

Le Château de Vaulx est un quadrilatère quasi-régulier d'une quinzaine de mètres de côté<sup>118</sup>. Les angles sont flanqués de tours circulaires, saillantes, reliées par des courtines. L'ensemble s'articule autour d'une cour centrale (Fig. 90).

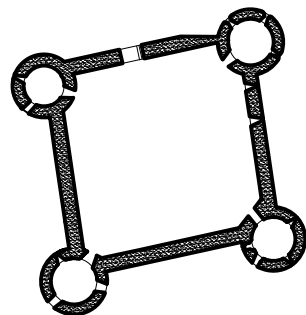
Par sa morphologie, le château fait partie de la typologie des châteaux philippiens, qui se caractérise par son aspect géométrique et régulier. Philippe Bragard, historien de l'architecture, définit le « quadrilatère philippien » comme « un carré cantonné de tours circulaires aux angles, hémisphériques en milieu de courtine et d'un donjon central<sup>119</sup> ». L'entrée du château est généralement installée entre deux tours, tandis que le logis seigneurial est adossé aux courtines<sup>120</sup>. Néanmoins, le Château de Vaulx a de modestes dimensions, ce qui explique la simplicité de son plan, ainsi que l'absence de tours hémisphériques et de donjon<sup>121</sup>.

### L'accès

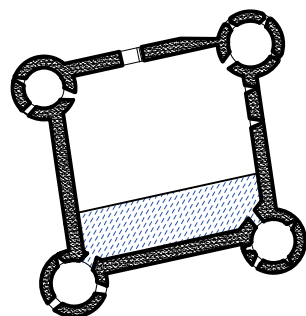
Dans cette typologie, l'entrée se situe entre deux tours, formant un châtelet d'entrée<sup>122</sup>. Par son échelle, la présence d'une simple porte d'entrée dans une des courtines du Château de Vaulx est plus probable. A cause des nombreuses phases de (re)construction, il est complexe de définir avec certitude l'emplacement de l'entrée historique.

Selon François Baptiste, l'entrée historique devait se situer dans la courtine Nord<sup>123</sup>. Il base son hypothèse sur la présence d'une portion de mur oblique dans la courtine. Cette hypothèse est aussi soutenue par d'anciennes peintures<sup>124</sup>. Ainsi, dans une peinture de Gillis Neyts, réalisée en 1666 depuis le Nord-est (Fig. 91), la porte d'entrée est située dans la courtine Nord du château. De plus, un témoignage recueilli par des scouts le 18 juin 1966 révèle la présence d'un escalier<sup>125</sup> sous la place menant au château. Bien que rebouché, ce dernier démontrerait la présence d'une porte en courtine Nord.

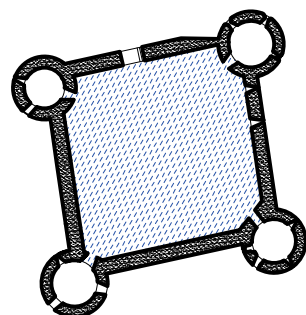
- 118 PENAY, Robin (2015) *Comparaison des châteaux du XIIIe au XVe siècle conservés dans le Tournaisis et ses alentours. Le château médiéval de Vaulx-lez-Tournai : analyse historique et monumentale*. Mémoire de master en archéologie, Bruxelles : ULB, p. 52
- 119 BRAGARD, Philippe (1999). « Essai sur la diffusion du château « philippien » dans les principautés lotharingiennes au XIIIe siècle », *Bulletin Monumental*, n°157-2, p. 142.
- 120 PENAY, Robin (2015). *Ibidem*, p. 53
- 121 *Ibidem*, p. 55
- 122 BRAGARD, Philippe (1999). *Ibidem*.
- 123 BAPTISTE, François. « Le château « César » de Vaulx (commune de Tournai). Synthèse partielle des fouilles de 1982 à 1989 » dans PENAY, Robin, *Ibidem*, p. 56
- 124 Images fournies par PENAY, Robin.
- 125 PENAY, Robin. *Ibidem*, p. 59



*Absence du logis seigneurial*



*Le logis seigneurial entre les tours Sud-ouest et Sud-est*



*Le logis seigneurial sur l'ensemble de la cour*

Fig. 92

Les entrées situées dans les autres courtines seraient donc postérieures. Ainsi, dans la courtine Sud, la présence d'une ouverture et d'un départ d'escalier est toujours perceptible. La première apparition de ces ouvertures dans l'iconographie historique remonte au Chevalier de la Barrière en 1822. L'entrée dans la courtine Ouest a été employée jusque dans les années 1960. Cette dernière doit être contemporaine aux précédentes, au vu de l'implantation de maisons aujourd'hui disparues à cet endroit.

### La cour

Dans les châteaux de style philippin, le logis seigneurial est généralement adossé à une des courtines, dans la cour centrale de l'édifice<sup>126</sup>. Dans le cadre du Château médiéval de Vault, les renseignements quant à l'usage de la cour centrale sont rares.

Le premier élément à mettre en valeur est la probable présence d'une structure nivelant le niveau du sol actuel. Effectivement, si on se réfère à la position du seuil de la tour Sud-ouest, ainsi qu'à la hauteur et la disposition des archères intérieures, on peut estimer qu'il devait y avoir un plancher permettant l'utilisation de la cour.

Ensuite, on peut émettre l'hypothèse de la présence d'un logis dans la cour centrale du château. Cette hypothèse est renforcée par la présence de corbeaux au-dessus de l'entrée de la tour Sud-ouest, qui suggèrent des appuis côté cour. Des pavages intérieurs et des fosses en pierres de taille ont également été mis à jour lors de fouilles archéologiques dans ces zones. Dès lors, trois hypothèses sont possibles pour l'utilisation de la cour centrale<sup>127</sup> (Fig. 92):

- Le château n'ayant jamais été terminé, la zone centrale a toujours été vacante.
- Le logis se situait entre les tours Sud-ouest et Sud-est.
- Le logis recouvrait l'ensemble de la cour centrale, nécessitant la pose d'un plancher en bois pour niveler le sol.

### Les tours

Conformément aux châteaux philippiens, le Château de Vault est flanqué quatre tours circulaires. De dimensions modestes, elles étaient toutes composées de deux étages habitables (à l'exception de la tour Sud-ouest) et de trois archères<sup>128</sup>. Néanmoins, les deux étages ne subsistent que dans la tour Sud-ouest<sup>129</sup>.

Premièrement, la tour Nord-ouest est fortement délabrée. Seulement une archère est bien conservée et on reconnaît encore les traces d'une seconde. La dernière archère a, quant à elle, entièrement disparu. Cette tour est particulière, car elle est le seul ouvrage

126 PENAY, Robin (2015). Ibidem, p. 53.

127 Informations issues de discussions avec PENAY, Robin.

128 PENAY, Robin (2015). Ibidem, p. 50.

129 Ibidem, p. 62.

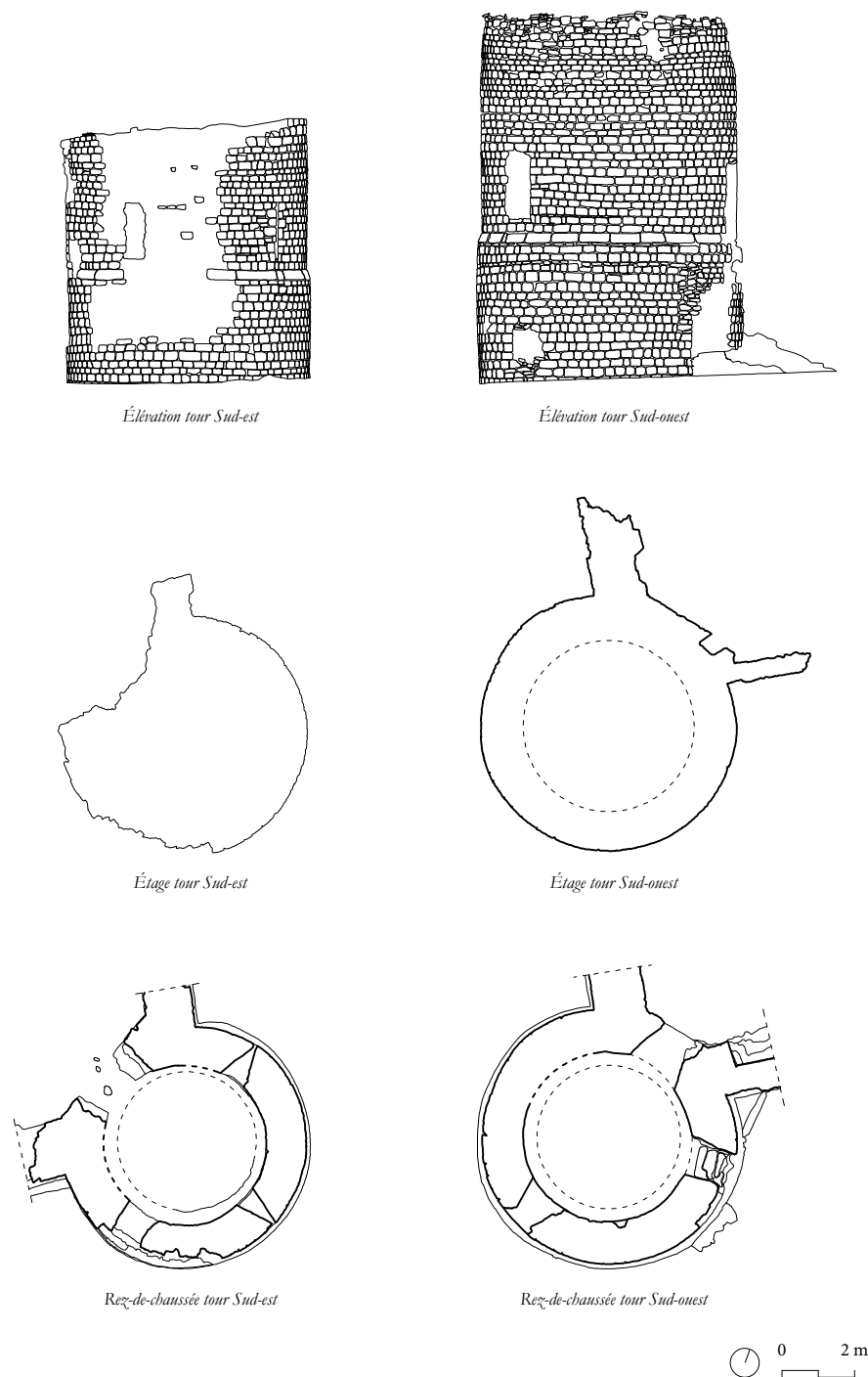


Fig. 93

qui ne suit pas l'éperon rocheux. De ce fait, elle est composée de quatre niveaux, dont deux habitables. On retrouve des trous de boulins irréguliers dans les niveaux inférieurs de la tour, servant à accueillir des poutrelles pour l'échafaudage qui a servi à la construction de la tour<sup>130</sup>. Le troisième niveau est celui par lequel on accède depuis la cour. Ici, les trous de boulins sont plus réguliers, permettant l'assise de solives pour un plancher.

Deuxièmement, la tour Nord-est également ruinée en grande partie et son parement extérieur n'est que très peu conservé. Contrairement à la tour Nord-ouest, elle suit la forme de l'éperon rocheux, ce qui explique sa forme circulaire imparfaite. À l'intérieur, les emplacements des trois archères sont bien préservés. Le niveau du sol de la tour est toujours perceptible par la présence d'une banquette en pierre, destinée à accueillir un plancher. De plus, la hauteur des archères par rapport à cette banquette renforce cette hypothèse<sup>131</sup>.

Ensuite, la tour Sud-est (Fig. 93) présente un niveau de conservation plus importante que les deux précédente. À l'extérieur, on note un dégrossissement du parement conséquent. Bien que dégradée, l'entrée de la tour est toujours présente. À l'intérieur, on retrouve la position des trois archères, bien qu'une ait été agrandie pour former une fenêtre. Une banquette en pierre est encore présente sur le pourtour de la tour, supportant un plancher aujourd'hui disparu. Le rez-de-chaussée de la tour est couvert par une voûte en berceau. Cette dernière est percée dans sa partie Nord, pour accueillir un manteau de cheminée. La superposition de la cheminée avec l'une des archères laisse supposer que la voûte est antérieure à la tour<sup>132</sup>.

La dernière tour du château est celle qui est la mieux conservée. Effectivement, cet ouvrage est le seul à avoir conservé l'ensemble de ses étages. À l'extérieur, la tour a été largement épargnée du dégrossissement de son parement. L'accès au rez-de-chaussée se fait par une porte donnant sur la cour. On note la présence de quatre corbeaux au-dessus de cette porte, supportant vraisemblablement le chemin de ronde en bois qui permettait l'accès à l'étage. À l'intérieur de la tour, on retrouve également une banquette en pierre servant d'assise pour un plancher. Néanmoins, contrairement aux autres tours, la tour Sud-ouest dispose de trois étages. Sous le niveau 0, on retrouve un espace couvert par une voûte en calotte partiellement conservée. Cet espace restreint servait probablement de latrines privées au seigneur de Vault. Le rez-de-chaussée est couvert d'une voûte en brique, postérieure à l'érection de la tour<sup>133</sup>. Le dernier étage de la tour ne possède plus de toiture et est aujourd'hui inaccessible.

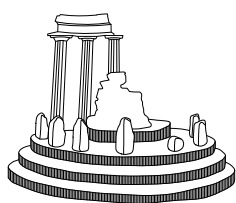
130 *Ibidem*, p. 65.

131 *Ibidem*, p. 67.

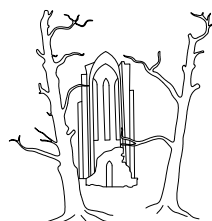
132 *Ibidem*, p. 68-72.

133 *Ibidem*, p. 72-77.

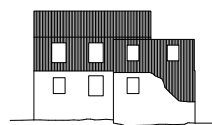
### 1. Types



Archéologique  
Valeur historique  
Valeur scientifique



Romantique  
Valeur esthétique



Recomposée  
Valeur historique  
Valeur d'adaptation & réemploi

### 2. Attitudes



Attitude de documentation

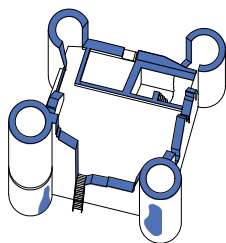


Attitude de fascination

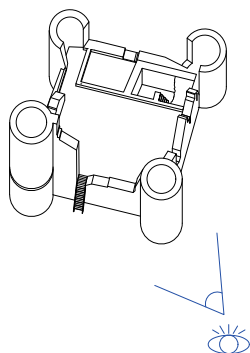


Attitude d'usage

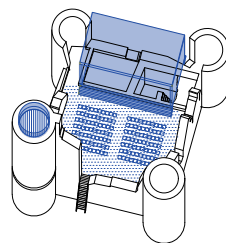
### 3. Types d'interventions



Conservation



Non-intervention



Reconversion

## 2.4 La ruine du Château César

Au vu de son histoire et de l'évolution de sa perception à travers les siècles, la ruine du Château médiéval de Vault possède un caractère pluriel. Effectivement, d'après l'étude théorique réalisée dans le premier chapitre, les vestiges appartiennent à différents types de ruines (Fig. 94) :

Dans un premier temps, la ruine du château est marquée par son importante histoire. De ce fait, elle peut assurément être qualifiée de **ruine archéologique**. Cette hypothèse est renforcée par l'Arrêté de classement du 21 juin 1943, qualifiant la ruine de monument historique. L'édifice se caractérise par son ancienneté et la rareté de son style architectural dans la région. Par conséquent, face à ces enjeux, il est donc important d'adopter une **attitude de documentation**, visant à **conserver** ces vestiges pour les transmettre aux générations futures.

Ensuite, les nombreuses peintures réalisées entre le XVIIe et XIXe siècle démontrent l'émotion et la poésie que les ruines du château dégagent auprès des artistes. En effet, les pierres du château se dressant sur un éperon rocheux, dans le cœur du village et surplombant l'Escaut, peuvent aussi être considérées comme une **ruine romantique**. Ainsi, le dessin des murs effondrés possède une réelle qualité esthétique. Le projet adoptera donc aussi une **attitude de fascination** à leur égard.

Pour finir, l'histoire du Château César est avant tout marquée par les réappropriations successives de l'édifice par les habitants du village. L'architecture du château a été fortement impactée par ces événements, car les différentes couches historiques sont encore visibles. Le bâtiment a donc connu une série d'adaptation, faisant de lui une **ruine recomposée**. Ainsi, contrairement à l'Arrêté de classement qui tente de figer la ruine comme un objet historique auquel il ne faut pas toucher, l'histoire de l'édifice nous raconte que son identité est caractérisée par des changements d'usages. Le château vit, se dégrade et périt, mais il finit toujours par renaître grâce à une réappropriation des villageois. Dans ce sens, le projet s'inscrit dans la lignée de l'histoire de l'édifice et adopte aussi une **attitude d'usage**, visant à réinsuffler la vie au sein du château par une **reconversion** du château.

Fig. 94



Fig. 95  
JACQUEMIN Gilles, *Dégrossissement du parement de la tour Sud-est*, 2023



Fig. 96  
JACQUEMIN Gilles, *Installation de membranes étanches sur la cave de l'habitation du XVII<sup>e</sup> siècle*, 2023

## 2.5 L'état actuel de la ruine du Château César

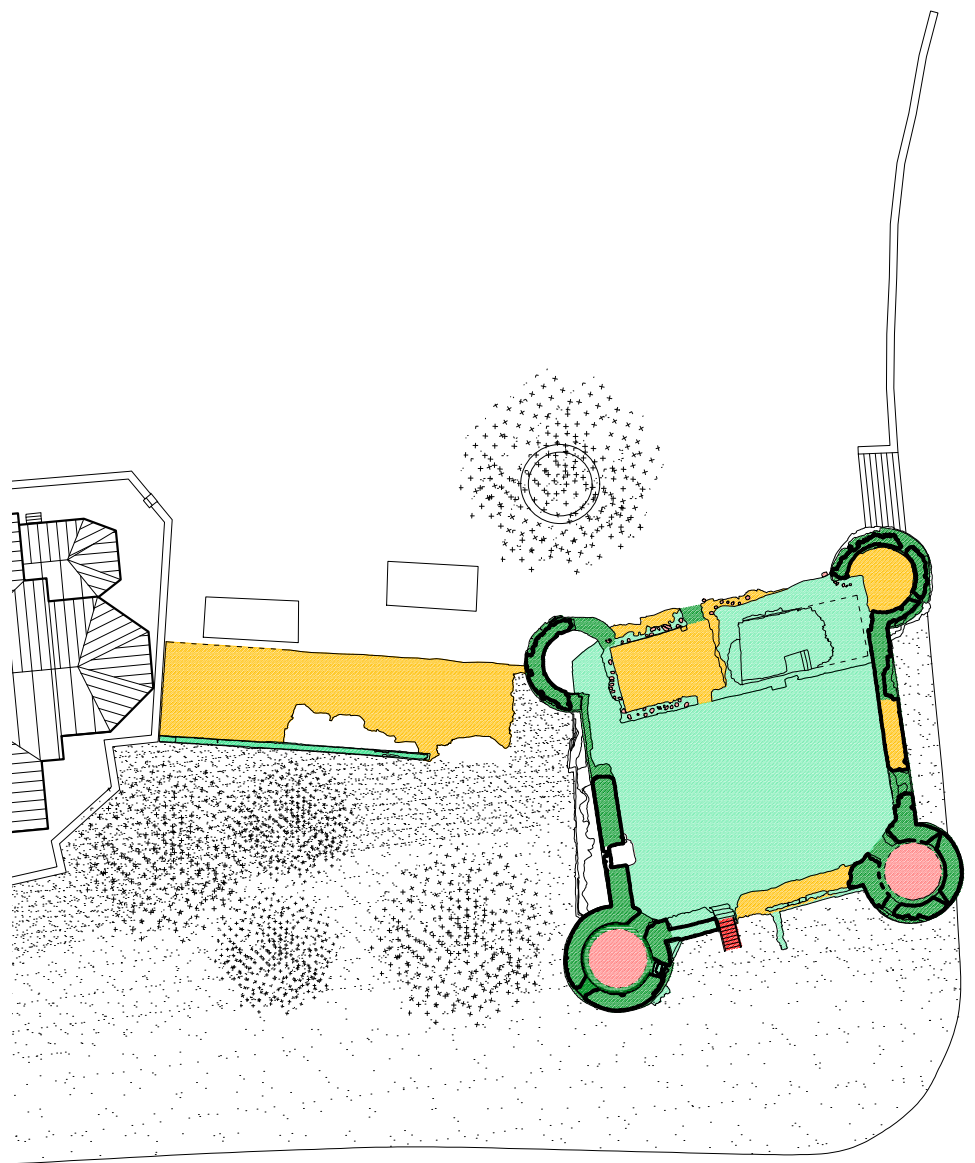
Actuellement, le Château de Vaulx est dans un état de ruine avancée.

Premièrement, les tours se trouvent dans des états de délabrement divers. Les tours Nord-ouest et Nord-est de l'édifice sont certainement les plus endommagées. Originellement composées de deux étages habitables au-dessus du niveau de la cour, il ne reste aujourd'hui que la base des tours. Effectivement, les murs s'élèvent à peine à plus de deux mètres au-dessus du niveau de la cour. Les tours Sud-ouest et Sud-est présentent des états de délabrement moins conséquent. La tour Sud-est a conservé son rez-de-chaussée et l'amorce de son premier étage. De l'autre côté, la tour Sud-ouest est la mieux préservée de l'édifice. Effectivement, cette dernière dispose encore de ses deux étages habitables. On y retrouve aussi des latrines privatives sous le niveau du rez-de-chaussée. Les toitures de toutes les tours ont disparu.

Ensuite, les courtines du château ont aussi fortement été endommagé par le temps. Ainsi, il ne reste plus qu'un talus permettant de deviner le tracé de la courtine Nord entre les tours Nord-ouest et Nord-est. Les courtines Ouest et Est sont mieux conservées et comportent, à certains endroits, encore plusieurs mètres de hauteur. Les traces d'interventions plus contemporaines, comme la réalisation d'une ouverture en courtine Ouest et la restauration d'un bout de mur en courtine Est, sont encore clairement visibles. Finalement, la courtine Sud est elle aussi fortement touchée, car seule la partie restaurée lors de la troisième phase de construction est préservée.

Concernant la maison du XVII<sup>e</sup> construite dans l'enceinte du château, on devine encore son tracé grâce à la présence de quelques étages de maçonnerie. De plus, la cave de cette habitation, ainsi que l'escalier qui y amène, ont été préservés. Dans cette cave, on retrouve notamment une voûte réalisée en pierre plate mise sur chant.

Les parements de ce château sont dégradés à certains endroits (Fig. 95). Dans le but de protéger la ruine, des membranes étanches ont été placées localement (Fig. 96).



- |  |                                       |  |  |
|--|---------------------------------------|--|--|
|  | <i>Très haute valeur patrimoniale</i> |  | <i>Faible valeur patrimoniale</i>      |
|  | <i>Haute valeur patrimoniale</i>      |  | <i>Très faible valeur patrimoniale</i> |
|  | <i>Moyenne valeur patrimoniale</i>    |  |  |

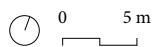
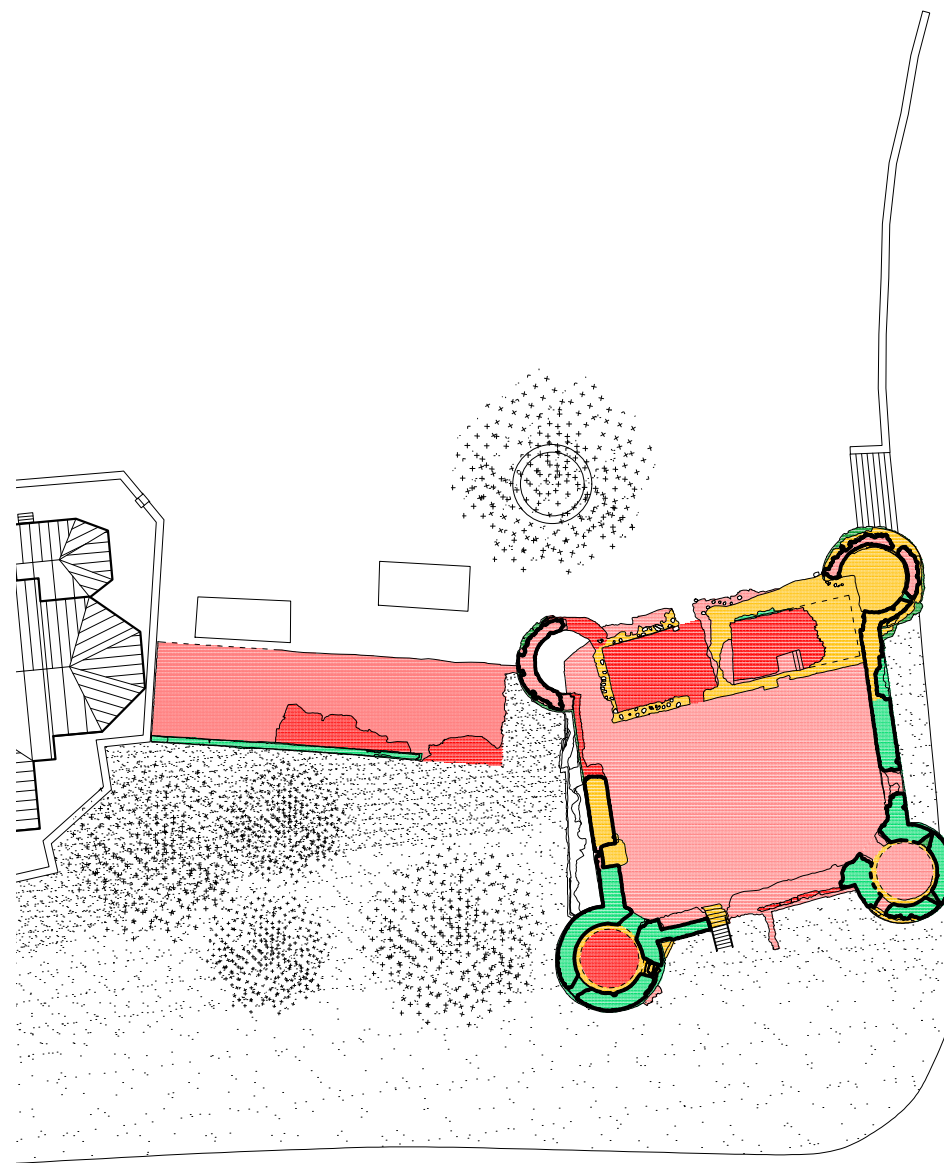


Fig. 97



- |  |                      |  |                          |
|--|----------------------|--|--------------------------|
|  | <i>Très bon état</i> |  | <i>Mauvais état</i>      |
|  | <i>Bon état</i>      |  | <i>Très mauvais état</i> |
|  | <i>Etat moyen</i>    |  |                          |

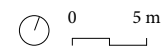


Fig. 98

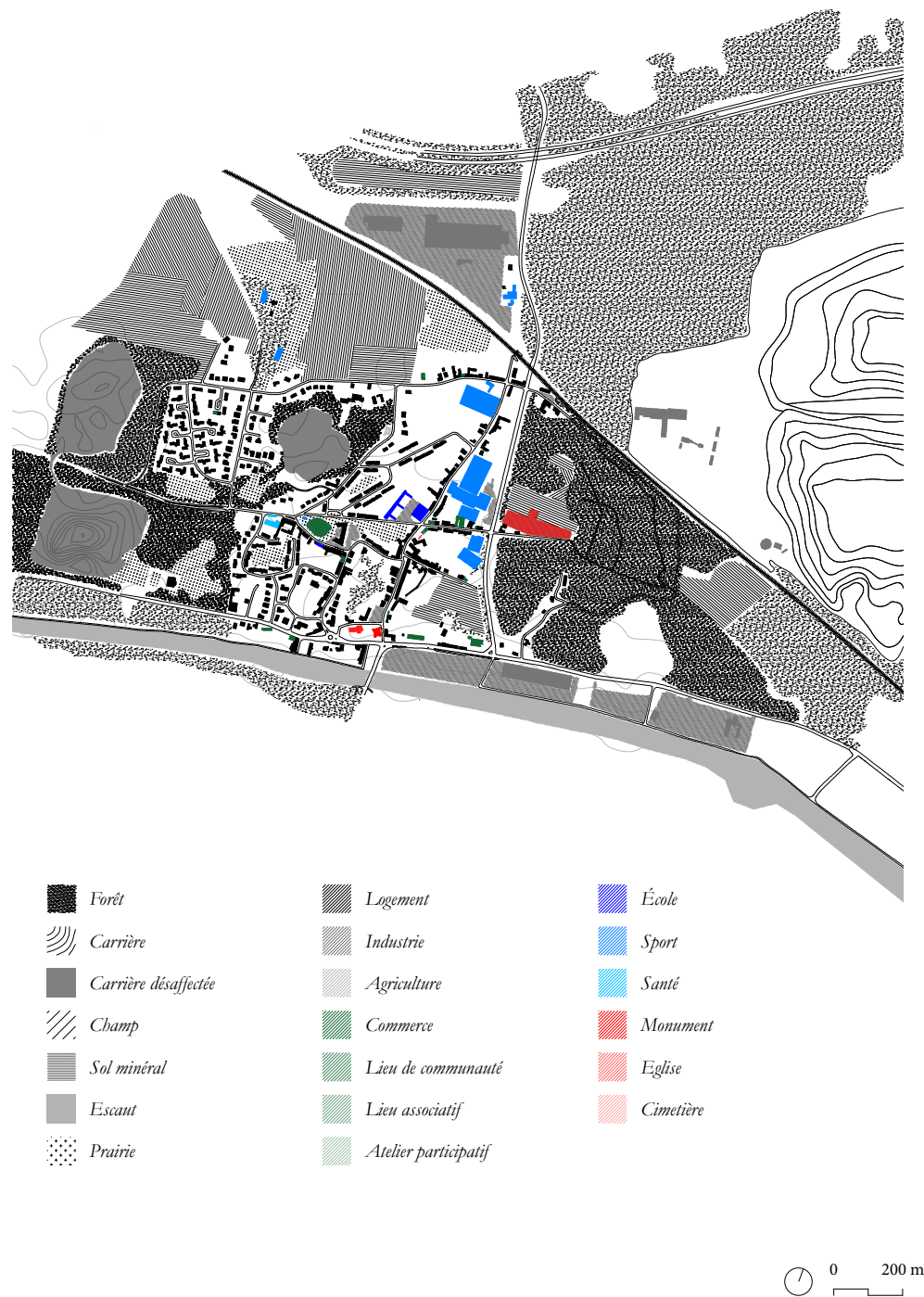


Fig. 99

JACQUEMIN Gilles, *Affectation du sol & du bâti de Vaulx-lez-Tournai*, 2023

### 3.

#### Le programme projeté

Bien que d'origine agricole, le village de Vaulx-lez-Tournai a été rattaché au bassin carrier de Tournai au XVIII<sup>e</sup> siècle. De ce fait, le développement du village a connu une évolution qui est encore visible aujourd'hui, avec notamment la construction de bâtiments industriels le long de l'Escaut. De plus, de nombreux logements ouvriers y ont été bâtis, conférant au petit village hennuyer un caractère principalement résidentiel. Récemment, la commune a poursuivi son expansion résidentielle par la construction d'un nouveau lotissement dans la partie Nord-ouest du village.

Néanmoins, l'omniprésence de la fonction résidentielle génère une certaine mono-fonctionnalité. Etant donné que le village est équipé d'un réseau de mobilité performant et se situe à proximité de grandes villes, la plupart des habitants quittent le village le matin pour se rendre sur le lieu de travail et ne reviennent que le soir. Ainsi, le village souffre d'un manque d'affluence pendant la journée.

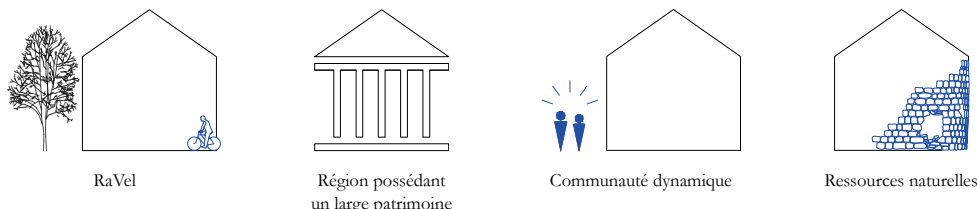
De plus, les pôles commerciaux ont été déplacés vers les grandes villes et Vaulx manque cruellement de commerces de premières nécessités. En effet, le village ne dispose que d'une pharmacie, logée le long de la chaussée reliant Antoing et Tournai, d'une frieterie à proximité des espaces de sport et d'un bar dans la Rue des Abliaux.

Cependant, il est important de noter que le village dispose de nombreux équipements sportifs et d'un établissement scolaire relativement conséquent. L'échelle de ces dispositifs démontre tout de même que le village est vivant.

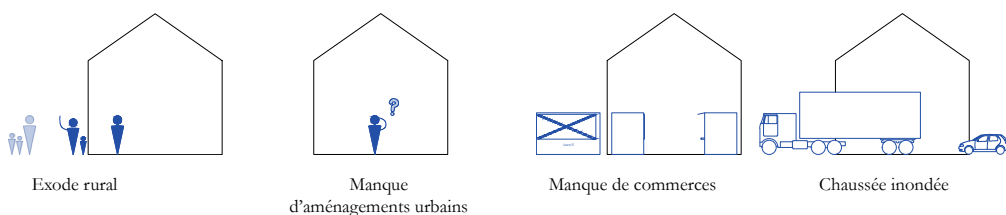
En résumé, le village de Vaulx-lez-Tournai possède une population active et entreprenante, participant aux activités mises en place par les associations villageoise (fête médiévale, fête de la musique, marché aux puces, Carnavô, ...). Or, le caractère résidentiel du village, ainsi que sa relative mono-fonctionnalité, empêchent de faire vivre le lieu quotidiennement. En effet, les vallois manquent cruellement d'espaces de rencontre, où ils peuvent se croiser, discuter et échanger. L'absence de commerces et d'espaces communautaires ne permet pas de tisser un tissu communautaire performant.

## Le village de Vaulx-lez-Tournai

### Opportunités

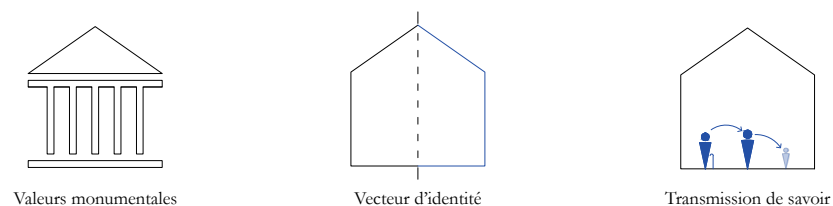


### Menaces

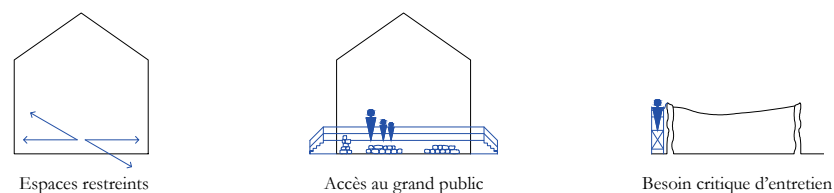


## La ruine du Château César

### Opportunités



### Menaces



## Les opportunités du village

La région du Tournais possède un large patrimoine religieux, militaire et civil, caractérisant la région. Par conséquent, cet aspect représente une opportunité pour le château, car il pourrait être relié à un maillage patrimonial et touristique plus conséquent, donnant du sens à sa réappropriation.

De plus, le site est bien desservi par un réseau de mobilité important. Comme susdit, le village est bordé par des axes routiers importants, permettant une accessibilité aisée. Mais, le site dispose aussi de chemins de randonnée, ainsi que d'un RaVel bordant l'Escaut. Ces axes représentent une force dans le tissage d'un maillage touristique entre divers éléments patrimoniaux du Tournais.

Le village est rattaché au bassin carrier de Tournai, qui a été exploité pour la construction des édifices caractéristiques de la région. Grâce à la proximité des carrières, le village dispose de matériaux de construction locaux et caractéristiques de la région.

La plus grande opportunité du village réside dans le caractère dynamique de la communauté villageoise. En effet, les vallois sont marqués par leur goût de la fête, de la célébration d'événements communautaires et par les nombreuses associations existantes qui tentent de mettre en place des initiatives pour la communauté.

## Les menaces du village

La principale menace du village est liée au manque de vie pendant la journée. Ainsi, Vaulx est un endroit de passage sur la route d'Antoing à Tournai. De ce fait, la chaussée bordant le château est largement fréquentée par des voitures ou des camions, créant une autoroute urbaine. Cet axe peut générer un sentiment d'insécurité. De plus, ce caractère « d'endroit de passage » ne pousse pas les visiteurs à s'arrêter à Vaulx et de faire vivre l'économie locale.

## Les opportunités du Château César

Le château est un édifice important de l'histoire de Tournai grâce à la rareté de son style architectural. De ce fait, la préservation de l'édifice représente un enjeu majeur.

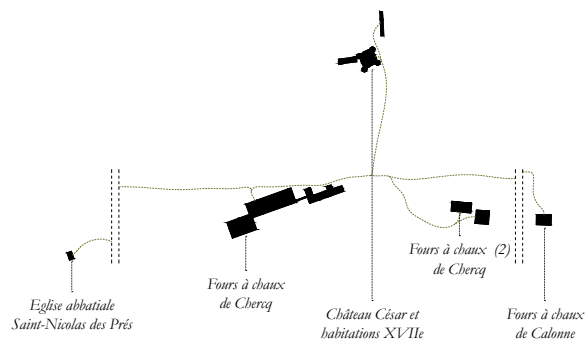
De plus, les ruines font partie de l'identité du village. Le château représente un véritable lieu au sein de la communauté, qui s'y donne rendez-vous lors des festivités.

## Les menaces du Château César

La plus grande menace du Château César réside dans son état sanitaire. Comme mentionné plus haut, l'état de ruine est avancé et il est urgent d'entretenir cet édifice.

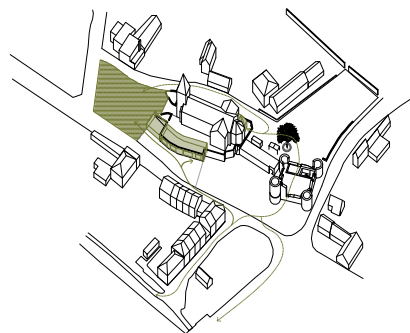
Fig. 100

*Inscrire la ruine dans un maillage à plus grande échelle*



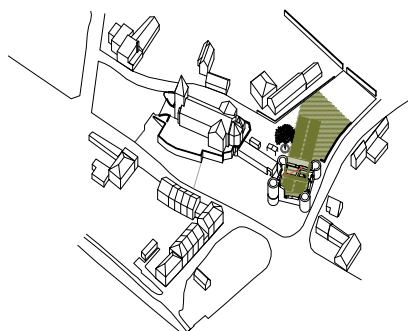
Renforcer l'attrait touristique de la ruine en l'inscrivant au sein d'un ensemble patrimonial

*Implanter une économie locale*



Construire une épicerie locale et des ateliers dans le mur d'enceinte de l'église  
Implanter un bar dans l'annexe de l'église  
Affirmer un pôle commercial sur le parvis de l'église

*Développer l'activité culturelle*



Bâtir une scène urbaine sur les ruines de l'habitation du XVIIIe siècle

Fig. 101

4.

**La démarche conceptuelle pour le projet d'architecture**

Face à l'analyse programmatique de l'existant et la compréhension des opportunités et des menaces du tissu et de l'objet, le projet s'articule autour de trois stratégies distinctes, composée chacune de trois leviers d'action concrets, ayant pour objectif de permettre à la communauté villageoise de Vault de se réappropriier les ruines du Château César.

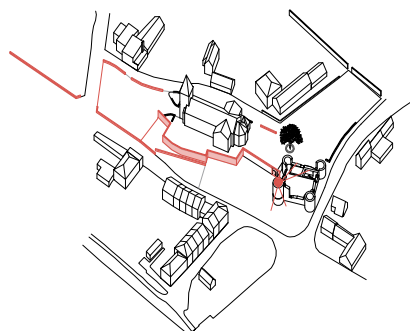
Inscrire la ruine dans un contexte économique pérenne

La première stratégie consiste à inscrire les ruines au sein d'un contexte économique pérenne. En effet, pour que le projet puisse s'implanter sur le long terme, il est primordial de rendre le site attractif pour les villageois et pour les visiteurs externes.

De ce fait, le projet s'appuie sur la richesse patrimoniale de la région pour inscrire les ruines du Château César au sein d'un maillage patrimonial à grande échelle. Ainsi, différents édifices patrimoniaux sont reliés au RaVel bordant l'Escaut et proposent une promenade patrimoniale retraçant (une partie de) l'histoire du château et du village de Vault-lez-Tournai. On retrouve notamment au sein de cette balade les ruines de l'abbatiale de l'Abbaye cistercienne Saint-Nicolas des Prés, mais aussi les ruines des anciens fours à chaux de Chercq et de Calonne, mettant l'accent sur le développement industriel de la région. Par conséquent, le centre villageois de Vault et les ruines du Château César deviennent une étape sur le parcours de ces différentes entités.

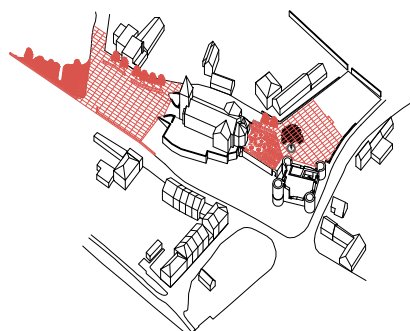
C'est au sein de ce centre villageois qu'un nouveau pôle commercial est établi. S'appuyant sur des ressources locales, cette fonction a pour but de redynamiser le village et d'offrir de nouveaux lieux de communauté aux villageois. Pour cette raison, une nouvelle épicerie et des ateliers pour des artisans sont construits le long d'Église Saint-Pierre et s'ouvrent sur la placette de l'église, qui est redéfinie. Celle-ci est dessinée pour accueillir un marché hebdomadaire, le marché aux puces du village ou encore une partie de la fête médiévale. De plus, une guinguette est établie dans l'extension de l'Église Saint-Pierre.

*Créer un lieu identitaire*



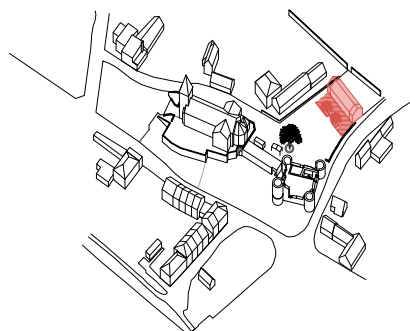
Affirmer la tour Sud-ouest comme un repère  
Ériger des murets qui définissent l'espace

*Aménager les places*



Redéfinir les places

*Bâtir une maison de quartier*



Construction d'une maison de quartier  
sur la place du village

Fig. 102

Parallèlement, l'activité culturelle déjà présente est renforcée par l'installation d'équipements performants, permettant aux villageois de se retrouver lors des moments de fête. Une scène urbaine est installée dans la cour du château, au-dessus des ruines de l'habitation du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette dernière est flexible, car le côté cour et le côté jardin de la scène sont interchangeable en fonction de la taille du public lors des événements culturels. La scène se veut également polyvalente, car elle est librement appropriable par les habitants en l'absence de spectacles.

Relier la ruine à la communauté villageoise

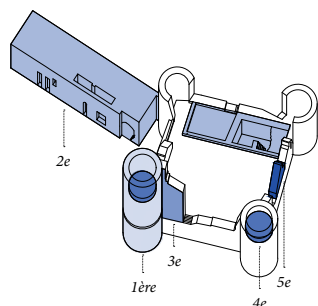
La seconde stratégie se concentre sur l'articulation entre la ruine et le centre villageois. Ainsi, le but de cette stratégie est de renforcer le rôle que joue la ruine dans l'imaginaire collectif des villageois et de l'intégrer au tissu urbain.

Pour ce faire, le projet s'appuie sur le caractère identitaire que joue le château au sein de la communauté et propose d'encore plus le développer pour qu'il devienne un phare au sein du tissu villageois. Une intervention vise donc à rendre la tour Sud-ouest accessible au public par l'installation de nouveaux planchers aux deux étages et la construction d'un point de vue panoramique en son sommet. De ce fait, la tour s'érigera comme une curiosité dans le cœur du village de Vaulx-lez-Tournai et poussera les visiteurs à explorer l'édifice pour pouvoir bénéficier du point de vue qu'offre la plateforme panoramique.

Ensuite, un travail important est effectué au niveau du traitement des sols pour redéfinir le rôle des différentes places composantes le tissu villageois. La placette devant l'Église Saint-Pierre et la place du village sont munies d'un revêtement de sol minéral allant de façade en façade, et sont majoritairement dédiées aux usagers faibles. Ainsi, une grande attention est portée à l'architecture de ce vide commun afin qu'il ne soit plus un simple lieu de passage, mais qu'il deviennent un lieu d'échanges entre villageois et deviennent partie intégrante du tissu communautaire. De cette façon, la placette obtient un caractère commercial, permettant aux villageois de se rencontrer au sein des commerces ou lors du marché hebdomadaire. Parallèlement, la place principale du village est dédiée au tissu social, accueillant le public lors des événements culturels et la maison de quartier.

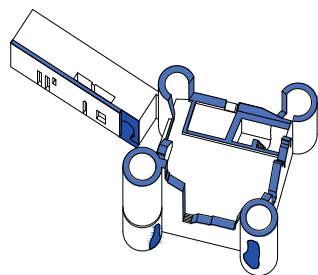
Le dernier levier d'action de cette seconde stratégie est la construction d'une maison de quartier sur la place du village. En effet, Vaulx possède de nombreuses associations qui s'engagent pour la communauté. Néanmoins, celles-ci manquent cruellement d'un espace dans lequel elles peuvent se réunir et organiser leurs activités. De plus, la maison de quartier dispose d'une salle polyvalente, permettant d'accueillir une multitude d'activités communautaires, comme des banquets, des cours de yoga, une école des devoirs, des communions, etc.

*Mettre en valeur les couches historiques*



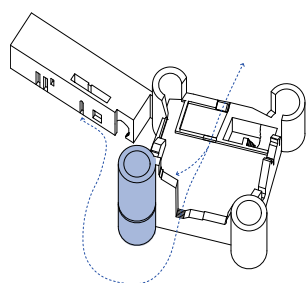
Témoins des différentes phases de construction

*Procéder à une restauration minimale*



Reparement des murs dégrossis  
Protection des têtes de murs

*Accéder aux espaces patrimoniaux*



Ancienne entrée du château  
Accès à l'étage de la tour Sud-ouest

Fig. 103

Conserver et mettre en valeur les couches historiques

La dernière stratégie met l'accent sur l'objet patrimonial qu'est la ruine du Château médiévale de Vault. L'objectif de cette stratégie est de permettre la préservation du monument historique, en parallèle de sa reconversion.

Le Château médiéval de Vault possède une histoire à la fois riche et complexe, marquée par les phases de constructions successives qu'il a connu. Le premier levier d'action consiste donc à préserver les marqueurs des diverses phases de constructions et de mettre en valeur ces couches historiques, de sorte à ce qu'un visiteur béotien puisse lire l'histoire de l'édifice à travers son architecture.

Le second levier d'action s'intéresse plus particulièrement à l'état de sanitaire critique de l'édifice. Comme décrit dans le chapitre précédant, le château est dans un état de délabrement très avancé et a un besoin critique d'entretien et de restauration minimale pour éviter qu'il continue à se dégrader. Par conséquent, un reparament des murs dégrossis est proposé, de sorte à éviter l'infiltration d'eau dans les murs du château. En même temps, les têtes de murs sont couvertes d'une couche protectrice, permettant également de limiter les infiltrations d'eau, mais aussi d'empêcher l'enracinement de plantes dans les joints des murs.

Pour finir, le dernier levier d'action met l'accent sur l'accessibilité au public de l'édifice. Comme susdit, l'installation de l'espace de scène dans la cour du château permet de retravailler le seuil entre la place et le château. De plus, les interventions dans la tour Sud-ouest la rendent à nouveau accessible au public.



## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

BEAUCHARD, Jacques & MONCOMBLE, Françoise (2013). *L'architecture du vide. Espace public et lien civil*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BEHRENS III, W. William, MEADOWS, Dennis L., MEADOWS, Donella H. & RANDERS, Jørgen (1972). *The Limits to Growth: A report for The Club of Rome's project on the predicament of mankind*. New York, Universe Books.

BOURDIN, Alain (2019). *Faire centre*. La nouvelle problématique des centres-villes. Avignon, éditions de l'Aube.

BRANDI, Cesare (1963). *Théorie de la restauration*. Paris, éditions du patrimoine, Centre des Monuments Nationaux.

DARMON, Olivier (2016). *Habiter les ruines : Transformer – Réinventer*. Paris, éditions Alternatives.

DE CHATEAUBRIAND, François-René (1828). *Génie du Christianisme*. Paris, édition Garnier Frères.

DISCH, Peter (2005). *Luigi Snozzzi, vol. II, 1984 – 1993 : The Complete Work*. ADV.

FRAMPTON, Kenneth (2006). *Moderne architectuur. Een kritische geschiedenis*. Nimègue, éditions SUN.

HYPPOLITE, Pierre (2017). *La ruine et le geste architectural*. Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre.

LE BRAS, Gabriel (1976). *L'église et le village*. Paris, éditions Flammarion.

MAKARIUS, Michel (2011). *Ruines : Représentations dans l'art de la Renaissance à nos jours*. Paris, éditions Flammarion.

NORBERG-SCHULZ, Christian (1979). *Genius Loci : Paysage, ambiance, architecture*. Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur.

RUSKIN, John (1849). *Les Sept Lampes de l'architecture*. Paris, les Presses d'aujourd'hui.

SCHNAPP, Alain (2020). *Une histoire universelle des ruines. Des origines aux Lumières*. Paris, éditions Seuil.

SITTE, Camillo (1889). *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon les fondements artistiques*. Paris, éditions du Seuil.

SNOZZI, Luigi (2009). *Leçons du Thoronet, le Mur oublié*. Marseille, Maison de l'architecture et de la ville Provence-Alpes-Côte d'Azur.

STAVRIDES, Stavros (2016). *Common Space : The City as Commons*. Londres, Zed Books.

VAN DER LAAN, Hans (1989). *L'espace architectonique: quinze leçons sur la disposition de la demeure humaine*. Belgique, E.J. Brill.

VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel (1854). *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, B. Bance, t.VIII, pp 14-34.

### Articles

AUDRERIE, Dominique (2019). « Faut-il ou non conserver les ruines ? » *Sudouest.fr*, 31 janvier 2019.

URL : <https://www.sudouest.fr/dordogne/la-force/faut-il-ou-non-conserver-les-ruines-2831054.php>

BRAGARD, Philippe (1999). « Essai sur la diffusion du château « philippien » dans les principautés lotharingiennes au XIIIe siècle », *Bulletin Monumental*, n°157-2, pp. 141-167.

URL : [https://www.persee.fr/doc/bulmo\\_0007-473x\\_1999\\_num\\_157\\_2\\_2271](https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1999_num_157_2_2271)

DAVIES, Michael (2011) « New life for old ruins », *The building Conservation Directory*. [en ligne]

URL : <https://www.buildingconservation.com/articles/life-for-ruins/life-for-ruins.htm>

DEMOULE, Jean-Paul, DEVECKA, Martin, HADAD, Rémi, HUI, Andrew, LANDAUER, Paul, SCHNAPP, Alain & STEWART Susan (2021). « On n'échappe pas aux ruines, « c'est que l'homme s'assied où la cendre de l'homme repose ». *Perspective*, 2 : pp. 19-42.

DOI : <https://doi.org/10.4000/perspective.24706>

DENDOOVEN, Lucie (2022). « Le patrimoine privé en Wallonie : chef-d'œuvre en péril ». *RTBF.be* [en ligne]

URL : <https://www.rtbf.be/article/le-patrimoine-prive-en-wallonie-chef-doeuvre-en-peril-10888864>

FONDATION RURALE DE WALLONIE (2007). « La maison de village - Cahier 5 ». *frn.be* [en ligne].

URL : [https://www.frvw.be/store/p181/La\\_maison\\_de\\_village\\_-\\_Cahier\\_5.html](https://www.frvw.be/store/p181/La_maison_de_village_-_Cahier_5.html)

GEFEN, Alexandre. (2007). « La ruine et le geste architectural ». *Fabula.org*, 1er février 2007.

URL : <https://www.fabula.org/actualites/14925/la-ruine-et-le-geste-architectural.html>

JACQUIER, Claude (2011). « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? ». *Vie sociale*, 2, 33-48.

doi : <https://doi.org/10.3917/vsoc.112.0033>

KATHARINA MÜLLER, Agnes & KÖPPER, Julia (inconnu). « Collective City Making : How communing practices foster inclusivity ». *Technische Universität Berlin*, p. 302-320

DOI : <https://doi.org/10.7480/rius.6.105>

LEROUX, Nadège (2008). « Qu'est-ce que habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion ». *Cairn.info*, 97, 14-25.

DOI : <https://doi.org/10.3917/vst.097.0014>

LIND, Tuija (2020). « La ruine comme objet monumental dans l'architecture européenne ». *Encyclopédie pour une histoire numérique de l'Europe*, 22 juin 2020.  
URL : <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/les-arts-en-europe/le-fait-monumental/la-ruine-comme-objet-monumental-dans-l%E2%80%99architecture-europ%C3%A9enne>

REAL, Emmanuelle (2015). « Reconversions. L'architecture industrielle réinventée », *In Situ*  
DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.11745>

SOMHEGYI, Zoltan (2014). « Ruines contemporaines : Réflexion sur une contradiction dans les termes. » *Nouvelle Revue d'esthétique*, 13 : pp. 111-119.  
DOI : <https://doi.org/10.3917/nre.013.0111>

VESCHAMBRE, Veschambre (2008) « La notion d'appropriation ». *Norois* [En ligne], 195  
DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.589>

### Sites internet

*cnrtl.fr*, Définitions de « Ruine », « Appropriation », « Communauté », « Régionalisme », consulté le 16 avril 2023.

URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/ruine> | <https://www.cnrtl.fr/definition/appropriation> | <https://www.cnrtl.fr/definition/communaute%C3%A9> | <https://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9gionalisme#:~:text=masc.-R%C3%89GIONALISME%2C%20subst.,r%C3%A9gion%2C%20d'une%20province.>

*larousse.fr*, Définitions de « Ruine », « Vestige », consulté le 16 avril 2023.

URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ruine/70230> | <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vestige/81734>

*merriam-webster.com*, Définition de « reappropriate », consulté le 16 avril 2023

URL : <https://www.merriam-webster.com/dictionary/reappropriate>

*mothe-chandeniers.com* « Notre Histoire », consulté le 16 avril 2023.

URL : <https://www.mothe-chandeniers.com/notre-histoire>

### Mémoires et cours

BISE, Thibaut (2020). *Le village comme lieu. Une architecture idiosyncrasique comme solution d'un retour au sens de la communauté*. Mémoire de master en architecture, sous la direction de Bernard Wittevrongel, Tournai : UCLouvain.

URL : <https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/object/thesis:25078>

CAUWEL, Daphné (2022). *Reconversion de ruines : le Château de la Royère situé à Néchin en Belgique : quelle approche architecturale permet une mise en valeur de ruines ?* Mémoire de master en architecture, sous la direction de Caroline Bolle, Tournai : UCLouvain.

URL : <https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/object/thesis:35892>

PAULET, Céline (2020). *L'évolution du regard sur la ruine et son influence sur l'intervention architecturale*. Mémoire de master en architecture, sous la direction de Romuald Casier, Bruxelles : UCLouvain.

URL : <https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/object/thesis:30086>

PENAY, Robin (2015) *Comparaison des châteaux du XIIIe au XVe siècle conservés dans le Tournaisis et ses alentours. Le château médiéval de Vaulx-lez-Tournai : analyse historique et monumentale*. Mémoire de master en archéologie, Bruxelles : ULB.

VANHEE, Louise (2020). *Ruin Age. An analysis of Belgian Contemporary Architectural Projects between Ruin and Ruinosity*. Mémoire de master en architecture, sous la direction de Maarten Liefoghe, Gand : Ghent University.  
URL : <https://lib.ugent.be/catalog/rug01:002946222>

### Chartes

International Council On Monument and Sites (1964). « Charte de Venise sur la conservation et la restauration des monuments et des sites ».

International Council On Monument and Sites (1994). « Document de Nara sur l'authenticité ».

International Council on Monuments and Sites (2000). « Charte de Cracovie ».

## ICONOGRAPHIE

- Figure 1 : JACQUEMIN, Gilles. *Champ de ruines, théâtre de vie*, 2023. Collage sur base de HUBERT Robert, *Landscape with Temple Ruins, Statue of Venus and Monument to Marcus Aurelius*, peinture, 1789. The State Hermitage Museum, Saint-Petersbourg, Russie.  
URL : <https://www.hermitagemuseum.org/wps/portal/hermitage/digital-collection/01.±Paintings/37857>
- Figure 2 : JACQUEMIN Gilles, *Les ruines de l'Amphithéâtre d'El Jem*, photographie, 2009. El Jem, Tunisie.
- Figure 3 : JACQUEMIN Gilles, *Schéma explicatif sur les éléments constitutifs d'une communauté*, 2023.
- Figure 4 : RIDOLFI Mario & QUARONI Ludovico, *Immeubles d'habitations Ina-Casa*, photographie, 1950 - 1954. Rome, Italie.
- Figure 5 : JACQUEMIN Gilles, *Le centre comme lieu doté d'une valeur perceptive particulière*, 2023.
- Figure 6 : JACQUEMIN Gilles, *Le centre comme lieu d'événements*, 2023.
- Figure 7 : JACQUEMIN Gilles, *Le centre comme lieu animé par des acteurs*, 2023.
- Figure 8 : JACQUEMIN Gilles, *Plan de l'agora d'Assos*, 2023.
- Figure 9 : JACQUEMIN Gilles, *Place Saint-Antoine*, Etterbeek, Belgique, 2023.
- Figure 10 : JACQUEMIN Gilles, *Grand-Place*, Bruxelles, Belgique, 2023.
- Figure 11 : JACQUEMIN Gilles, *La chaussée*, 2023.
- Figure 12 : JACQUEMIN Gilles, *La rue*, 2023.
- Figure 13 : JACQUEMIN Gilles, *La venelle*, 2023.
- Figure 14 : VAN ELSANDER K.C., *Hoegaarden*, photographie, 2019. Hoegaarden, Belgique.  
URL : <http://www.kcvan.com/work#/hoegaarden/>
- Figure 15 : DEWILDE Kristof, *Saint-Rémy-Geest*, photographie, 2013. Saint-Rémy-Geest, Belgique.  
URL : <https://fr.foursquare.com/v/saintremygeest/50df8002e4b09e22f5271ba4?openPhotoId=51cdc467498ef4291037038f>
- Figure 16 : LE REPUBLICAIN LORRAIN, *Que voit-on depuis le clocher de l'église de Mars-la-Tour ?* Mars-la-Tour, Lorrain, France, 04 avril 2021.  
URL : <https://www.republicain-lorrain.fr/culture-loisirs/2021/04/04/que-voit-on-depuis-le-clocher-de-l-eglise-de-mars-la-tour>

- Figure 17 : BARCET Sonia, *Sans commerce, c'est un peu du village qui disparaît*, photographie, 28 janvier 2019. Fontanès, France.  
URL : <https://www.leprogres.fr/loire-42/2019/01/28/sans-commerce-c-est-un-peu-du-village-qui-disparait>
- Figure 18 : CAFÉ BISOUS BISOUS, *Sans titre*, photographie, 03 octobre 2021. Mélin, Belgique.  
URL : <https://www.facebook.com/bisousbisousdemelin/photos/pb.100038725786407.-2207520000./387407479519226/?type=3>
- Figure 19 : JACQUEMIN Gilles, *Dessin d'un commerce local*, 2023.
- Figure 20 : JACQUEMIN Gilles, *Schémas de polyvalence d'une maison du village*, 2023.
- Figure 21 : JACQUEMIN Gilles, *Schéma récapitulatif des éléments constitutifs d'une communauté villageoise*, 2023.
- Figure 22 : PEYTRET Jacques, *L'Amphithéâtre d'Arles comme il étoit autrefois*, gravure, inconnu.  
URL : <http://www.patrimoine.ville-arles.fr/index.php?obj=edifice&id=3&quartier=14&site=>
- Figure 23 : PEYTRET Jacques, *L'amphithéâtre [sic] d'Arles comme il est, à présent*, gravure, 1666.  
URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6937646x.item#>
- Figure 24 : VAN POELENBURGH Cornelis, *Ruines de la Rome antique*, peinture, 1630. Paris, France, Musée du Louvre.  
URL : <https://collections.louvre.fr/en/ark:/53355/cl010059254>
- Figure 25 : PIRANESI Giovanni Battista, *Contreforts du mausolée d'Hadrien*, gravure, 1756. Rome, Italie, Istituto Nazionale per la Grafica.  
URL : <https://voltagefoundation.wordpress.com/2015/12/10/the-future-of-ruins-past-syria-and-italy/>
- Figure 26 : NADAR, *Portrait d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc*, XIXe siècle.  
URL : <https://www.tourisme93.com/basilique/viollet-le-duc.html>
- Figure 27 : *John Ruskin*, photographie, 1863.  
URL : <https://trc-leiden.nl/trc-needles/people-and-functions/authors-scholars-and-activists/ruskin-john-1819-1900>
- Figure 28 : *Camillo Boito*, photographie, 1880.  
URL : <https://vitruvius.com.br/revistas/read/resenhasonline/08.086/3049>
- Figure 29 : *Alois Riegl*, photographie, 1890.  
URL : [https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/9124/4/M%C3%A9moire\\_MargotHeynen\\_s153178.pdf](https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/9124/4/M%C3%A9moire_MargotHeynen_s153178.pdf)
- Figure 30 : IBA HAMBURG, *Energiebunker*, photographie, 2010 - 2013. Hambourg, Allemagne.  
DANS : DARMON, Olivier (2016). *Habiter les ruines : Transformer – Réinventer*. Paris, éditions Alternatives.

- Figure 31 : PIZZOLI Alberto, *Forum Romanum*, photographie, 2017. Rome, Italie.  
URL : [https://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/04/03/rome-eternel-chantier-archeologique\\_5105271\\_1650684.html](https://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/04/03/rome-eternel-chantier-archeologique_5105271_1650684.html)
- Figure 32 : JACQUEMIN Gilles, *Représentation schématique de la ruine archéologique*, 2023.
- Figure 33 : RTBF, *Vingt millions pour l'Abbaye d'Aulne*, photographie, 2010. Thuin, Belgique.  
URL : <https://www.rtbf.be/article/vingt-millions-pour-l-abbaye-d-aulne-4843523>
- Figure 34 : JACQUEMIN Gilles, *Représentation schématique de la ruine romantique*, 2023.
- Figure 35 : HERZOG & DE MEURON, *CaixaForum*, photographie, 2016. Madrid, Espagne.  
URL : <https://moderni.co/caixa-forum-madrid-herzog-and-de-meuron/>
- Figure 36 : JACQUEMIN Gilles, *Représentation schématique de la ruine recomposée*, 2023.
- Figure 37 : LECOMTE Aurélie, *Le Château de Quévy-le-Grand*, photographie, 2012. Quévy-le-Grand, Belgique.  
URL : <https://www.minesdespiennes.org/blog/2018/11/>
- Figure 38 : JACQUEMIN Gilles, *Représentation schématique de la ruine invisible*, 2023
- Figure 39 : *Village martyr d'Oradour-sur-Glane*, photographie, date inconnue. Oradour-sur-Glane, France.  
URL : <https://europe remembers.com/fr/destination/centre-de-la-memoire-doradour-sur-glan/>
- Figure 40 : JACQUEMIN Gilles, *Représentation schématique de la ruine traumatique*, 2023.
- Figure 41 : *Temple de la philosophie*, photographie, date inconnue. Ermenonville, France.  
URL : <https://www.voyageurs-du-net.com/parc-jean-jacques-rousseau-ermenonville>
- Figure 42 : JACQUEMIN Gilles, *Représentation schématique de la ruine factice*, 2023.
- Figure 43 : VANACKER Bart, *Les hangars de séchage des Tuileries du Littoral*, photographie, 2020. Courtrai, Belgique.  
URL : <https://weekend.levif.be/voyage/a-la-decouverte-de-10-joyaux-monumentaux-abandonnes-en-belgique/>
- Figure 44 : JACQUEMIN Gilles, *Représentation schématique de la ruine ordinaire*, 2023.
- Figure 45 : BOFILL Ricardo, *La Fabrica*, photographie, 1973. Barcelone, Espagne.  
URL : <https://www.madamedecore.com/articles/une-ancienne-cimenterie-transform%C3%A9e-en-loft>
- Figure 46 : JACQUEMIN Gilles, *Plan de « La Fabrica »*, 2023.
- Figure 47 : TAVELLA Amelia, *Convent Saint-François*, photographie, 2021. Corse, France  
URL : <https://www.dezeen.com/2021/09/21/amelia-tavella-architectes-st-francois-convent-corsica-architecture/>

- Figure 48 : JACQUEMIN Gilles, *Plan du « Convent Saint-François »*, 2023.
- Figure 49 : LABOR 13, *House in the garden*, photographie, 2011. République Tchèque.  
URL : [https://www.labor13.cz/projekty/1060-dum-v-zahrade\\_matrelik/](https://www.labor13.cz/projekty/1060-dum-v-zahrade_matrelik/)
- Figure 50 : JACQUEMIN Gilles, *Plan de la « House in the garden »*, 2023.
- Figure 51 : NAUMANN Architektur, *La porcherie*, photographie, 2004. Allemagne.  
URL : <https://architectureandwonder.com/naumann-architektur-fnp-architekten-schaustall-am-eiswoog/>
- Figure 52 : JACQUEMIN Gilles, *Plan de « La porcherie »*, 2023.
- Figure 53 : JENCKS Lily studio & DORENT Nathanael Architecture, *Ruin Studio*, photographie, 2016. Dumfries, Ecosse  
URL : <https://www.azuremagazine.com/article/ruins-studio-scottish-farm/>
- Figure 54 : JACQUEMIN Gilles, *Plan de « Ruin Studio »*, 2023.
- Figure 55 : DE SMET VERMEULEN & STUDIO ROMA, *Maagdentoren*, photographie, 2015. Zichem, Belgique.  
URL : <https://www.studioroma.be/projecten/maagdentoren-te-zichem/>
- Figure 56 : JACQUEMIN Gilles, *Coupe de la « Maagdentoren »*, 2023.
- Figure 57 : REPUBLICA DM, *Castillo de Cala*, photographie, 2011. Cala, Espagne.  
URL : <https://jesusgranada.com/castillocala>
- Figure 58 : JACQUEMIN Gilles, *Coupe du « Castillo de Cala »*, 2023.
- Figure 59 : CARQUERO ARQUITECTURA, *Castillo de Matrera*, photographie, 2015. Matrera, Espagne.  
URL : <http://www.carquero.com/proyectos/consolidacion-restauracion-del-castillo-matrera-cadiz/>
- Figure 60 : JACQUEMIN Gilles, *Coupe du « Castillo de Matrera »*, 2023.
- Figure 61 : MEIER Richard, *Ara Pacis Museum*, photographie, 2006. Rome, Italie.  
URL : <https://www.archdaily.com/104187/ara-pacis-museum-richard-meier-partners/50070d3f28ba0d4148000ca2-ara-pacis-museum-richard-meier-partners-image>
- Figure 62 : JACQUEMIN Gilles, *Plan du « Ara Pacis Museum »*, 2023.
- Figure 63 : MARIA SANCHEZ GARCIA Jose, *Templo de Diana*, photographie, 2011. Mérida, Espagne.  
URL : <https://www.jmsg.es/Roman-Temple-of-Diana>
- Figure 64 : JACQUEMIN Gilles, *Plan du « Templo de Diana »*, 2023.
- Figure 65 : TUNNELL William, *The White House*, photographie, 2010. Isle of Coll, Ecosse.  
URL : <https://www.wtarchitecture.com/Whitehouse>

- Figure 66 : JACQUEMIN Gilles, *Plan de « The White House »*, 2023.
- Figure 67 : JACQUEMIN Gilles, *Schéma récapitulatif de la corrélation entre les valeurs, les types de ruines, les attitudes et les types d'intervention*, 2023.
- Figure 68 : JACQUEMIN Gilles, *Catalogue des différents types de ruines*, 2023.
- Figure 69 : JACQUEMIN Gilles, *Comparaison des différentes valeurs sollicitées par chaque type de ruine*, 2023.
- Figure 70 : JACQUEMIN Gilles, *Plan d'implantation du Temple d'Auguste et Livie*, 2023.
- Figure 71 : MEDIATHEQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, *Le Temple d'Auguste et Livie*, photographie, 1851. Vienne, France.
- Figure 72 : STRUCTURAE, *Le Temple d'Auguste et Livie*, photographie. Vienne, France.
- Figure 73 : JACQUEMIN Gilles, *Dissociation entre le dedans et le dehors*, 2023.
- Figure 74 : JACQUEMIN Gilles, *Le mur dans l'espace : d'implicite à explicite*, 2023.
- Figure 75 : JACQUEMIN Gilles, *Plan d'implantation de Monte Carasso*, 2023.
- Figure 76 : JACQUEMIN Gilles, *Schéma du masterplan de Luigi Snozzi pour Monte Carasso*, 2023.
- Figure 77 : SNOZZI Luigi, *Le centre de Monte Carasso avant l'intervention*, photographie. Monte Carasso, Suisse.
- Figure 78 : SNOZZI Luigi, *Le centre de Monte Carasso après l'intervention*, photographie. Monte Carasso, Suisse.
- Figure 79 : JACQUEMIN Gilles, *Plan d'implantation du Château de Lichtenberg*, 2023.
- Figure 80 : HLPP, *Le Château de Lichtenberg avant l'intervention architecturale*, photographie. Lichtenberg, France.
- Figure 81 : HLPP, *Le Château de Lichtenberg après l'intervention architecturale*, photographie. Lichtenberg, France.
- Figure 82 : HLPP, *Exemples de la polyvalence du site*, photographie. Lichtenberg, France.
- Figure 83 : JACQUEMIN Gilles, *Schéma récapitulatif des leviers de projet pour une réappropriation communautaire d'une ruine*, 2023.
- Figure 84 : JACQUEMIN, Gilles. *Plans de l'évolution historique de Vaulx-lez-Tournai*, 2023.
- Figure 85 : BALAT. *Eglise paroissiale Saint-Pierre*, photographie, 1978. Vaulx-lez-Tournai, Belgique.

- URL : <https://balat.kikirpa.be/photo.php?path=M251510&objnr=10061449&lang=fr-FR&nr=1>
- Figure 86 : JACQUEMIN, Gilles. *Salle paroissiale du village*, photographie, 2023. Vaulx-lez-Tournai, Belgique.
- Figure 87 : JACQUEMIN, Gilles. *Coupe longitudinale*, 2023.
- Figure 88 : JACQUEMIN, Gilles. *Plan d'implantation du Château César*, 2023.
- Figure 89 : JACQUEMIN, Gilles. *Ligne du temps retraçant l'historique constructif du Château César*, 2023.
- Figure 90 : JACQUEMIN, Gilles. *Plan du Château César*, 2023.
- Figure 91 : NEYTS, Gillis. *Ruines du Château «César» de Vaulx*, peinture, 1666. Collection Dr. Thomas Rusche, Oelde, Allemagne.
- Figure 92 : JACQUEMIN Gilles. *Trois hypothèses pour l'utilisation de la cour centrale du château*, 2023.
- Figure 93 : JACQUEMIN Gilles. *Plans & élévations des tours Sud-est et Sud-ouest*, 2023.
- Figure 94 : JACQUEMIN Gilles. *Analyse de la ruine du Château César*, 2023.
- Figure 95 : JACQUEMIN Gilles. *Dégrossissement du parement de la tour Sud-est*, photographie, 2023. Vaulx-lez-Tournai, Belgique.
- Figure 96 : JACQUEMIN Gilles. *Installation de membranes étanches sur la cave de l'habitation du XVIIe siècle*, photographie, 2023. Vaulx-lez-Tournai, Belgique.
- Figure 97 : JACQUEMIN Gilles. *Plan de hiérarchisation des valeurs patrimoniales du Château César*, 2023.
- Figure 98 : JACQUEMIN Gilles. *Plan de l'état sanitaire du Château César*, 2023.
- Figure 99 : JACQUEMIN Gilles. *Affectation du sol & du bâti de Vaulx-lez-Tournai*, 2023.
- Figure 100 : JACQUEMIN Gilles. *Opportunités et menaces du village de Vaulx-lez-Tournai et du Château César*, 2023.
- Figure 101 : JACQUEMIN, Gilles. *Description de la première stratégie et des leviers d'action correspondants*, 2023.
- Figure 102 : JACQUEMIN, Gilles. *Description de la seconde stratégie et des leviers d'action correspondants*, 2023.
- Figure 103 : JACQUEMIN, Gilles. *Description de la troisième stratégie et des leviers d'action correspondants*, 2023.

- Figure 104 : *Château de la Mothe Chandeniens*, photographie. Les Trois-Moutiers, France.  
URL : <https://www.mothe-chandeniens.com/>
- Figure 105 : ASBL CHÂTEAU MÉDIÉVAL DE VAULX, *Iconographie du Château médiéval de Vaulx*, photographies, 1966 - 1967. Vaulx, Belgique.
- Figure 106 : DE MONTIGNY Adrien, *Miniatures de Croÿ : Vaulx*, peinture, 1596-1606.
- Figure 107 : NEYTS Gillis, *Ruines du Château « César » de Vaulx*, 1666.
- Figure 108 : NEYTS Gillis, *Château « César » de Vaulx*, peinture, aux environs de 1680.
- Figure 109 : CHEVALIER DE LA BARRIERE, *Ruines du Château de César à Vaulx*, gravure, 1820.
- Figure 110 : HAGHE Louis, gravure, 1820 - 1830.
- Figure 111 : VASSEUR Charles, *Les environs de Tournai autrefois. Château dit de César à Vaulx*, peinture, 1852.
- Figure 112 : JACQUEMIN Gilles, *Ruines de la cave de l'habitation du XVIIe siècle*, photographie, 2023. Vaulx-lez-Tournai, Belgique.
- Figure 113 : JACQUEMIN Gilles, *Mur reconstruit au XVIIIe siècle*, photographie, 2023. Vaulx-lez-Tournai, Belgique.
- Figure 114 : JACQUEMIN Gilles, *Mur reconstruit au XXe siècle*, photographie, 2023. Vaulx-lez-Tournai, Belgique.
- Figure 115 : FEVRIER Michel, *Illustration de la réappropriation par la communauté des ruines du Château César pendant le Carnaval*, photographie, 2023. Vaulx-lez-Tournai, Belgique.  
URL : <https://www.facebook.com/photo/?fbid=10231306382349220&set=g.371067610771739>
- Figure 116 : FEVRIER Michel, *Illustration de la réappropriation par la communauté des ruines du Château César pendant le Carnaval*, photographie, 2023. Vaulx-lez-Tournai, Belgique.  
URL : <https://www.facebook.com/photo/?fbid=10231306418590126&set=g.371067610771739>
- Figure 117 : VERCLEYEN Catherine, *Illustration de la réappropriation par la communauté des ruines du Château César pendant la Fête médiévale de Vaulx-lez-Tournai*, photographie, 2023. Vaulx-lez-Tournai, Belgique.  
URL : <https://www.facebook.com/photo/?fbid=10225542346198684&set=g.371067610771739>
- Figure 118 : JACQUEMIN Gilles, *Façade Nord du Château « César » de Vaulx-lez-Tournai*, 2023.
- Figure 119 : JACQUEMIN Gilles, *Façade Est du Château « César » de Vaulx-lez-Tournai*, 2023.

- Figure 120 : JACQUEMIN Gilles, *Façade Sud du Château « César » de Vaulx-lez-Tournai*, 2023.
- Figure 121 : JACQUEMIN Gilles, *Façade Ouest du Château « César » de Vaulx-lez-Tournai*, 2023.
- Figure 122 : JACQUEMIN Gilles, *Courtine Nord du Château « César » de Vaulx-lez-Tournai*, 2023.
- Figure 123 : JACQUEMIN Gilles, *Courtine Est du Château « César » de Vaulx-lez-Tournai*, 2023.
- Figure 124 : JACQUEMIN Gilles, *Courtine Sud du Château « César » de Vaulx-lez-Tournai*, 2023.
- Figure 125 : JACQUEMIN Gilles, *Courtine Ouest du Château « César » de Vaulx-lez-Tournai*, 2023.



Fig. 104  
Château de la Mothe Chandeniers, restauré grâce à un financement alternatif.

## ANNEXES

### Annexe 01 : Le financement d'un projet patrimonial au XXI<sup>e</sup> siècle

La nature du commanditaire d'un projet de patrimoine influe sur le devenir de l'édifice. Ainsi, sa vision guidera son approche vis-à-vis d'un patrimoine.

#### Instance gouvernementale

Le classement d'un bien par une instance gouvernementale représente une manière d'intervenir sur un patrimoine, car ces instances aident les propriétaires privés pour la restauration de leur bien. Intéressées par la justesse historique et la transmission de la mémoire, ces instances sont guidées par la **valeur historique et scientifique** d'un édifice et procèdent souvent à de la **restauration (attitude de documentation)**. Néanmoins, le classement de biens connaît un réel déclin en Wallonie depuis les années 2000 (2 en 2022 contre 104 en 1990<sup>1</sup>), mettant à mal ce type de financement.

#### Mécénat

Une autre possibilité est celle de recourir à un mécène. Néanmoins, pour répondre aux mêmes exigences que celles d'une instance gouvernementale, il faudrait tomber sur des amoureux du patrimoine. Or souvent, le propre d'un mécène est qu'il essaiera de tirer une rentabilité de son bien. Ainsi, l'investisseur porte de l'importance à la **valeur économique et d'adaptation et de réemploi** du bâtiment, qu'il tentera de rendre attractif par une **reconversion** ou une **réhabilitation (attitude d'usage)**.

#### Crowdfunding

Contrairement à la Wallonie, la France possède une culture du patrimoine très développée et des projets de financements alternatifs y ont vu le jour. En 2017, la start-up Dartagnan a lancé le projet d'un rachat collectif pour la sauvegarde et l'entretien des ruines du Château de la Mothe Chandeniers (Fig. 29). Ainsi, la **conservation** de ce lieu a été guidée par la **valeur historique et scientifique (attitude de documentation)**. De plus, le château s'apparente à une ruine romantique. Par conséquent, le mode d'intervention est aussi dicté par la **valeur esthétique (attitude de fascination)**.

#### Initiative communautaire

Parfois, une communauté est à l'initiative de la revalorisation d'un patrimoine, afin de redonner un sens à un édifice en perdition. Pour ce faire, la communauté peut financer (partiellement) les travaux, via des événements culturels et des chantiers participatifs de **restauration** ou de **réhabilitation**. Le mode d'intervention est guidé par la **valeur d'adaptation et de réemploi (attitude d'usage)** et a pour objectif la création d'un **lieu de vie commun**. Les « tiers-lieux » en sont un exemple.

<sup>1</sup> DENDOOVEN, Lucie (2022). « Le patrimoine privé en Wallonie : chef-d'œuvre en péril ». RTBF.be

Annexe 02 : La ruine du Château César comme ruine archéologique :



Fig. 105

ASBL CHÂTEAU MÉDIÉVAL DE VAULX, *Iconographie du Château médiéval de Vaulx*, 1966 - 1967  
A la fin des années 1960, les scouts entreprennent un grand chantier de mise en valeur du site, conformément aux recommandations de l'Arrêté de classement du 21 juin 1943.

Annexe 03 : La ruine du Château César comme ruine romantique :



Fig. 106  
DE MONTIGNY Adrien, *Miniatures de Croÿ : Vaulx*, 1596 - 1606



Fig. 107  
NEYTS Gillis, *Ruines du Château « César » de Vaulx*, 1666



Fig. 108  
NEYTS Gillis, *Château « César » de Vaulx, aux environs de 1680*



Fig. 109  
CHEVALIER DE LA BARRIERE, *Ruines du Château de César à Vaulx*, 1820



Fig. 110  
HAGHE Louis, 1820 - 1830

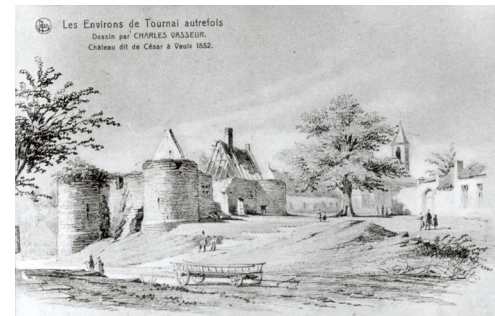


Fig. 111  
VASSEUR Charles, *Les environs de Tournai autrefois. Château dit de César à Vaulx*, 1852

Annexe 04 : La ruine du Château César comme ruine recomposée :



Fig. 112

JACQUEMIN Gilles, *Ruines de la cave de l'habitation du XVIIe siècle*, 2023



Fig. 113

JACQUEMIN Gilles, *Mur reconstruit au XVIIIe siècle*, 2023



Fig. 114

JACQUEMIN Gilles, *Mur reconstruit au XXe siècle*, 2023



Fig. 115

FEVRIER Michel, *Illustration de la réappropriation par la communauté des ruines du Château César pendant le Carnaval*, 2023



Fig. 116

FEVRIER Michel, *Illustration de la réappropriation par la communauté des ruines du Château César pendant le Carnaval*, 2023



Fig. 117

VERCLEYEN Catherine, *Illustration de la réappropriation par la communauté des ruines du Château César pendant la Fête médiévale de Vaulx-lez-Tournai*, 2022

**Annexe 05 : Relevés complémentaires de la ruine du Château César** (les relevés ont été réalisés à partir des ressources mises à disposition par l'Agence wallonne du patrimoine) :

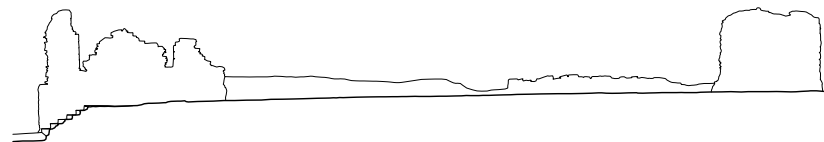


Fig. 118

JACQUEMIN Gilles, *Façade Nord du Château « César » de Vaux-lez-Tournai*, 2023



Fig. 119

JACQUEMIN Gilles, *Façade Est du Château « César » de Vaux-lez-Tournai*, 2023

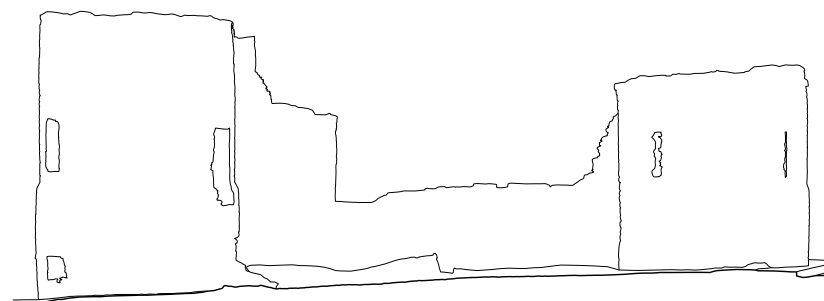


Fig. 120

JACQUEMIN Gilles, *Façade Sud du Château « César » de Vaux-lez-Tournai*, 2023



Fig. 121

JACQUEMIN Gilles, *Façade Ouest du Château « César » de Vaux-lez-Tournai*, 2023

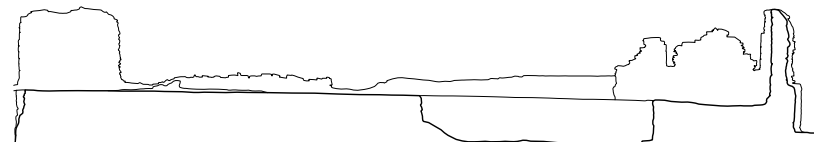


Fig. 122

JACQUEMIN Gilles, *Courtine Nord du Château « César » de Vaux-lez-Tournai*, 2023

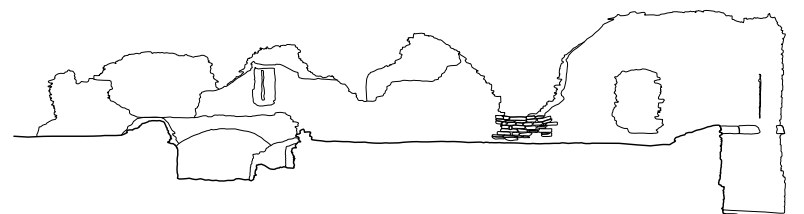


Fig. 123

JACQUEMIN Gilles, *Courtine Est du Château « César » de Vaux-lez-Tournai*, 2023

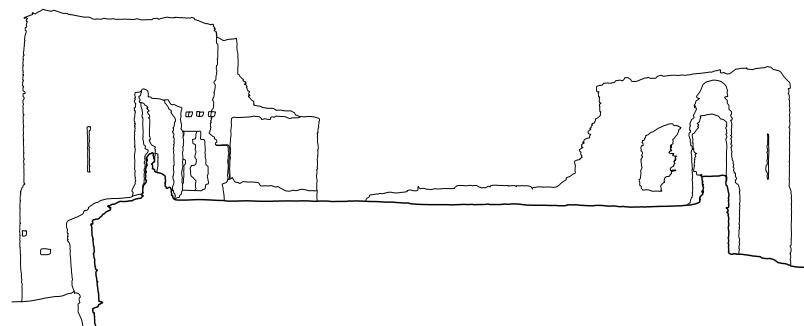


Fig. 124

JACQUEMIN Gilles, *Courtine Sud du Château « César » de Vaux-lez-Tournai*, 2023

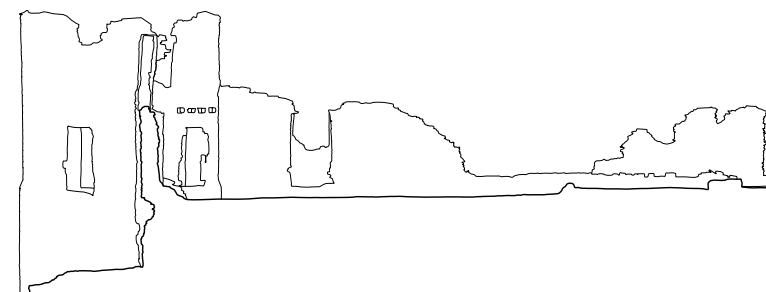


Fig. 125

JACQUEMIN Gilles, *Courtine Ouest du Château « César » de Vaux-lez-Tournai*, 2023



